

Communauté d'Agglomération de Metz Métropole
COMMUNE DE SCY-CHAZELLES - 642

PLU

PLAN LOCAL D'URBANISME

Z.P.P.A.U.P.
 Zone de Protection du Patrimoine
 Architectural Urbain et Paysager
 Rapport de présentation

édition du document 5 mai 2010	Approbation initiale du POS : 14 mars 1988				
		Prescription initiale		DCM	26 avril 1973
AGURAM Agence d'Urbanisme d'Agglomérations de Moselle 3, Rue Marconi 57070 Metz tél : 03 87 21 99 00 JLT/SD		Mise à jour N°1	AM	30 septembre 1983	
		Mise à jour N°2	AM	20 mars 1990	
		REVISION N°1 du POS		DCM	22 juin 1990
		Mise à jour N°3	AP		12 mars 1993
		Modification N°1		DCM	07 avril 1992
		Modification N°2		DCM	16 décembre 1993
		Modification N°3		DCM	05 mai 1994
		Mise à jour N°4	AM		13 septembre 1994
		Mise à jour N°5	AM		27 mai 1999
		Approbation POS N°1		DCM	23 janvier 2001
		Modification N°1 du PLU	ANNULE	DCM	23 mai 2005
		Modification N°2 du PLU	ANNULE	DCM	23 mai 2005
		Modification N°1 du POS		DCM	05 décembre 2005
		REVISION N°2 POS/PLU		DCM	06 février 2006
		ZPPAUP	Mise à jour N°6	AM	18 juin 2007
		Approbation PLU		DCM	17 mai 2010

PROCEDURE		
	12) DCM3 - Approbation	6) Réponse Services
	11) Prise en compte	5) DCM2 - Arrêt - Projet
	10) Rapport du CE	4) Bilan - Débat
	9) Enquête Publique	3) Justifications
14) Application	8) Désignation C.E.	2) Diag + PADD
13) Légalité	7) Prise en compte Services	1) DCM1 - Départ

COMMUNE DE SCY-CHAZELLES

COMMUNE DE SCY-CHAZELLES

ZONE DE PROTECTION DU PATRIMOINE ARCHITECTURAL URBAIN ET PAYSAGER

RAPPORT DE PRÉSENTATION

Edition du 19 juin 2006

- Engagement de l'étude de ZPPAUP : novembre 1997
- Etude du projet de ZPPAUP : de novembre 1997 à octobre 2004
- Avis favorable du Conseil Municipal vis-à-vis du projet de ZPPAUP : 25 octobre 2004
- Enquête publique : du 15 février au 1^{er} mars 2006
- Avis du Commissaire Enquêteur : mai 2006
- Avis du Conseil Municipal sur les conclusions du Commissaire Enquêteur : 19 juin 2006
- Accord de Monsieur le Préfet : 4 juin 2007
- Arrêté portant création d'une ZPPAUP sur le territoire de SCY-CHAZELLES : 18 juin 2007

Atelier Patrimoine & Paysage

Jacques FABBRI architecte d.p.l.g.-d.e.s.c.c.m.a.

Alain CONGE paysagiste d.p.l.g.

6 rue de Paris - 57000 METZ - Tél. : 03 87 30 56 40 - Fax : 03 87 30 03 81

AVANT - PROPOS

INTRODUCTION ET OBJECTIFS DE LA Z.P.P.A.U.P

Par délibération en date du 7 juin 1999, le conseil municipal de Scy Chazelles décide de mettre à l'étude, une zone de protection du patrimoine architectural, urbain et paysager sur son ban communal.

Conscients de la richesse de leur patrimoine bâti et de la qualité de leurs paysages, les Sigéocastellois souhaitent prendre des mesures de protection pour préserver au mieux leur environnement. Cette décision repose sur plusieurs constats et poursuit les objectifs suivants :

- *Une pondération à tout développement excessif et la préservation des parcs et jardins*

La municipalité est confrontée à une pression urbaine et foncière considérable, car le ban communal, situé à proximité de l'agglomération messine, bénéficie d'une exposition Sud exceptionnelle et de vues panoramiques remarquables sur la vallée de la Moselle.

Les tentatives de développement pavillonnaire de grande envergure (AFU des vignes d'environ 200 lots) ont été ressenties comme une menace disproportionnée à l'équilibre de la vie sociale et économique du village. Un tel développement amenuise les réserves naturelles, engorge les circulations et ne fait qu'accroître les nuisances liées à la densification (bruit, pollution, violence et délinquance).

Ces risques d'urbanisation excessifs sont aujourd'hui plus ou moins contenus par le P.E.R (plan d'exposition aux risques) qui régleme les vastes secteurs, menacés par des glissements de terrains ou par les inondations.

Néanmoins, Scy-Chazelles est caractérisée par de grands parcs et jardins privés, clos de murs et attenant à de belles demeures. Ces espaces naturels de grandes valeurs demandent beaucoup d'entretien et souvent une régénération des plantations.

En milieu urbain, la tentation spéculative de morceler ces terrains et de les livrer à l'urbanisation est très forte.

Sans interdire toutes constructions et des aménagements dans ces espaces privés, la ZPPAUP s'attachera toutefois à contenir les excès ou les disparitions irrémédiables. Elle veillera au maintien et à la pérennisation de l'équilibre entre les espaces bâtis et paysagers.

- *La préservation d'un cadre de vie de qualité et la reconquête des friches*

Le sommet du Mont St Quentin est devenu site classé en juin 1994 mais n'intègre pas dans son périmètre, les paysages et les zones urbaines de Scy Chazelles qui lui sont pourtant limitrophes.

Siège d'une longue tradition viticole, les paysages autour de la commune présentaient encore au début du XXe siècle, une structure ordonnancée et entretenue qui s'épanouissait sur les coteaux.

L'abandon de la vigne et la modification du parcellaire au profit d'un développement pavillonnaire ont précipité l'enfrichement des ceintures villageoises, refermant les perspectives visuelles vers la vallée de la Moselle.

La ZPPAUP a pour objectif majeur de mener une réflexion sur la préservation du caractère paysager et la reconquête des friches agricoles afin de requalifier les espaces paysagers.

Elle est aussi une incitation pour les autres communes qui jouxtent le St Quentin, d'opter pour une démarche de préservation des espaces naturels afin d'assurer une continuité et une unité paysagère à l'échelle de l'agglomération messine.

• *La valorisation du patrimoine bâti*

L'architecture du village de Scy-Chazelles reflète une activité économique ancestrale liée à la vigne et offre encore un tissu de constructions anciennes qui suscitent un intérêt toujours plus soutenu. Pourtant, beaucoup de maisons à Scy-Chazelles ont été modifiées, souvent dénaturées et d'autres ont disparu.

La Z.P.P.A.U.P. a pour objectif d'éviter la propagation des altérations sur les constructions qui sont restées intactes et d'améliorer celles qui ont été fortement endommagées.

• *Un regard sur le patrimoine de l'annexion*

Le long de la RN3 et en liaison avec l'apparition de la voie ferrée, un nouveau quartier s'est construit en début de siècle, sous l'impulsion des colons allemands. Certaines de ces constructions ne sont pas sans intérêt et la commune souhaite leur préservation ou leur mise en valeur à une époque où bon nombre d'entre elles se font ravalier.

• *Une clarification des règles administratives*

La commune possède trois édifices qui font l'objet d'un classement au titre des Monuments Historiques :

- la chapelle fortifiée St Quentin à Chazelles (classée MH en 1862)
- l'église, (Inscrite à ISMH en 1997).
- le groupe fortifié du Mont St Quentin (Inscrit à ISMH en 1989).

Les servitudes réglementaires liées aux périmètres de protections de ces monuments sont parfois incomprises par les pétitionnaires. En particulier, la notion de co-visibilité n'est pas toujours significative et peut engendrer des contentieux.

La Z.P.P.A.U.P est aussi l'occasion de clarifier les prescriptions architecturales et de redéfinir un périmètre moins aléatoire que les rayons de 500 mètres.

• *La requalification des espaces publics et des liaisons*

Scy-Chazelles est caractérisée par des espaces publics qui contredisent les usages lorrains et qui sont relativement exigus. Cette caractéristique découle de la topographie, de la vocation viticole du village mais aussi de ses origines médiévales.

Les problèmes de circulations et de stationnements engendrent parfois des élargissements de rues ou des démolitions de constructions au profit de stationnements. L'échelle de ces nouvelles rues ou le maintien de dents creuses déstructurent totalement les espaces publics du village traditionnel.

La ZPPAUP est donc l'occasion de réfléchir à résoudre ces problèmes sans pour autant dénaturer les espaces publics originels du village. La recherche de parcs de stationnement à proximité du village est aussi un moyen de préserver le site classé et d'accueillir les promeneurs qui vont au mont St Quentin.

Par ailleurs, face aux contrastes urbains qu'affichent les quartiers pavillonnaires par rapport aux centres anciens, la ZPPAUP recherchera à qualifier les transitions entre ces deux types d'urbanisation.

I - LE TERRITOIRE

1.1 - SITUATION ET CONTEXTE GEOGRAPHIQUES

La commune de Scy-Chazelles inscrit son territoire dans le Pays du Val de Metz, à 5 km à l'Ouest de la métropole lorraine et couvre une superficie voisine de 452 ha. Au dernier recensement, elle comptait environ 2500 habitants.

Le ban communal se développe sur le versant Sud, le sommet et le piémont d'une butte détachée des Côtes de Moselle, le Mont Saint-Quentin qui culmine à une altitude de 358 m.

Cette situation topographique pour le moins singulière se révèle tout à fait avantageuse pour la localité qui se positionne sur un promontoire dominant la vallée de la Moselle et l'agglomération messine.

L'agglomération se compose à l'origine de deux villages distincts, implantés à flanc de coteaux : Scy et Chazelles qui ont été réunis administrativement en 1809, sous Napoléon 1^{er}. Au début du XX^e siècle, sous l'annexion allemande, un faubourg important se développe en fond de vallée, le long de la nationale N°3. Depuis les années 1960, la commune connaît une urbanisation dispersée qui phagocyte les entités bâties et altère les unités paysagères.

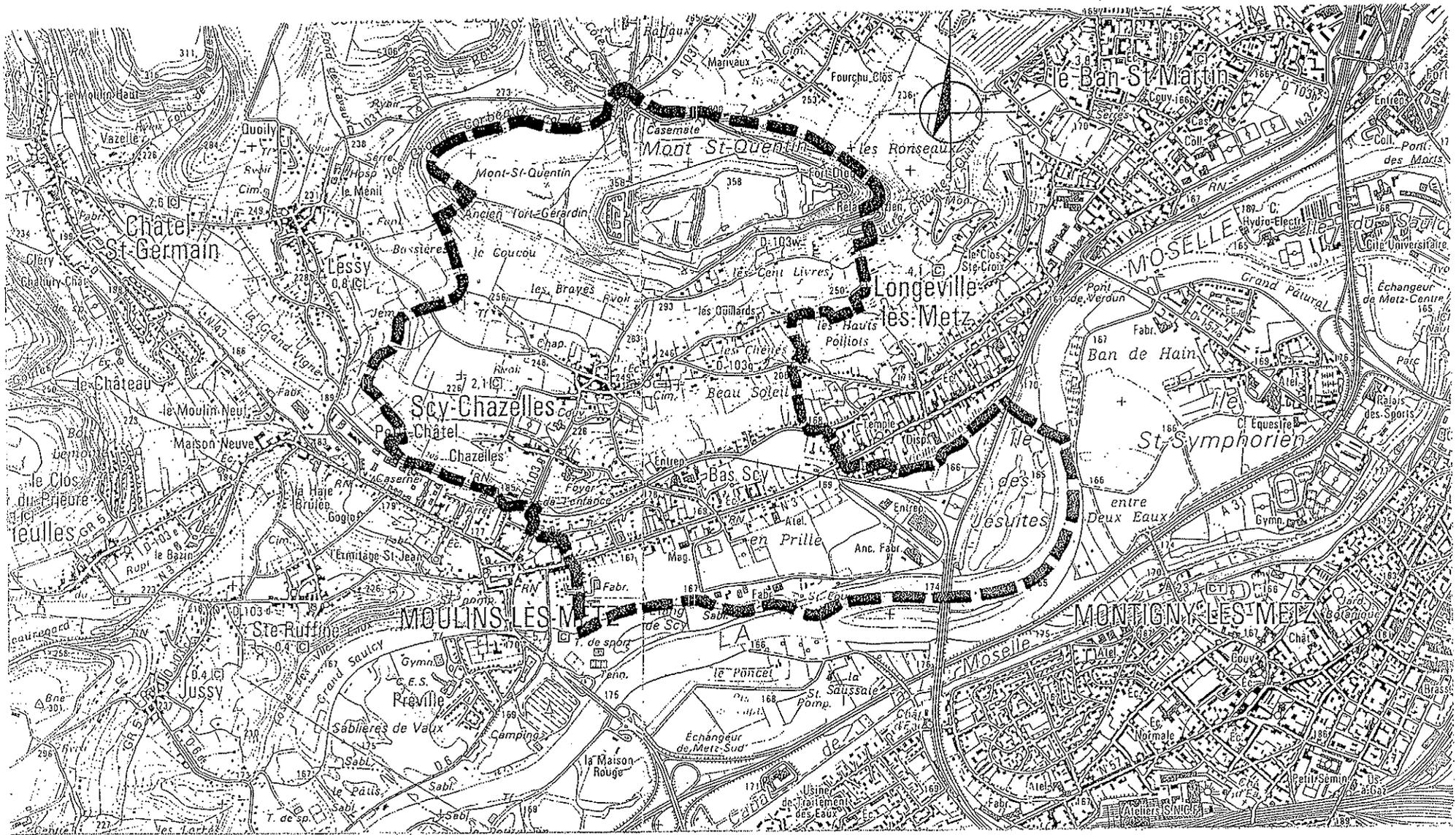
Si par le passé le site a été mis à profit pour la culture de la vigne et a eu un rôle stratégique important, qui valut à son sommet d'être fortifié à la fin du XIX^e siècle, il est aujourd'hui l'objet d'enjeux tout aussi importants, mais plus diversifiés. En effet depuis une trentaine d'années, le Mont Saint Quentin est devenu le poumon vert de l'agglomération messine et jouit d'une grande notoriété auprès des randonneurs, environnementalistes cyclistes, et autres adeptes des loisirs de plein air.

Les paysages originels de Scy-Chazelles se sont considérablement dépréciés au cours du XX^e siècle, puisque la disparition de la viticulture sur l'ensemble des coteaux s'est accompagnée d'une urbanisation diffuse et d'un enrichissement généralisé des versants.

L'occupation actuelle des sols se révèle très confuse et ne respecte plus l'étagement originel des cultures qui pendant près de 10 siècles avait prévalu sur la commune.

Malgré tout, la localité de Scy-Chazelles a su préserver le pittoresque et le cachet de ses villages de côte, tout en mettant à profit la proximité d'axes de communication importants qui ont largement contribué et contribuent encore aujourd'hui à son développement :

- la Moselle dont le cours est canalisé à la hauteur de la commune,
- la R.N. 3 qui relie Metz à Reims et Paris,
- la voie ferrée Metz - Amanvillers - Verdun - Paris, ouverte en avril 1873 et abandonnée après 100 ans d'exploitation, en août 1973,
- l'autoroute A 31, dont les plus proches échangeurs se situent à Moulins-lès-Metz.



Carte de localisation géographique - Éch : 1/25 000°

1.2 - LE MILIEU PHYSIQUE

1.2.1 - La topographie

Lié au relief de côtes par le col de Lessy, le mont Saint-Quentin dresse une silhouette très nettement perceptible qui se détache sur le fond boisé des côtes voisines. Son sommet en forme de crête aplanie s'étire d'Ouest en Est, en se relevant légèrement vers l'Est pour culminer à une altitude de 358 m. La dénivellation par rapport à la vallée de la Moselle avoisine alors 170 m.

Le versant Sud qui prend naissance au sommet du mont suit d'abord une pente abrupte parsemée d'éboulis calcaires, pour adopter assez rapidement une inclinaison plus modérée et rectiligne. Vers l'altitude de 245 m, un replat se dessine au Sud-Est du lieu-dit " Les Brayes ". La plate-forme doucement inclinée qu'il constitue reçoit le village de Scy qui s'étire d'Ouest en Est, en suivant sensiblement les courbes de niveau.

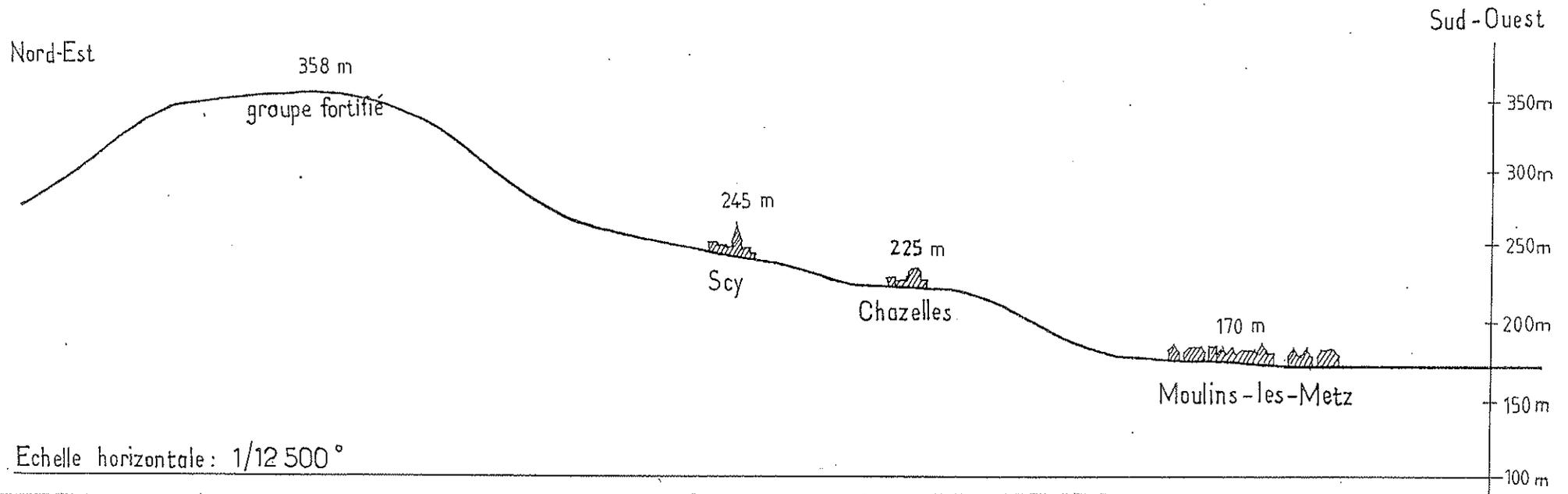
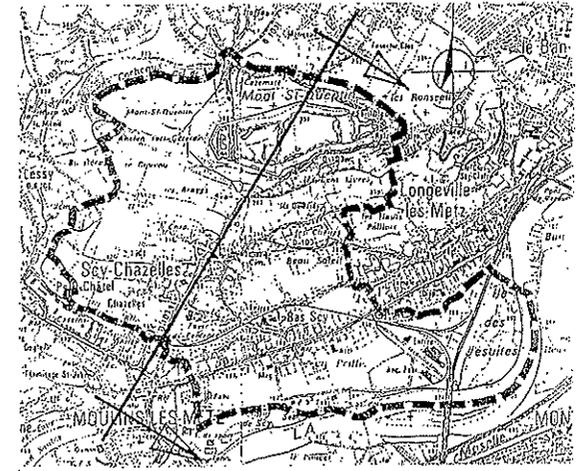
Le versant reprend ensuite une pente plus affirmée mais encore douce, pour aboutir à un second replat plus étroit sur lequel s'est développé le petit village de Chazelles, à l'altitude de 220 m. À partir de là, les terres suivent une pente nettement plus soutenue et rejoignent la vallée de la Moselle toute proche.

Le fond de vallée se caractérise quant à lui par une topographie plane sans surprise, où les seules notes de relief sont apportées par les constructions qui bordent la R.N. 3 et les saulaies et bosquets riverains de la Moselle et des anciennes gravières. À ce niveau, l'eau est omniprésente et transparait tant par la végétation hygrophile spontanée que par une occupation agricole limitée à des prairies humides et des parcelles de maïs.

Le Mont Saint-Quentin constitue donc un remarquable belvédère sur la vallée de la Moselle, au-devant du front de côtes Nord-Sud qui la délimite à l'Ouest. C'est pourquoi, la butte du St Quentin a toujours eu un rôle d'observatoire, de protection et de communication pour la cité messine (terrestre puis hertzienne).



Vue du Mont Saint-Quentin depuis les berges de Moselle



Coupe de principe du versant Sud du Mont Saint-Quentin



*Plan des courbes de niveaux de Scy et de Chazelles,
réalisé en 1864 par le Génie.*

1.2.2 - Le climat

Du fait de sa situation géographique, la commune de Scy-Chazelles est soumise à un climat de type océanique dégradé, dit " Lorrain ". Ce climat à tendance semi-continentale se caractérise par des contrastes saisonniers relativement importants, un hiver froid et un été relativement chaud, ainsi que par des précipitations abondantes et bien réparties au cours de l'année.

Les températures moyennes restent cependant modérées et les amplitudes thermiques n'atteignent pas les écarts que l'on rencontre dans les régions de climats strictement continentaux. La commune de Scy-Chazelles reste en effet soumise pour l'essentiel aux influences océaniques.

La topographie accidentée et l'exposition Sud des versants modifient toutefois considérablement ces facteurs météorologiques et favorisent un micro climat chaud, sec et lumineux particulièrement propice à la culture de la vigne.

Les rayons solaires matinaux profitent notamment aux côtes orientées au Sud-Est et frappent en outre les pentes sous un angle proche de la verticale, d'où un réchauffement rapide des terres. Par ailleurs, l'écoulement de l'air froid le long des pentes vers la vallée de la Moselle, limite les gelées sur les coteaux, qui s'en trouvent privilégiés par rapport au fond de vallée et au plateau lorrain tout proches.

Il faut toutefois nuancer ce portrait idyllique par la survenue d'orages parfois violents en été et en automne. Les précipitations et coups de vents occasionnés par ceux-ci peuvent en effet affecter gravement les cultures et plus particulièrement la vigne, compromettant ainsi les vendanges.

1.2.3 - La géologie

La commune de Scy-Chazelles s'inscrit dans un contexte géologique relativement étendu qui s'étire sur les reliefs de côtes du Pays Messin, à l'Ouest de la Moselle. Les substrats rencontrés sur le territoire communal sont identiques à ceux que l'on observe sur les communes voisines de Lessy, Sainte Ruffine, Châtel Saint Germain, Jussy, Vaux, Ancy-sur-Moselle, Dornot, Novéant ...

Les coteaux de Scy-Chazelles sont surmontés par un substrat du Dogger, datant du Bajocien supérieur et inférieur, sur lequel se sont formés des sols colluviaux sur calcaire ou argile.

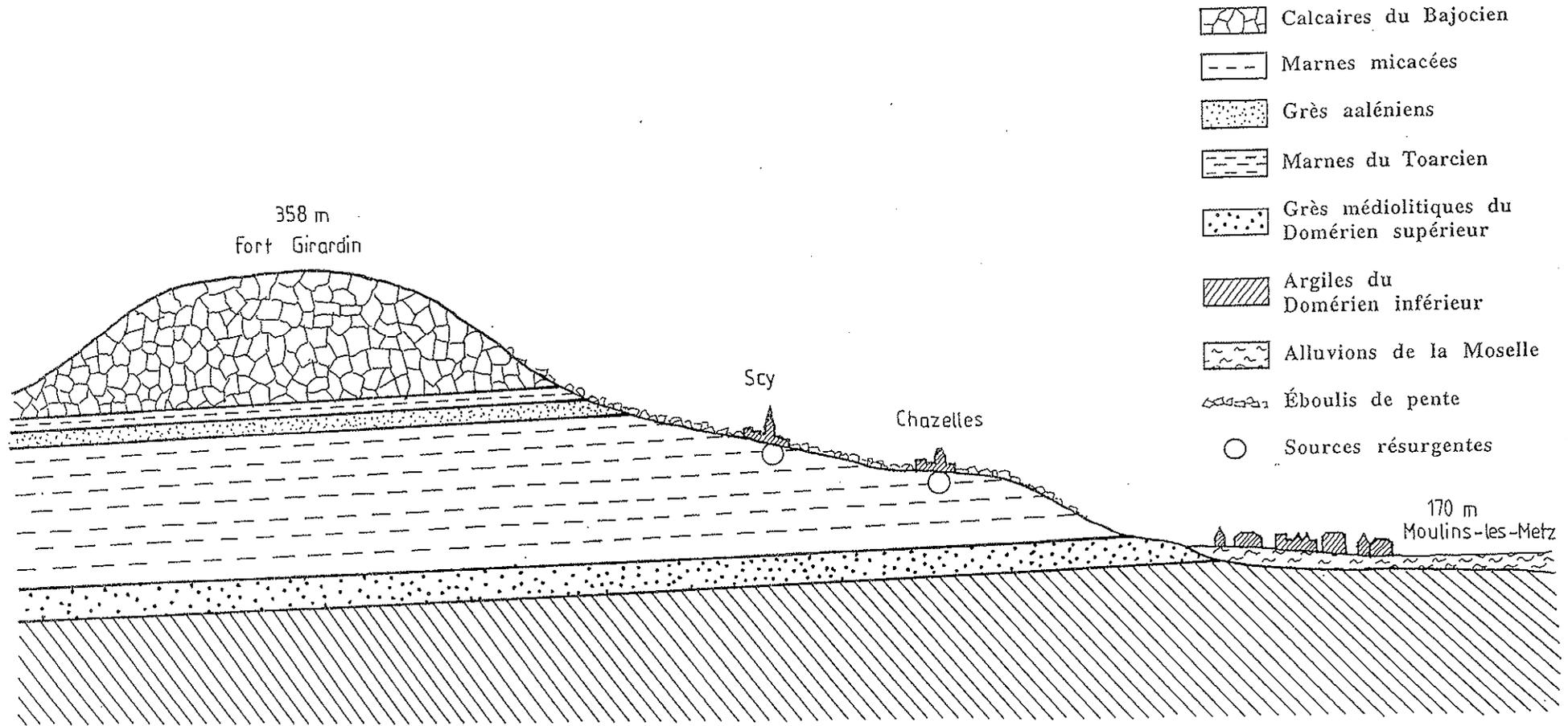
Des sols bruns argilo-limoneux occupent le bas du coteau, tandis que le haut de la côte est domaine des sols bruns calcaires caillouteux. Ces derniers sols sont très proches des sols bruns calciques, mais en diffèrent par la présence de calcaire. On les observe principalement sur les marnes argileuses du Sinémurien, de texture argileuse, et sur le matériau marno-oolithique du Bajocien, de texture limono-argileuse.

Ces sols, dont l'épaisseur est généralement supérieure à 40 cm, ont une forte teneur en cailloux calcaires et sont bien drainés, sauf en présence de mouillères. Situés sur des terrains pentus exposés au Sud et composés d'un mélange d'argiles et d'éboulis calcaires, ils se révèlent très favorables à la vigne.

En fond de vallée, sur l'ancien lit de la Moselle et sur les terres riveraines du fleuve, le contexte géologique se révèle totalement distinct. Les sols en présences sont constitués sur des alluvions modernes composées essentiellement de matériaux fins, argiles, limons, sables, qui reposent sur des marnes gréseuses du Domérien.

Associées à des contraintes de relief et d'hydrologie distinctes, ces formations géologiques ont induit inévitablement des modes d'occupation des sols et des paysages propres, comme nous le verrons ci-après dans le chapitre " 1.3 Occupation des sols ".

ord - Est



Le contexte géologique de Scy-Chazelles

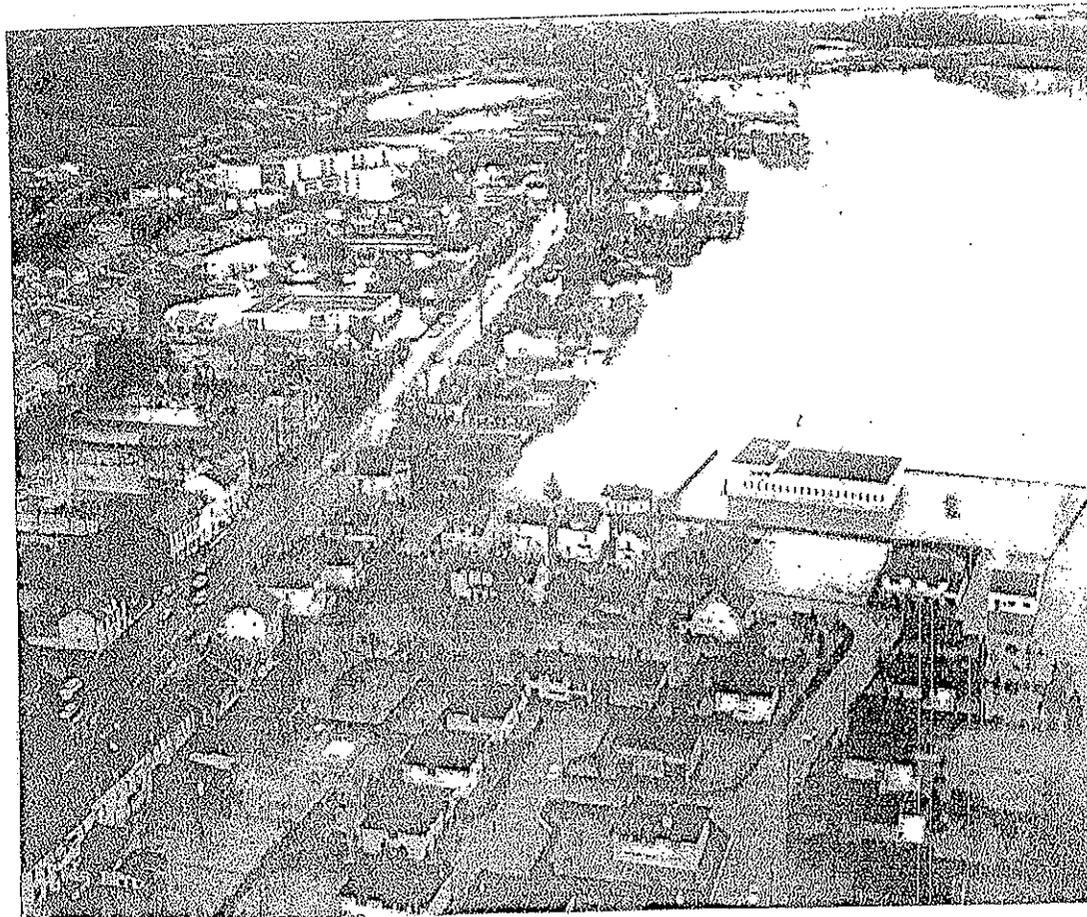
1.2.4 - Des terrains instables et un fond de vallée inondable

Si le village de Scy est installé sur un replat bien stable, dont le sous-sol est composé d'une concentration de calcaire et de grès à la base de l'Aalénien, d'autres secteurs de la commune présentent des indices de mouvements actifs.

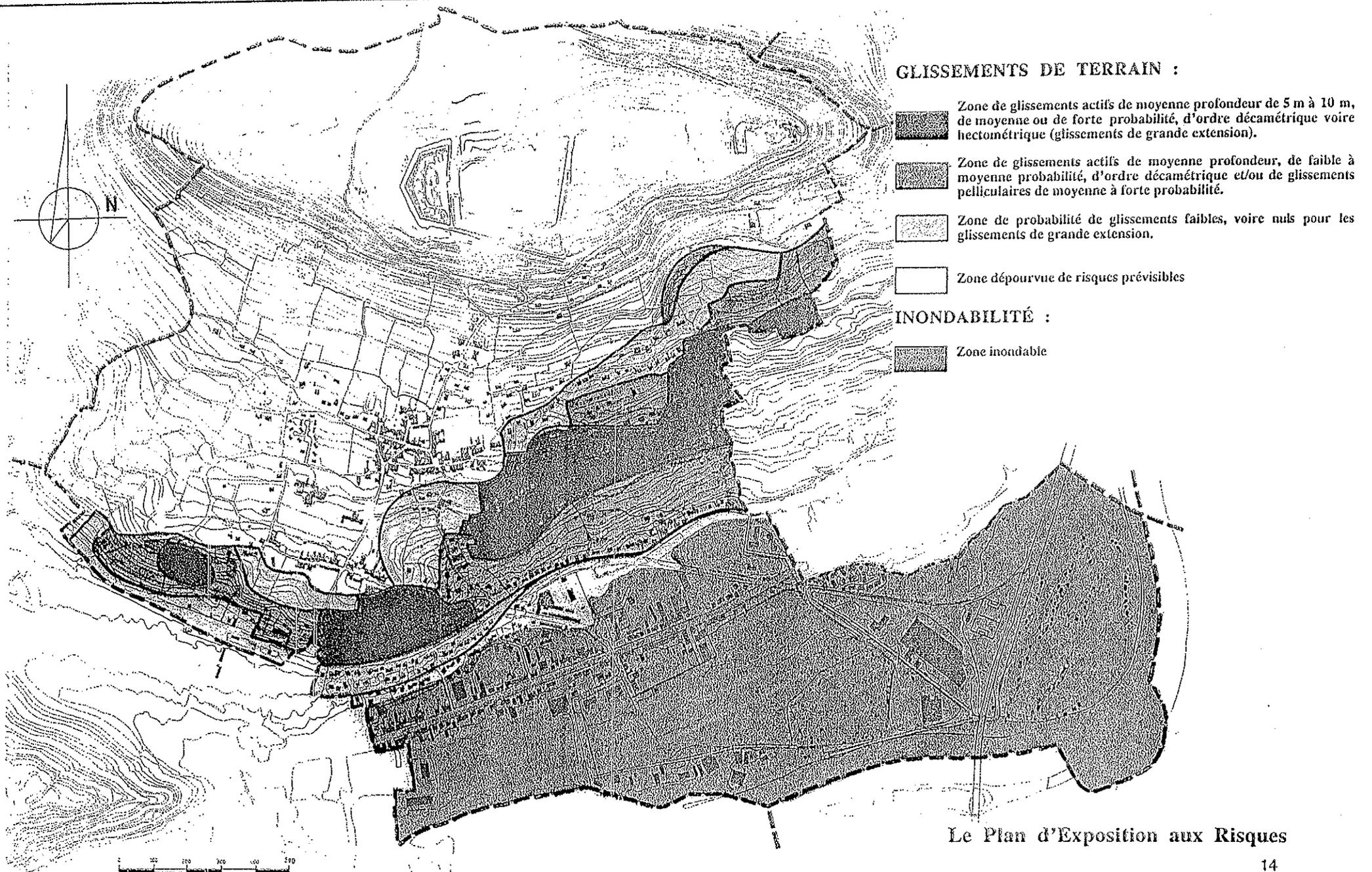
Certains glissements de terrains sont très anciens et perdurent avec les ruissellements et les éboulis sur des pentes très raides. D'autres mouvements sont liés à l'intervention humaine sur des pentes en équilibre précaire.

À ces risques géologiques s'ajoutent celles des précipitations qui font sortir la Moselle de son lit. Les dernières crues recensées de 1947, 1955, 1958, 1982-83 sont toutes précédées de pluies exceptionnelles et persistantes.

Un P.E.R (plan d'exposition aux risques) a été élaboré en 1986 et délimite les secteurs de mouvements de terrains et les zones inondables sur le ban communal. Les zones rouges délimitées au PER sur les flancs de coteaux (page suivante) interdisent toutes constructions.



Vue aérienne de la crue de 1983



1.3 - LA PRÉPONDÉRANCE PASSÉE DU VIGNOBLE

1.3.1 - Des facteurs naturels et humains propices à la vigne

Lorsque l'on parcourt le ban communal de Scy-Chazelles en ce début de XXI^e siècle, des paysages de coteaux verdoyants et confus, évoluant entre friches broussailleuses et forêt, s'offrent au regard à perte de vue, sans témoigner de l'occupation des sols ancienne de la localité.

Ce moutonnement feuillu ne laisse en rien imaginer que le versant Sud du Mont Saint-Quentin fut autrefois recouvert presque totalement de vignes et qu'il ait pu faire l'objet des soins attentifs de la part de générations de vignerons. Pourtant, à l'instar de la plupart des communes du Val de Metz, situées sur les Côtes, le vignoble de Scy-Chazelles a longtemps fait partie intégrante du territoire communal et a rythmé la vie des villageois.

Après avoir été détruits en 92, par ordre de l'Empereur Domitien pour protéger les vins d'Italie de la concurrence, les vignobles de Moselle sont replantés dès 282, grâce à l'édit de l'Empereur Probus.

La vigne est mentionnée par Ausone (auteur ancien) sur les Côtes de Moselle dès le IV^e siècle après J.C. Au V^e siècle, le poète Fortunat déclare le plaisir qu'éprouve l'évêque Vilicus, en contemplant du regard, depuis sa résidence de Metz, les collines revêtues de vignobles.

Aux premiers temps, les vignes sont attenantes à de somptueuses villas qui appartiennent à de hauts dignitaires. Elles sont essentiellement répandues en plaines. Selon les érudits locaux, les grandes propriétés qui caractérisent les alentours de Metz et qui se manifestent par une maison cossue, entourée par une pièce de terre d'un seul tenant et d'une superficie de plusieurs dizaines d'ares, clos d'un haut mur de pierres, sont pour la plupart, les vestiges reculés et persistants de ces villas gallo-romaines ou d'anciens domaines ecclésiastiques du moyen âge.

La présence des vignes n'est pas ponctuelle, mais bien décrite sous la forme de cultures productives et sa prospérité est continue dans le temps.

Cette pratique culturale qui va s'affirmer du VI^e au X^e siècle perdurera jusqu'à la fin du XIX^e siècle pour décliner et disparaître dans la première moitié du XX^e siècle. La présence d'un vignoble florissant à Scy-Chazelles résulte de la conjugaison de facteurs naturels, géographiques et humains particulièrement favorables dans le Val de Metz.

Bien que la localité de Scy-Chazelles se situe à la limite septentrionale de la culture de la vigne, dans une zone où les gelées tardives, les orages, l'humidité excessive de l'air et le froid hivernal peuvent compromettre la maturation du raisin, la configuration particulière du site permet de palier aux déficiences climatiques.

Comme le souligne l'analyse du milieu physique, de nombreux facteurs sont favorables à la culture du raisin : la protection contre les vents, apportée par le relief des Côtes de Moselle, l'orientation des versants au Sud-Est et au Sud, le microclimat sec et lumineux, l'écoulement de l'air froid vers la vallée de la Moselle, la régularité des pluies, le substrat calcaire bien drainé et bon conducteur de chaleur.

Mais le cumul de ces facteurs naturels propices à la vigne ne suffit pas à garantir la pérennité d'un vignoble aussi florissant. Le maintien et le développement de la viticulture à Scy-Chazelles résultent aussi d'un contexte social et économique favorable.

La présence de la Moselle, formidable voie de communication qui sinue au pied de Scy-Chazelles a permis dès le Moyen âge, le transport rapide et la commercialisation des vins sur la région, mais aussi vers l'Europe du Nord, et notamment vers l'Allemagne, les Pays-Bas et la Belgique. Cette opportunité commerciale a largement contribué au développement et à la renommée des vins de Moselle.

La proximité d'un centre urbain aussi ancien et actif que Metz et sa vocation de pôle ecclésiastique durant de nombreux siècles ne sont pas étrangères à cette constance.

Intégrées au diocèse de Metz, les vignes de Scy et de Chazelles étaient partagées à la collation des chanoines de Metz et de plusieurs abbayes (Gorze, St Vincent, St Clément etc.).

Durant l'époque médiévale, la polyculture céréalière et la viticulture ont été contrôlées et encouragées par les grands propriétaires fonciers tenant la majorité des terres, soit des religieux (l'évêque, les abbayes, le chapitre), soit des grandes familles de l'aristocratie messine. Une première crise apparaît peu après la révocation de l'Édit de Nantes (1636), car de nombreux propriétaires protestants quittent la région.

À la fin du XVII^e siècle, la prospérité du vignoble messin est retrouvée et l'Intendant Turgot signale en 1700 que les quatre plus gros villages viticoles sont Ars, Ancy, Lessy et Scy que l'on appelle les quatre mairies de Metz.

Lors de l'annexion française, la noblesse de robe française et lorraine ainsi que des officiers des régiments royaux mettent la main sur cette manne naturelle qui reste pourtant en majorité, au temporel de l'évêché messin.

Après la révolution, une grande liberté de planter suscite le progrès des vignobles communaux. Les cépages bourguignons, ayant la préférence pour leur bouquet, forment la renommée des pinots de Prény, de Dornot et de Scy-Chazelles. Mais ces plantations sont plus sensibles aux maladies.

À la chute du Premier Empire, des droits de douanes particulièrement sévères sont édictés par les traités de 1815 et causent l'écroulement du commerce de la vallée de la Moselle, et par la même, amorcent le premier déclin du vignoble du Val de Metz.

En 1860, une seconde crise éclate et entraîne la quasi-disparition du vignoble lorrain. Le développement du chemin de fer introduit la concurrence des vins du Sud et l'industrialisation prive les viticulteurs d'une main d'œuvre indispensable.

De plus, de nombreux bourgeois et citadins qui investissaient dans les vignes placent désormais leur argent dans l'industrie et le chemin de fer, à la rentabilité plus prometteuse.

Avec l'annexion allemande, les commandes en vins de Moselle connaissent un regain et progressent tant, que toutes les surfaces disponibles sont plantées en gamay à gros rendement, lequel finit par éliminer le pinot. De plus, cinq mille hectares de vignes produisent un vin blanc naturellement pétillant dont une partie est destinée aux fabricants de Champagne et l'autre partie est vendue aux "champagneries" qui sont de grosses entreprises locales, créées par des fabricants de mousseux Rhénans. Après 1918, ce que le phylloxéra n'avait pas détruit est achevé par la perte du marché allemand et par la baisse de qualité des crus locaux.

Tous ces événements ont eu pour effet de favoriser l'essor et le maintien durant plusieurs siècles, d'un vignoble prestigieux à Scy-Chazelles et ce d'autant plus que les notables messins, conscients de la valeur marchande des vins exportés vers l'Europe du Nord, investissaient lourdement dans l'économie viticole. Aujourd'hui, seules quelques vignes subsistent, et c'est à travers l'architecture rurale que persiste l'empreinte de cette longue activité viticole.

Face à l'urbanisation expansive de ces dernières décennies, la protection récente du St Quentin et la préservation de réserves naturelles deviennent vitales. Face à la mondialisation des produits de consommation, la culture de produits régionaux de qualité retrouve de nouvelles opportunités de développement.

Ainsi, le département de la Moselle associé à plusieurs communes de côtes, tente de ressusciter la culture de la vigne. À Scy-Chazelles, plusieurs terrains sont classés sous le label V.D.Q.S. et le Conseil Général a lancé une pré-étude d'aménagement foncier afin de redéfinir un parcellaire devenu aujourd'hui impropre à toute remise en culture. Cette politique accompagne l'effort de diversification économique et touristique qui est mis en place sur le département et la région Lorraine depuis l'écroulement de l'industrie lourde.

1.3.2 - L'occupation des sols d'hier à aujourd'hui :

• Scy-Chazelles en 1809 :

Peu de documents iconographiques retranscrivant l'occupation des sols à Scy-Chazelles nous sont parvenus. Les sources cartographiques les plus anciennes et suffisamment précises, pour être exploitées, sont les matrices cadastrales, réalisées en 1809. Incomplètes au Sud-Ouest du village de Chazelles, elles n'en constituent pas moins un portrait saisissant de la localité à cette époque et témoignent d'une occupation des sols stable et ancienne.

Ces documents soulignent l'omniprésence de la vigne sur la localité, mais révèlent aussi, un étagement clair des cultures résultant de l'adaptation aux conditions naturelles en présence. La quasi-totalité du ban communal est exploitée de façon intensive, en " collant " aux contraintes de sol, d'exposition, d'altitude et d'alimentation en eau des terres.

Le fond de vallée de la Moselle, qui présente de fortes sensibilités hydrologiques (crues régulières, tracé changeant du lit du fleuve), est essentiellement occupé par des herbages. Il s'agit de zones pâturées ou de prairies humides qui fournissent un fourrage de qualité au bétail. Quelques bosquets de saules ou " saussaies " ponctuent ces herbages et s'étendent sur les berges du fleuve et de ses bras morts. Certains arbres sont d'ailleurs exploités pour produire des échelas destinés aux pieds de vigne. On note encore l'existence de quelques parcelles cultivées en céréales, mais leur présence reste anecdotique.

Le méplat qui se développe du fond de vallée jusqu'au piémont du Saint-Quentin, possède des sols alluvionnaires aptes à la culture, bien alimentés en eau et suffisamment drainés pour être labourés. Ce territoire sans relief est le domaine exclusif des cultures céréalières.

Les coteaux argilo-calcaires et calcaires du Mont Saint-Quentin délimitent le vignoble de Scy-Chazelles. La prédominance de la vigne y est très affirmée et transparaît sous la forme de petites parcelles étroites plus ou moins longues, orientées dans le sens de la pente.

Les pieds de vignes y sont disposés en quinconces pour bénéficier au mieux de l'ensoleillement et sont soutenus par des échelas en chêne ou en saule. Ce mode d'implantation produit un paysage singulier où les vignes constituent une trame végétale relativement aérée, très distincte des parcelles " peignées " que l'on peut observer aujourd'hui sur les coteaux viticoles champenois, alsaciens ou bourguignons. Un réseau de chemins très ramifié dessert le vignoble et dessine un maillage relativement serré.

À la périphérie des villages de Scy et de Chazelles implantés en zone de replat, des cultures maraîchères, des jardins potagers, des vergers ainsi que des jardins d'agrément constituent une zone de transition plus ou moins développée qui s'imbrique étroitement dans le bâti très dense des villages. De nombreuses parcelles sont en outre délimitées par des murets qui semblent prolonger les constructions en direction des terres. Certains de ces murets, plus ou moins remaniés, existent encore aujourd'hui notamment dans la partie amont du village de Scy.

Sur la zone de replat qui se prolonge à l'Ouest du village de Scy, en contrebas de l'actuelle route de Lessy, les vignes partagent le territoire cultivé avec des vergers et des jardins potagers. L'adoucissement de la pente dans ce secteur se révèle en effet propice à ces cultures, contrairement aux côtes plus marquées, au Nord et à l'Est du bourg, qui restent exclusivement viticoles.

À proximité du sommet du Mont Saint-Quentin, le rebord de côte présente une physionomie très particulière. L'accentuation des pentes rendant les cultures difficiles, certaines parcelles en lanières ne sont pas cultivées. Elles font donc office de pierriers et sont constituées des pierres provenant d'éboullis sommital ou d'extractions effectuées au sein des vignes présentes en contrebas. Non entretenues, ces étroites parcelles évoluent pour certaines en friches ou en bosquets arborés. De petites vignes, quelques labours et des terres en friche s'insinuent entre les pierriers, complétant l'ourlet végétal qui souligne le rebord du plateau sommital.

Le sommet du Mont Saint-Quentin est longtemps apparu sur les gravures anciennes, totalement dénudé ou portant un petit oratoire. Ce dénuement n'est certes pas constant, car avant que ne soient transférées, les reliques de St Quentin, la crête était recouverte de sombres forêts et le mont se dénommait Tignimons ou montagne des charpentes (Abel, les cahiers d'Austrasie de 1861). Ces forêts offraient le bois nécessaire aux constructions, à la navigation et aux usages domestiques et militaires de la cité. Ce toponyme survit encore dans le nom de Tignomont, écart de Plappeville qui devait abriter les " tigneri ", ou esclaves charpentiers.

Toutefois la disparition de la forêt devient conséquente à partir du XVI^e siècle car les fortifications bastionnées de Metz imposaient un glacis sans végétation proéminente et plusieurs sources indiquent que l'environnement proche de la ville manquait de forêts.

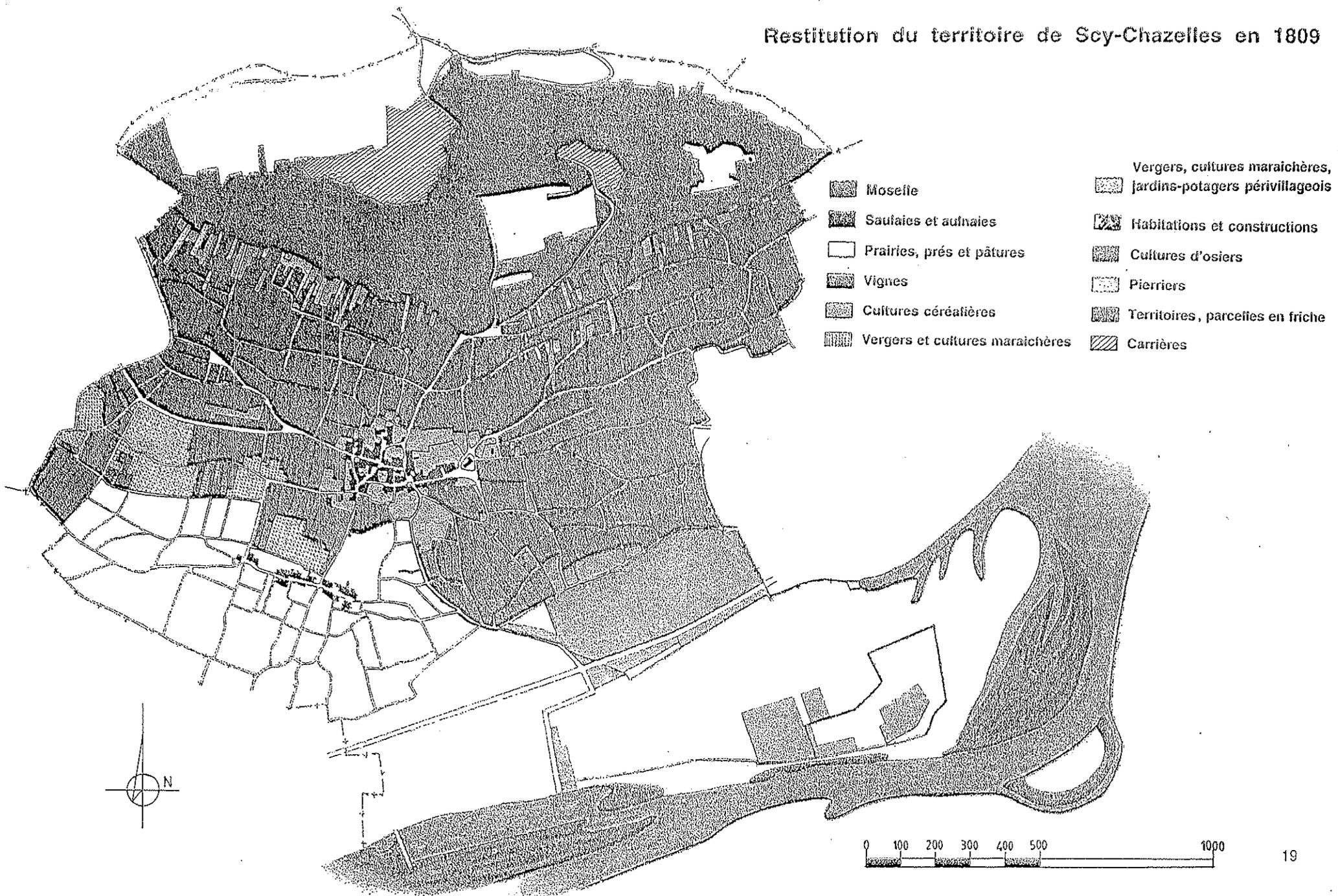
On peut donc supposer que les disparitions de la forêt sont éphémères et qu'elles coïncident avec les fortes expansions de la vigne au XVIII^e siècle et sous l'annexion, ainsi qu'avec la construction du Fort.

Sur le cadastre de 1809, le sommet est occupé au 3/4 de sa surface par des friches, dont on ne peut savoir si elles sont arborées ou exclusivement arbustives. Cette vaste surface en friche est morcelée par deux carrières de pierres (roche calcaire) et des clairières en herbe destinées au pâturage du bétail. Notons encore la présence du télégraphe de Chappe dans une petite clairière située sur le point culminant du promontoire, à l'extrémité Est de celui-ci (emplacement de l'actuelle tour hertzienne).



Gravure du XVIII^e siècle avec en arrière plan le Mont St-Quentin

Restitution du territoire de Scy-Chazelles en 1809



• **Scy-Chazelles en 1846 :**

Les plans cadastraux de 1846 montrent que le territoire de Scy-Chazelles a peu évolué depuis 1809, bien que la chute du Premier Empire ait engendré l'écroulement du commerce de la vallée de la Moselle vers l'Europe du Nord et par là même, le déclin progressif du vignoble du Val de Metz.

L'étagement des cultures est toujours de mise et respecte dans sa répartition, l'occupation des sols de 1809. Le fond de vallée de la Moselle a conservé sa vocation herbagère, même si le lit du fleuve a évolué dans son tracé. Les grandes cultures céréalières occupent toujours sans partage le piémont du saint-Quentin et le vignoble se réserve l'ensemble des côteaux, notamment en contrebas du village de Chazelles (partie non décrite dans le cadastre napoléonien). Les deux villages demeurent en outre cernés de jardins-potagers, de vergers et de petites cultures qui assurent toujours la transition entre le bâti et les terres en vignes.

Enfin, la zone de rupture de pente située en rebord de côte, à proximité du sommet du Saint-Quentin, comporte toujours autant de pierriers en friches dans lesquels s'imbriquent des petites cultures et des vignes.

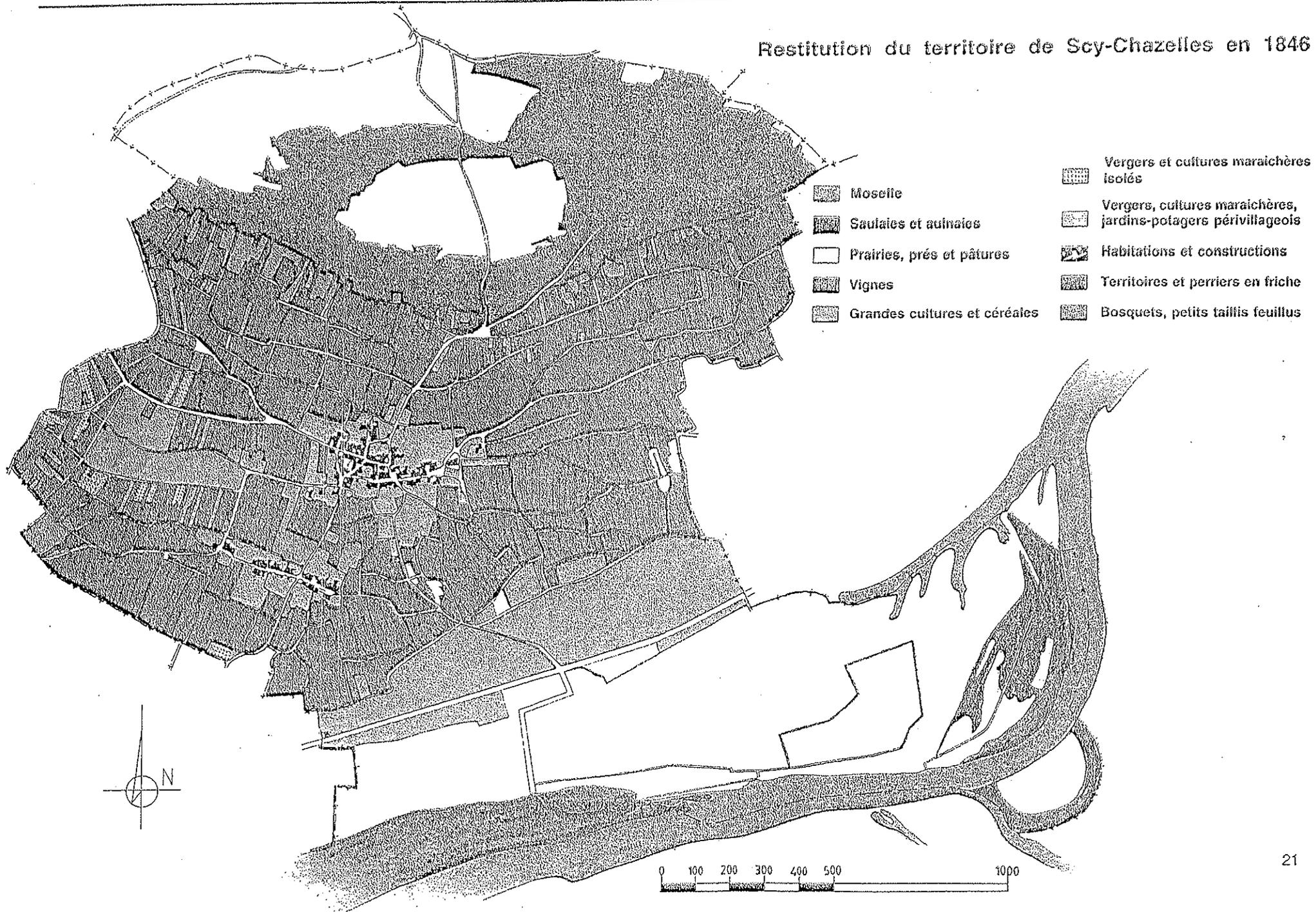
Les seules nuances notables apparaissent à l'Ouest du village de Scy, en contrebas de la route de Lessy, où les vergers et jardins-potagers ont laissé place à des terres labourées relativement étendues. Plus généralement, on constate la dispersion de petits labours au sein du vignoble, sur toute la moitié Ouest du ban communal.

Le sommet du Mont Saint-Quentin a lui aussi subi quelques bouleversements, puisque les carrières ont disparu sous la friche. Le télégraphe de Chappe n'existe plus et le point culminant du promontoire reprend progressivement une physionomie arborée qu'il n'avait plus connu depuis plusieurs siècles.



Gravure de 1840 avec en arrière plan le Mont St-Quentin et sur la gauche le village de Scy.

Restitution du territoire de Scy-Chazelles en 1846



Scy-Chazelles en 1900 :

La restitution de l'occupation de sols de Scy-Chazelles, au début du XX^e siècle, s'appuie sur l'exploitation de plans provenant des Archives du Service Historique de l'Armée de terre et d'une carte d'état-major allemande, datant de 1901.

Le plan d'utilisation des sols qui découle de cette approche cartographique montre à la fois des évolutions au niveau agraire, mais aussi des créations nouvelles, liées à l'annexion allemande et au développement de l'urbanisation à la périphérie de la Ville de Metz.

Globalement, le territoire communal a conservé sa physionomie rurale avec son étagement des cultures si caractéristique, où prédomine nettement le vignoble. Toutefois, comme semblait l'annoncer le plan de 1846, les zones de labours se sont étendues, non seulement à l'Ouest du village de Scy, de part et d'autre de la route de Lessy, mais aussi en contrebas de la zone de piémont, dans le fond de vallée inondable.

Cette extension des cultures céréalières au détriment de la vigne sur les coteaux et des herbages en fond de vallée, vient peu à peu morceler l'étagement cultural qui marquait depuis des générations l'identité du terroir de Scy-Chazelles.

Autre modification notable dans le paysage sigéo-castellois, la voie ferrée Metz - Amanvillers - Verdun - Paris, ouverte en avril 1873, dessine de larges courbes en contrebas du mont Saint-Quentin. Cette nouvelle voie de communication témoigne du développement urbain de l'agglomération messine amorcé à la fin du siècle précédent. Si le tracé de la voie n'a que peu d'impact sur le paysage local puisqu'il s'inscrit à la jonction du piémont et des coteaux, entre vignes et labours, l'incidence économique sur la vigne est beaucoup plus lourde, puisque le chemin de fer favorise l'importation des vins du Sud de la France et contribue ainsi à une mise en concurrence auquel le vignoble lorrain ne s'était pas préparé.

Mais le plus grand bouleversement observé à la fin du XIX^e siècle reste sans conteste la fortification de la partie sommitale du Mont Saint-Quentin.

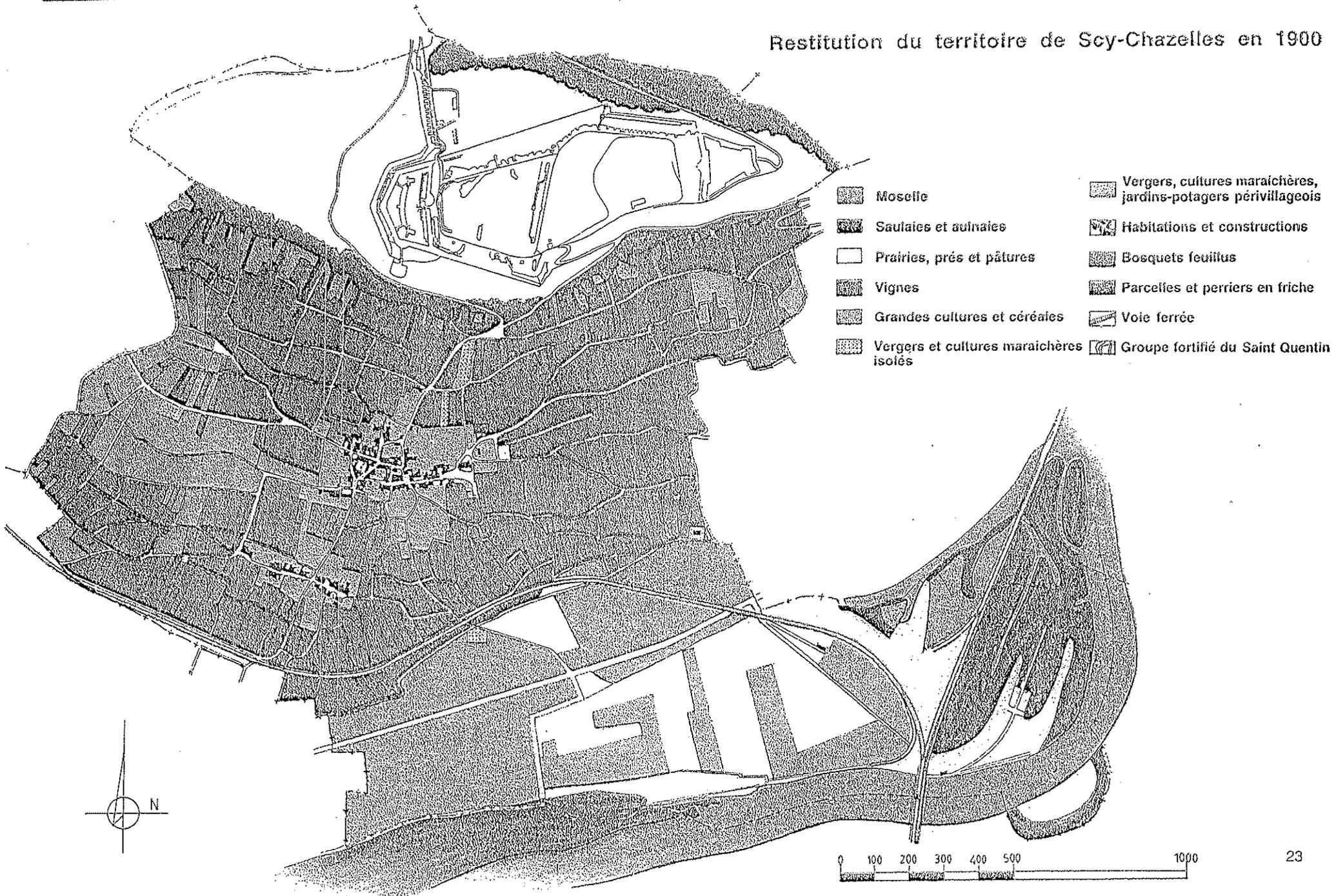
Depuis longtemps le promontoire jouissait d'un intérêt stratégique considérable, compte tenu des vues panoramiques qu'il offrait sur la vallée de la Moselle et sur la ville de Metz. D'ailleurs, dès 1552, une petite butte située sur le flanc Est du Saint-Quentin avait été utilisée comme observatoire par l'artillerie de Charles-Quint, qui faisait le siège de Metz.

À partir de 1864, la montée en puissance de la Prusse sous la férule de Bismarck fait craindre un conflit majeur avec celle-ci et les autres états allemands. En cas d'affrontement, la place forte de Metz serait amenée à contenir l'invasion des forces ennemies, puisque la cité constitue un verrou majeur sur les marches du Nord-Est.

Un projet de fortifications est donc mis au point dès 1867 par le lieutenant-colonel Séré de Rivières, commandant du Génie de Metz, qui propose de construire 5 forts détachés à la périphérie de la ville, afin d'éloigner la ligne de front de l'agglomération, et de répondre aux progrès de l'artillerie. Le sommet du Mont Saint-Quentin est choisi pour implanter l'un de ces forts et sa construction débute en 1868.

Lorsque l'armée allemande assiège la ville de Metz en juillet 1870, il est inachevé et ne permet pas la résistance escomptée. C'est l'armée allemande qui poursuivra la fortification du mont à partir de 1871, l'équipant de trois ensembles : le fort Manstein à l'Ouest (actuel fort Girardin), l'Ost Fort à l'Est (actuel fort Diou) et une caserne au centre (actuel fort Saint-Quentin). Le groupe fortifié occupe les 2/3 du plateau sommital, cerné par un cordon de friches basses localisées en rebord de versant au Nord, à l'Est et au Sud. Un vaste glacis enherbé s'étend sur le 1/3 Ouest, prolongeant les pâtures originelles. La silhouette imposante du groupe fortifié est partiellement visible depuis la vallée, car pour des raisons stratégiques, la végétation périphérique est maintenue basse.

Restitution du territoire de Scy-Chazelles en 1900



Scy-Chazelles au milieu du XX^e siècle :

La restitution de l'occupation de sols de Scy-Chazelles au milieu du XX^e siècle a été réalisée à partir d'un assemblage de photographies aériennes noires et blanches, datant de 1958 (document AGURAM).

Le plan d'utilisation des sols qui découle de cette analyse cartographique montre un territoire extrêmement bouleversé, qui présente une physionomie très différente de celle, observée jusqu'alors.

Le changement majeur réside dans la disparition du vignoble sur l'ensemble des coteaux et son remplacement par une multitude de petites parcelles cultivées en vergers et jardins potagers, ou laissées en herbe. Imbriquées étroitement les unes aux autres et disposées généralement en lanière dans le sens de la pente, ces parcelles dessinent une " mosaïque " végétale remarquable, qui ne laisse en rien deviner le passé viticole de la commune.

Pourtant la vigne n'a pas totalement disparu du territoire de Scy-Chazelles, puisqu'aux dires des anciens et au regard de certaines photographies de l'époque, on distingue çà et là, la présence de quelques rangées de vignes enserrées dans les cultures potagères. Il ne s'agit plus de cultures intensives et commerciales, mais de petites cultures familiales qui répondent à la consommation des villageois.

L'éradication du vignoble du Val de Metz en quelques décennies résulte de la conjugaison de plusieurs facteurs, dont certains ont déjà été évoqués dans la description du territoire de Scy-Chazelles à la fin du XIX^e siècle et au début du XX^e siècle :

- la nouvelle voie ferrée Metz - Amanvillers - Verdun - Paris renforce la concurrence des vins du Midi ;
- le chemin de fer offre en outre de nouvelles perspectives de travail aux jeunes villageois qui désertent les vignobles des communes du Val de Metz

- La bourgeoisie messine qui investissait jusqu'alors dans la vigne, se détourne massivement dès la fin du XIX^e siècle et oriente ses placements financiers vers des domaines plus prometteurs et notamment vers l'industrie naissante ;
- des gelées catastrophiques ruinent les récoltes de 1854 ;
- le phylloxera ravage le vignoble mosellan et accélère son déclin ;
- la politique agricole de la première moitié du XX^e siècle favorise le développement de l'arboriculture fruitière qui fait une apparition remarquée sur les côtes du Val messin.

Si l'occupation allemande permet au début du siècle une légère reprise du commerce viticole vers les pays d'outre-Rhin, certains aspects pervers de la nouvelle économie nuisent considérablement au vignoble de Moselle.

La recherche de la quantité au détriment de la qualité favorise un cépage résistant à la maladie, mais de qualité médiocre, le " Gouais ". Le coupage des vins locaux avec des vins de Bourgogne et du Sud de la France entraîne lui aussi une perte de qualité qui ternit l'image de marque des vins locaux.

Aux bouleversements viticoles s'ajoutent le développement de la Ville de Metz et l'urbanisation des communes périphériques. Sous la poussée de l'urbanisme allemand, les localités constituées sur le pourtour de la capitale mosellane, connaissent un essor considérable en ce début de siècle.

Des quartiers d'habitation et des industries s'implantent de part et d'autre de la route nationale, en contrebas du Mont Saint-Quentin. La route qui présentait encore en 1900 un environnement rural, prend dans les années 1920 -30 la physionomie d'un boulevard urbain, desservi depuis Metz par un tramway à cheval.

Au milieu du XX^e siècle, la pression urbaine s'accroît sur la commune de Scy-Chazelles qui jouit d'une localisation et d'une exposition exceptionnelles. Les côtes orientées au Sud sont particulièrement recherchées par les candidats à la construction et l'habitat résidentiel se développe à la périphérie des villages, sur le versant Sud du Mont Saint-Quentin.

Les parcelles nouvellement bâties s'imbriquent entre les alignements d'arbres fruitiers et bénéficient de vues panoramiques tout à fait remarquables sur la vallée et l'agglomération messine. Ce sont généralement des citadins qui s'installent sur la commune, avides d'un environnement rural aux portes de la ville.

Les jeunes générations villageoises recherchent en outre de plus en plus un emploi en ville et délaissent le travail de la terre. Cette déprise agricole naissante amorce un début d'enfrichement sur les côtes, mais le phénomène encore limité ne nuit pas aux paysages de la localité.

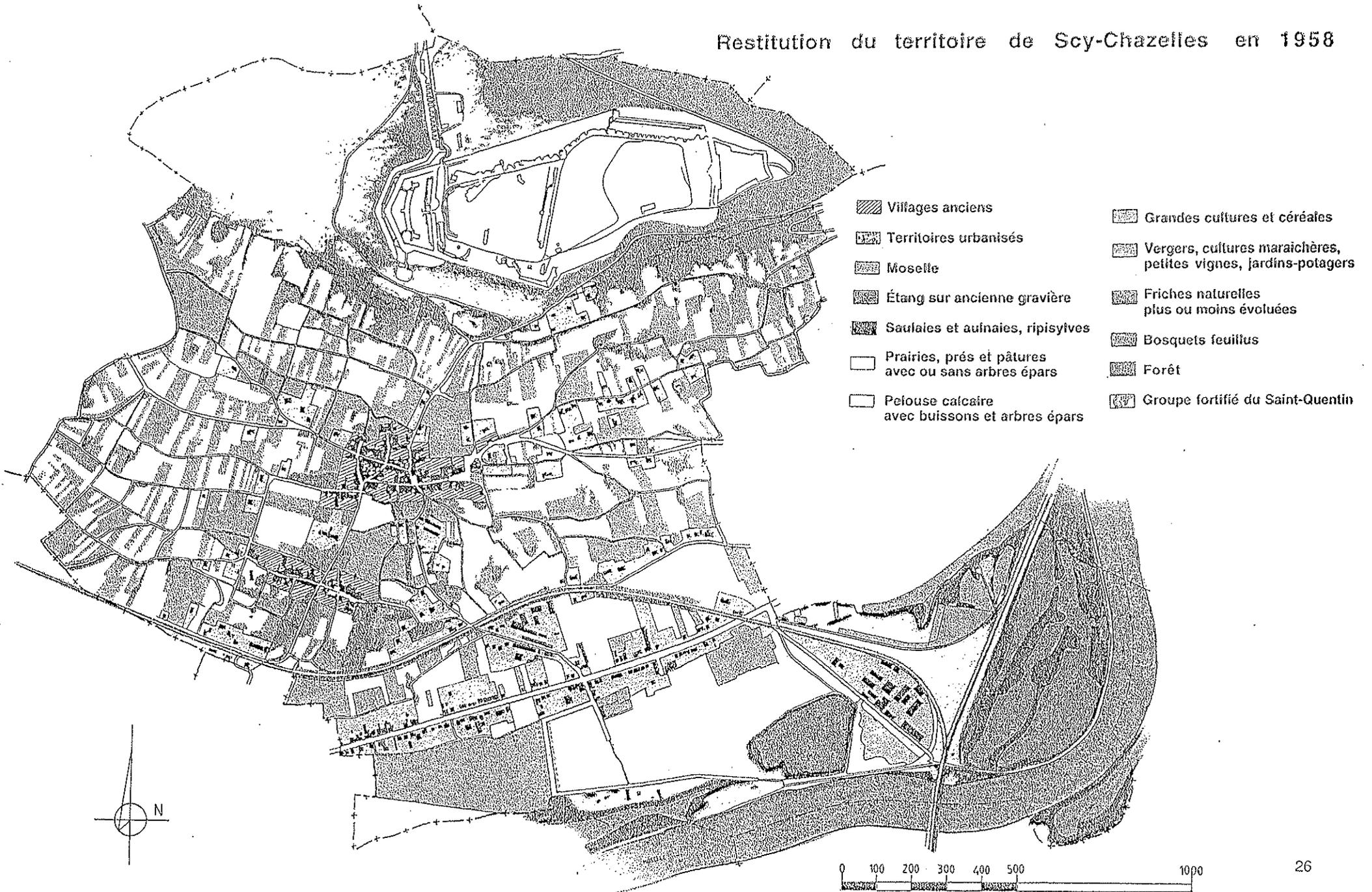
Par contre, sur la zone de rupture de pente, en contrebas du groupe fortifié, la friche prend des dimensions plus importantes sur les anciens pierriers, gagne les parcelles voisines et évolue même vers la forêt à l'extrémité Est du promontoire qui se coiffe progressivement d'un manteau boisé.

Plus que la friche, qui semble encore contenue en ce milieu de XX^e siècle, c'est la disparition du vignoble et le développement d'un habitat diffus sur le versant Sud du Saint-Quentin qui déprécie les paysages de la localité. Non seulement l'histoire viticole de Scy-Chazelles qui a perduré près de 14 siècles est effacée, mais l'étagement des cultures si caractéristique de la commune n'est plus tout à fait perceptible. La lisibilité des paysages devient confuse.



Détail du parcellaire de Scy-Chazelles en 1958

Restitution du territoire de Scy-Chazelles en 1958



Scy-Chazelles en l'an 2000 :

La restitution de l'occupation de sols de Scy-Chazelles à la fin du XX^e siècle a été réalisée grâce à des investigations menées sur le terrain et à l'exploitation de photographies aériennes transmises par le Conseil Général de la Moselle.

Le plan d'utilisation des sols qui découle de cette approche analytique montre un territoire extrêmement confus, qui a perdu l'étagement de ses cultures et sa cohérence d'ensemble.

La commune présente aujourd'hui une physionomie très contrastée, liée notamment à la juxtaposition de zones urbanisées distinctes, dans lesquelles des friches naturelles plus ou moins développées, viennent s'insérer.

Le piémont du Mont Saint-Quentin est devenu un prolongement des faubourgs de la ville de Metz. La route nationale 3 est bordée de maisons de ville, de commerces et de quelques supermarchés et entrepôts industriels. Des lotissements pavillonnaires plus ou moins denses dont les plus récents sont en cours de réalisation, occupent les terres jusqu'au pied du versant. Deux zones industrielles se sont implantées sur les bords de la Moselle et leurs infrastructures déprécient considérablement les perceptions visuelles vers les rives boisées du fleuve. Enfin, les ourlets arborés des anciennes gravières sont colonisés de petits bungalows et autres " bi-coques " à l'architecture souvent douteuse.

Sur le versant Sud du Mont Saint-Quentin, les villages de Scy et de Chazelles, qui constituaient autrefois deux îlots bâtis au cœur du vignoble, sont aujourd'hui prolongés de zones résidentielles plus ou moins diffuses, qui les relient l'un à l'autre, ainsi qu'au faubourg urbain de Scy-Bas. Ce tissu urbain continu et hétérogène, où s'entremêlent les villages et la ville, rend particulièrement confuse la lecture paysagère de la localité, notamment sur la partie Est du versant où les limites entre bourgs et zones pavillonnaires sont peu perceptibles.

L'existence de friches aux abords immédiats des habitations renforce encore la confusion générale qui règne sur le territoire communal. Les friches constituent en effet un composant majeur du territoire de Scy-Chazelles. Résultant de la déprise agricole, de la spéculation foncière et de découpages parcellaires réalisés dans le but d'urbaniser (AFU des Vignes), elles sont présentes sur l'essentiel des terres pentues non bâties, où elles constituent des masses végétales informes.

Mélangées d'arbustes, d'arbres et de surfaces en herbe dans des proportions très variables, elles moutonnent sur les coteaux allant jusqu'à constituer des bosquets sur le rebord du plateau sommital, voire des masses boisées dans la partie Nord-Est du ban communal. La présence de robiniers, d'érables planes et sycomores, de frênes et de saules dans ces friches, laisse augurer d'une fermeture visuelle rapide des paysages, car ces arbres poussent vite et atteignent de grandes dimensions (20-25 m, voire plus), sous nos climats et sur les sols du Mont Saint Quentin.

Quelques rares parcelles encore exploitées en jardins-potagers, près de fauche ou vergers traditionnels de hautes tiges, ponctuent çà et là ces friches, mais ne suffisent pas à atténuer l'impression générale d'abandon des terres. Certains potagers sont " taillés " à même la friche (amont de la route de Lessy et Nord-Est du ban), parfois sans tenir compte des limites parcellaires actuelles. Cernés de clématites, de ronces, d'orties, de solidagos et d'acacias, ils constituent des enclaves insolites au sein d'un Océan végétal prêt à les engloutir.

Seules les pentes situées au Nord-Ouest du village de Scy semblent encore résister à cette invasion végétale lente et inexorable, puisque l'on y rencontre encore de petites parcelles jardinées avec minutie, ainsi qu'un secteur en vigne, peigné et ordonné dans le sens de la pente.

Aucun labour n'est par contre visible sur le coteau, les seules terres labourées étant regroupées en fond de vallée, à l'emplacement des anciennes prairies humides qui soulignaient la zone inondable et qui ne subsistent qu'à l'extrême Sud-Ouest du ban communal.



Le piémont du Saint-Quentin : un prolongement des faubourgs de Metz



Les friches colonisent les côteaux jusqu'aux abords des villages

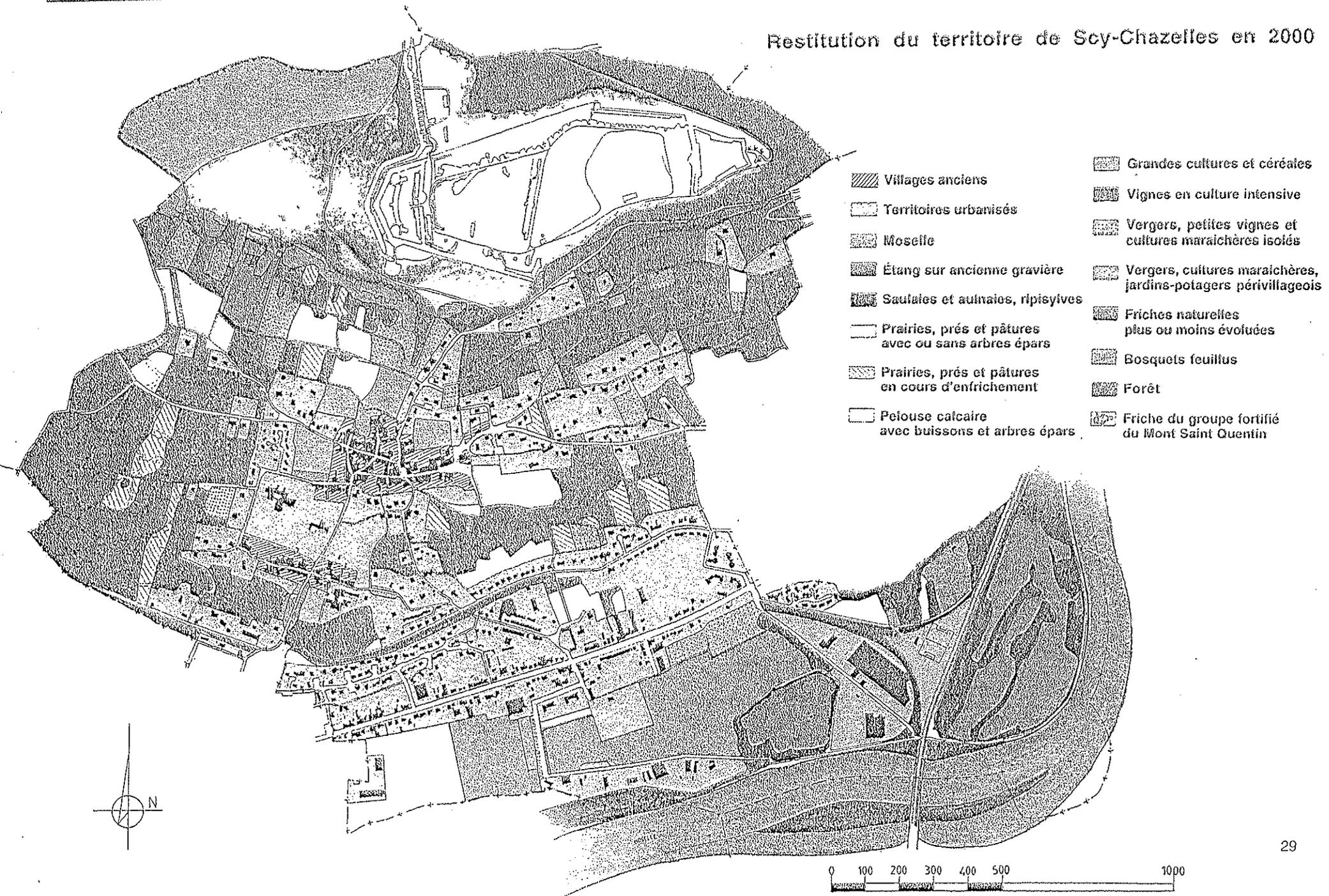


Quelques jardins-potagers subsistent encore au cœur des friches



Les paysages ouverts des côteaux se referment inexorablement

Restitution du territoire de Scy-Chazelles en 2000



1.4 - LES ANCIENS CHEMINS ET LES NOUVELLES ROUTES

Les campagnes messines sont sillonnées de routes qui eurent une valeur stratégique et les villages se sont tenus souvent à l'écart, au milieu de leur finage et pour beaucoup, auprès d'un château dont la masse domine la rue principale.

Il semblerait que le Mont Saint-Quentin commandait plusieurs voies de passage à l'époque gallo-romaine. Les sources archéologiques sont parcimonieuses, mais attestent la présence d'une voie romaine au pied du Mont Saint-Quentin. D'autres indices étayent l'hypothèse de la présence de voies secondaires (Diverticula) au-dessus de Plappeville (Pappoli-villa). Cette voie se serait dédoublée, l'une pour rejoindre St-Privat et l'autre pour descendre vers Metz. Elle traverse Chazelles qui n'est alors qu'un simple castellum romain.

Au Moyen Âge le réseau romain est partiellement conservé. La route de Reims à Strasbourg qui traverse Metz change quelque peu de tracé et passe par Châtel-St-Germain ou par Saulny.

À partir de la conquête française, les ingénieurs militaires et géomètres du roi font un inventaire relativement précis de la nouvelle province française. Étant donnée l'importance stratégique de Metz, plusieurs cartes des environs de Metz seront régulièrement réalisées et mises à jour.

La carte établie par Molina en 1704 donne l'une des représentations les plus fiables du XVII^e siècle des villages aux abords de Metz. La structure des villages y est transcrite et correspond déjà aux plans cadastraux établis un siècle plus tard sous Napoléon.

La carte de Naudin (1748) plus précise de celle de Cassini (1760) qui lui est contemporaine représente schématiquement les voies d'accès qui relie Scy à Metz. La route qui descend directement de Chazelles à Moulins n'existe pas. Scy et Chazelles rejoignent les bords de Moselle en passant par Moulins, via Longeau ou par Longeville.

La commune semble alors ignorer les bords de Moselle et n'est pas urbanisée, alors que Longeville, village rue typique s'étire de part et d'autre de la nationale N°3 le long du fleuve.

Un siècle plus tard, les plans d'état-major des années 1860 qui retracent l'implantation des forts de la première ceinture autour de Metz précisent et dévoilent l'ossature des liaisons qui n'ont guère varié ainsi que les relevés topographiques. Toutefois, de nouveaux chemins distribuent le fort du St Quentin.

La route directe qui descend de Chazelles à Moulins est percée peu avant 1848. Les délibérations du conseil municipal font état d'une reprise qui fut engagée quelques années plus tard pour adoucir la pente qui était trop prononcée au carrefour de Chazelles. Ce témoignage pourrait expliquer l'étagement des murs de soutènement et de talus qui longent la voie au droit des propriétés Boulanger et de la congrégation des servantes du sacré-cœur de Jésus.

Les principales lignes ferroviaires provenant de Paris via Nancy pour rejoindre Thionville, sont implantées sur la rive droite de la Moselle et évitent les villages de coteaux.

Globalement, la structure urbaine des villages de Scy et Chazelles ne s'est guère développée au cours du XX^e siècle. Comparées aux plans cadastraux de 1807, les emprises bâties des deux villages traditionnels sont quasi intactes.



1704 - Carte de Molina (médiathèque du pontifroy)



Reconstitution approximative des anciens chemins

II - LE PAYSAGE ET LES PERCEPTIONS VISUELLES

2.1 - LES UNITES PAYSAGERES

Un paysage n'est jamais le fruit du hasard, notamment dans nos régions où depuis des générations, l'homme façonne des pans entiers de territoires. Les formations paysagères résultent d'une relation complexe entre un milieu naturel (climat, relief, eau, nature des sols, végétation spontanée, faune, etc.) et l'intervention humaine (implantation de l'habitat, agriculture, activités économiques, etc.).

À Scy-Chazelles, en ce début de XXI^e siècle, six unités paysagères ont ainsi pu être discernées. Ces unités ne sont pas figées, mais évoluent dans le temps, à des vitesses variables, tant dans leurs limites que dans leur configuration.

• Le fond de la vallée de la Moselle

Cette unité paysagère s'étend sensiblement sur l'ancien lit de la Moselle, entre le fleuve et les constructions qui bordent la RN 3. Présentant une topographie plane sans surprise sur un sol de bonne qualité bien alimenté en eau, ce territoire a depuis longtemps été mis à profit par l'agriculture. Autrefois occupé par de grandes prairies humides et des pâturages, cet espace est aujourd'hui principalement labouré et cultivé en céréales.

Urbanisé au début du XX^e siècle, le fond de vallée a dans son ensemble échappé aux bâtisseurs pour cause d'inondabilité. Deux zones industrielles y sont toutefois implantées, ainsi que des équipements sportifs et un terrain de football, dépréciant sensiblement la physionomie du site.

La présence de jardins potagers au Nord, la persistance de haies arborées à base de saules, d'aulnes et de frênes sur les berges du fleuve, atténuent l'impact négatif de ces infrastructures et apportent une certaine qualité paysagère au site. Le secteur conserve d'ailleurs un réel attrait paysager puisqu'il offre un recul remarquable par rapport au Mont Saint-Quentin, dégageant ainsi un vaste panorama vers le versant Sud-Est du relief et le village ancien de Scy.

Aujourd'hui la volonté communale d'engager une mutation vers des activités tertiaires, sportives et touristiques, dans un environnement mis en valeur, laisse entrevoir une renaissance de cette unité paysagère longtemps déconsidérée et délaissée.

• Le piémont urbanisé

Occupant un replat situé légèrement au-dessus du fond de vallée et orienté parallèlement à celui-ci, le piémont de la colline du Saint-Quentin se distingue très nettement de l'unité paysagère précédente.

Fortement urbanisé de part et d'autre de la RN3, ce secteur communal qui connut un essor important entre les deux guerres, prolonge l'agglomération messine au pied du mont Saint-Quentin. Il se compose d'une succession de maisons de ville, de commerces, d'équipements publics et de quelques bâtiments à caractère industriel, implantés le long de la route nationale.

Sur la frange Nord du piémont, à la naissance des coteaux, des zones pavillonnaires conséquentes ont vu le jour ces cinquante dernières années. Les plus récents lotissements sont implantés aux abords de l'ancienne voie ferrée et sont en cours d'achèvement.

L'ensemble du piémont est aujourd'hui en passe d'être totalement urbanisé et présente une physionomie qui ne devrait plus subir d'importants bouleversements dans les années à venir. Ce caractère urbain affirmé contraste fortement avec les coteaux en friche, situés en arrière plan et qui constituent une unité paysagère distincte.

• Les coteaux semi-ouverts en cours d'enfrichement

Le versant Sud du Mont Saint-Quentin constitue une unité paysagère très étendue sur le ban de Scy-Chazelles. La disparition du vignoble, puis des vergers, l'urbanisation diffuse du versant Sud jusqu'aux abords des villages et l'enfrichement généralisé des terres ont conduit à une perte de lisibilité du paysage de côte.

L'imbrication étroite des parcelles encore cultivées et des friches environnantes, l'absence de limites clairement perceptibles entre les espaces entretenus et les espaces délaissés produisent un " fouillis " végétal parfois exubérant, qui absorbe les silhouettes des villages et masque en partie les habitations dispersées sur le versant Sud du Saint-Quentin. D'ailleurs, les perceptions visuelles des coteaux de Scy-Chazelles depuis le fond de vallée ou depuis Sainte-Ruffine révèlent un territoire à la physionomie quasi-forestière, en totale contradiction avec l'image véhiculée au cours des siècles.

Qui plus est, l'évolution constante et rapide des friches laisse présager d'importants bouleversements visuels dans les années à venir. En effet, des espèces à grand développement (robiniers, érables, frênes, saules, merisiers, noyers ...) sont présentes dans ces formations végétales et peuvent à court ou moyen terme, former des bosquets, puis des bois si aucune intervention radicale n'est entreprise. Peu à peu, les paysages ouverts des coteaux se referment et les vues panoramiques vers la vallée de la Moselle se restreignent.

Mis à part la requalification du groupe fortifié du Mont Saint-Quentin, la reconquête de l'unité paysagère du versant Sud du Mont Saint-Quentin est devenue aujourd'hui une priorité pour la commune de Scy-Chazelles qui souhaite conserver son identité.

Des propositions et des simulations présentées ci-après au chapitre VII suggèrent certains modes d'aménagement envisageables à plus ou moins long terme.

• La couronne arborée du Mont Saint-Quentin

Sur la partie haute des coteaux, les pentes se relèvent et forment une couronne ovale étirée autour du sommet du Mont Saint-Quentin. Compte tenu de leur configuration, les terres y sont impropres à toute culture et ont progressivement été colonisées par la végétation naturelle. Si la partie Sud de la couronne est principalement occupée par des friches ligneuses formant de petits bosquets discontinus sur les pierriers existants, les autres portions de la couronne sont boisées.

L'ensemble de ces formations arborées soulignent clairement la zone de rupture de pente qui annonce le sommet de la colline. Depuis la vallée, elles semblent d'ailleurs coiffer le Mont Saint-Quentin et constituent donc une unité paysagère de première importance, puisqu'elles participent à la lecture des paysages.

• Les territoires ouverts à l'Ouest et au Sud du groupe fortifié

Le sommet du Mont Saint-Quentin présente deux visages bien distincts. Dans sa partie Est, il est occupé essentiellement par la friche du groupe fortifié, tandis que dans sa partie Ouest et sur une étroite frange Sud, il présente un faciès dénudé, partagé entre une zone de labour et des pelouses calcicoles à la flore exceptionnelle. Quelques buissons et bosquets parsèment ces herbages, mais l'impression d'ensemble est celle d'un territoire largement ouvert. C'est notamment depuis ces espaces que les plus beaux panoramas sur la vallée et les Côtes de Moselle se découvrent. Le site est d'ailleurs parcouru de nombreux chemins de randonnée et très fréquenté par les promeneurs et cyclotouristes.

• La friche militaire du Fort Girardin

Historiquement, les forts détachés du Général Séré de Rivières sont des constructions prédestinées au camouflage. Toutefois, celles-ci sont enfouies sous une couverture végétale en herbe, et non pas sous une ceinture forestière qui interdit la surveillance des alentours et la visée des tirs de batteries. Les talus et les glacis sont parfaitement dressés et constituent des ouvrages aussi végétalisés qu'architecturés.

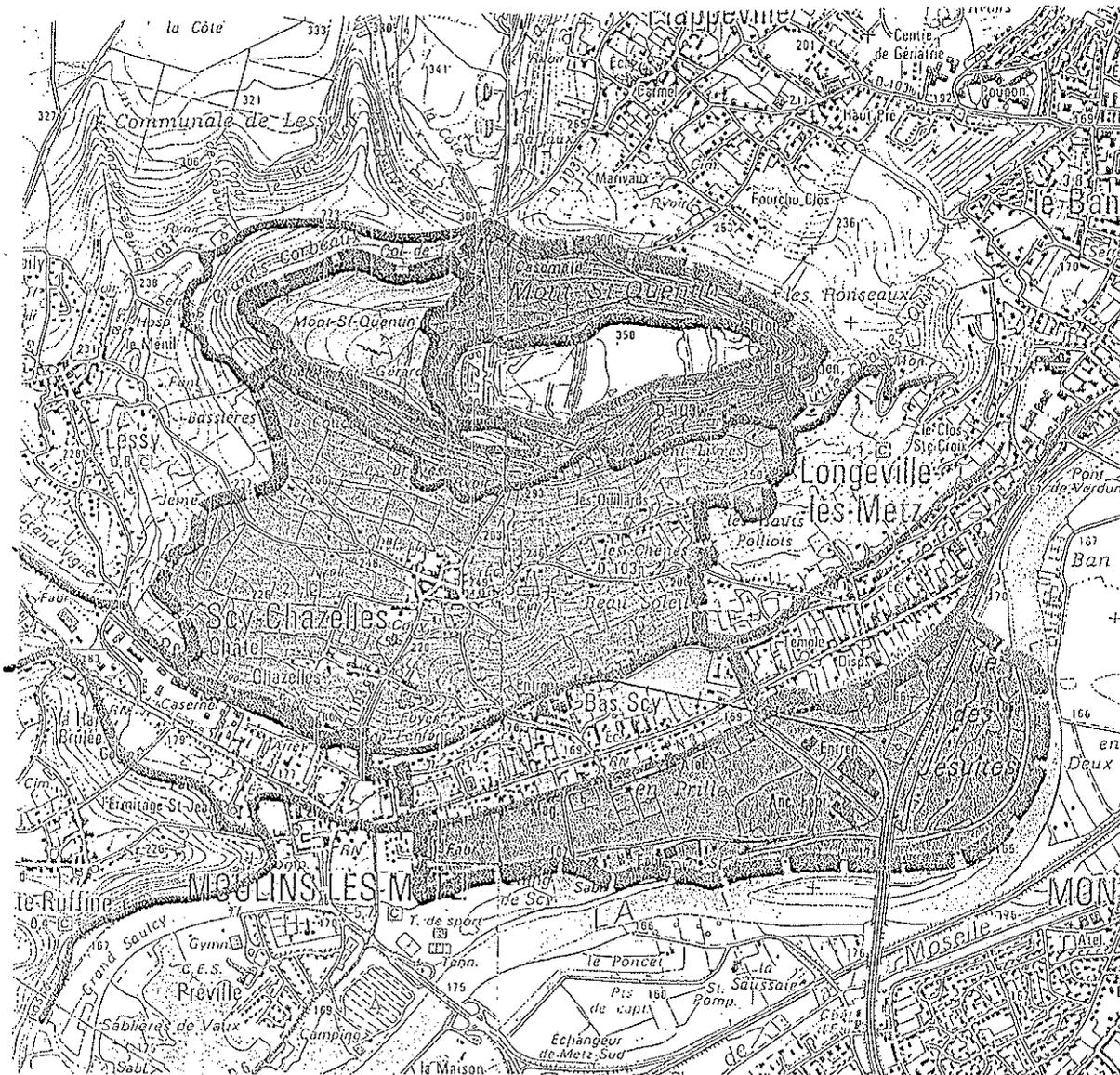
Aujourd'hui, les ruines du groupe fortifié qui coiffent le Mont Saint-Quentin constituent une unité paysagère singulière et contradictoire à son état originel. Les escarpes et les glacis militaires qui étaient découverts au début du siècle ne sont plus perceptibles depuis la vallée car ils ont été totalement absorbés par les friches d'arbres.

Totalement inclu dans le site classé, le groupe fortifié se situe en dehors du périmètre d'étude de la ZPPAUP et n'est donc pas concerné par les prescriptions réglementaires de celle-ci. Toutefois, il surplombe et jouxte toutes les franges amont de Scy et son impact visuel ou touristique sur le village est tout aussi prépondérant qu'indissociable.

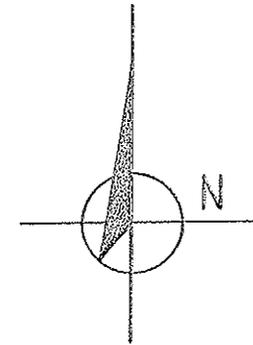
Une approche paysagère sommaire du lieu a été réalisée pour avoir une vision globale du territoire communal et formulé ci-après des propositions et des prescriptions en accord avec celles du site classé.



*Vue du fort Diou meurtri après les bombardements de 1944
« Histoire du Mont St Quentin » éditions Gérard Klopp*



-  la friche militaire du fort Girardin
-  Les territoires ouverts à l'Ouest et au Sud du fort
-  La couronne arborée du Mont Saint-Quentin
-  Les côteaux semi-ouverts en cours d'enfrichement
-  Le piémont urbanisé
-  Le fond de vallée de la Moselle



Carte des unités paysagères - Éch : 1/25 000°

2.2 - LES PERCEPTIONS LOINTAINES VERS LES VILLAGES DE SCY ET DE CHAZELLES

Les gravures et illustrations des XVIII^e et XIX^e siècles sur lesquelles figure le Mont Saint-Quentin, montrent un versant Sud totalement pris par les vignes et sur lequel les silhouettes des deux villages se découpent clairement.

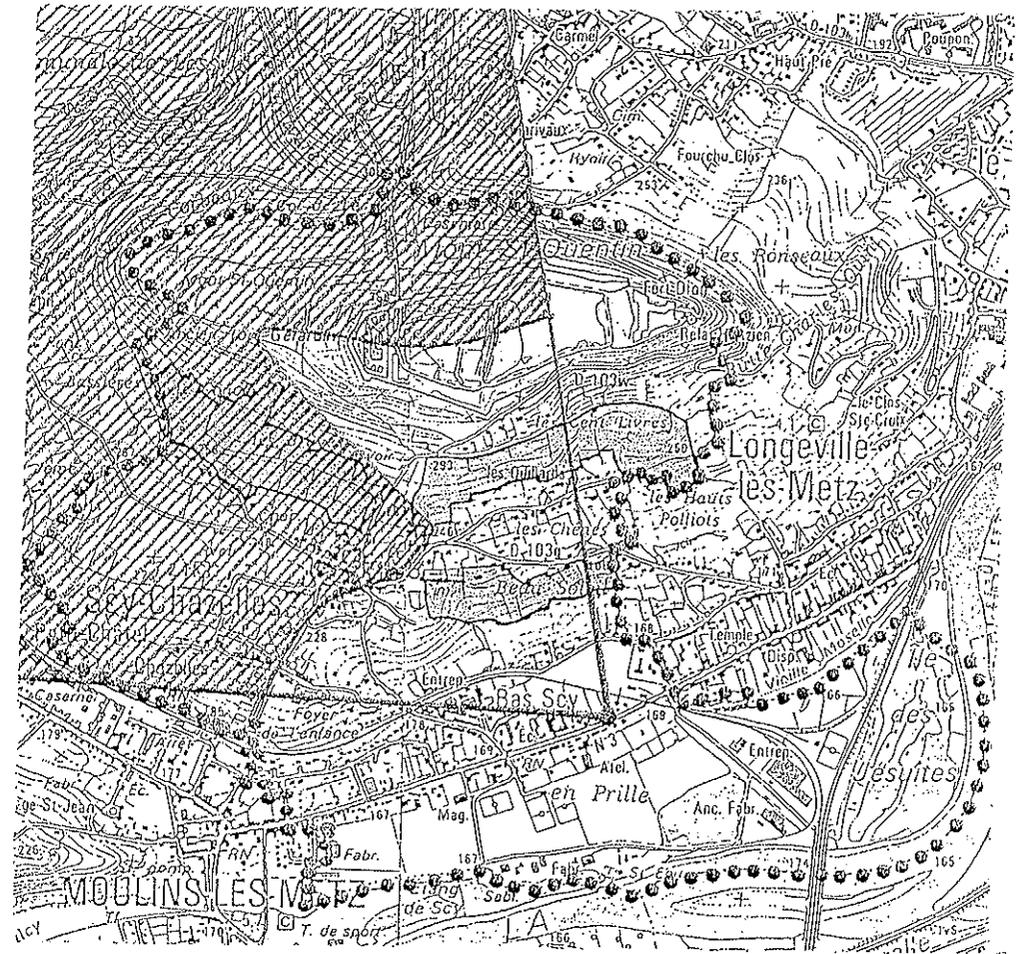
L'occupation des sols actuelle a considérablement refermé les espaces et réduit par la même occasion, les perceptions visuelles vers les villages anciens de Scy et de Chazelles.

Aujourd'hui ces perceptions visuelles sont bloquées par une succession de barrières constituées par les friches et les jardins privés sur le versant Sud du mont. Depuis la route nationale 3 en contrebas des villages, le front bâti qui borde la route interdit toute vue vers la colline.

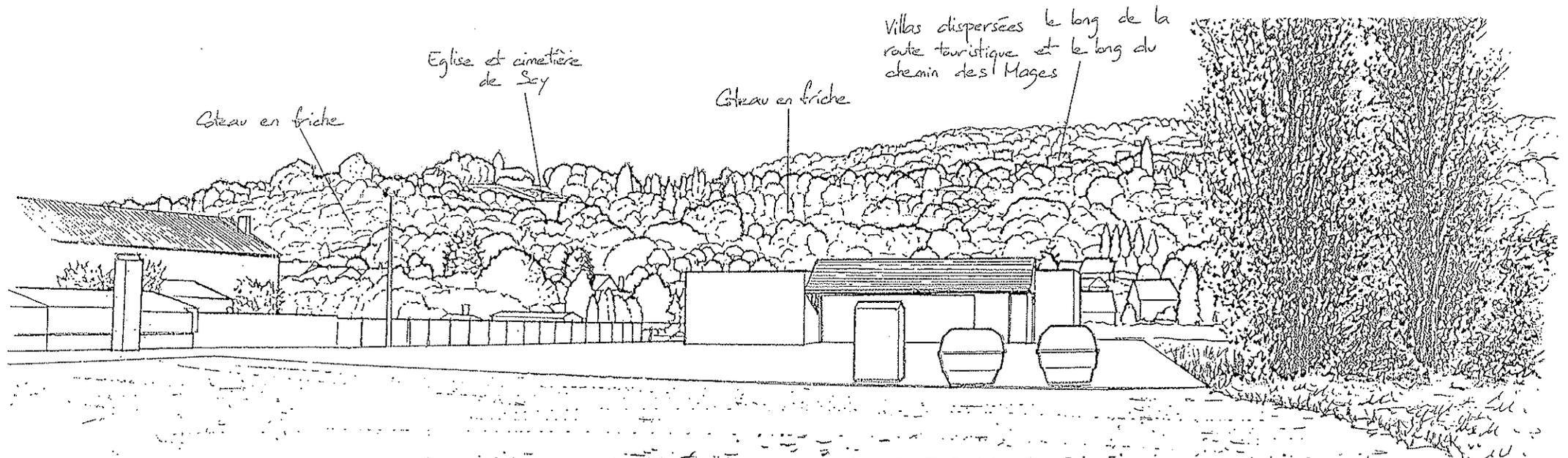
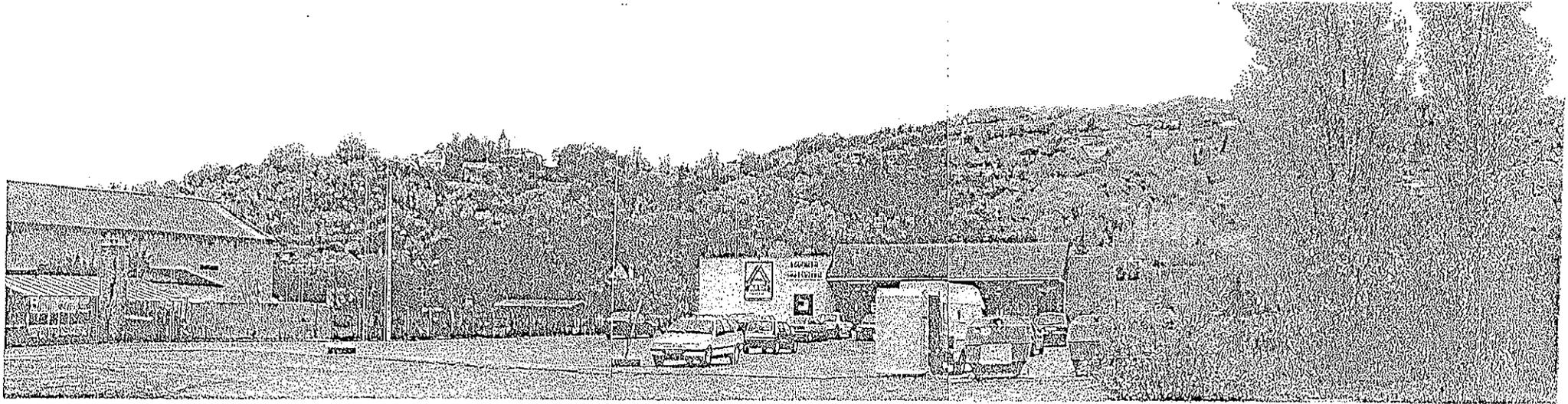
Une seule échappée visuelle a été notée au niveau du magasin ALDI, celui-ci étant implanté en recul par rapport à la chaussée, ce qui permet de dégager un cône de vue intéressant sur le village de Scy. La vision n'est cependant que partielle et ne montre que l'extrémité Est du bourg, avec son église, le cimetière, l'esplanade avec ses marronniers. Par ailleurs, le vaste parking et les entrepôts industriels en premier plan sont si dévalorisants qu'il ne semble pas utile de protéger ce cône de vue (voir photo page suivante). Il serait plus judicieux de prévoir un réaménagement de meilleure qualité sur cette parcelle.

D'autant que cette vue demeure très fragile car la friche qui se situe sur le versant est encore jeune et en pleine croissance. Dans quelques années, les végétaux en présence, composés d'espèces à grande dimension, masqueront le bâti si aucune intervention n'est entreprise pour limiter leur développement.

Notons aussi que la végétation des jardins des habitations péri-villageoises constitue elle aussi des obstacles ponctuels importants qui seront difficilement maîtrisables.



Point de vue remarquable depuis la RN3



Les constructions et le parking au premier plan dévalant les vers vers Scy et le Mont Saint-Quentin.

À l'inverse, l'ancien lit de la Moselle offre des vues remarquables vers le village de Scy et l'ensemble du versant Sud-Est du Mont Saint-Quentin. Les points de vue les plus intéressants se situent à l'extrémité Est de la voie communale qui dessert les courts de tennis et la pointe Sud de l'étang voisin.

L'observateur y bénéficie d'un recul considérable par rapport aux constructions qui bordent la route nationale 3. Ces dernières sont d'ailleurs partiellement intégrées par une frange de jardins d'agrément, de potagers et d'arbres fruitiers qui adoucissent les silhouettes des bâtiments.

Au premier plan, une vaste zone de labour totalement plane dégage le champ de vision et se prolonge latéralement, ce qui élargit considérablement l'angle de vision. Les terrains de sports situés à l'arrière des cultures, prolongent ces dernières, sans perturber les vues.

Au second plan, l'extrémité Est du village de Scy se découpe sur un premier versant en friche. On y découvre l'église, le cimetière, l'esplanade avec ses marronniers et les premières maisons situées aux abords de la mairie.

L'observateur découvre ensuite sur le pan suivant, l'essentiel du versant Sud-Est du Mont Saint-Quentin, jusqu'au ban de Longeville-les-Metz. Les résidences dispersées sur le coteau sont très nettement perceptibles, bien qu'elles soient en partie absorbées par la végétation des jardins attenants et des friches.

Le rebord du plateau sommital du mont est visible en totalité et parfaitement souligné par sa couronne arborée, tout juste ponctuée de la tour hertzienne qui le coiffe à son extrémité Est.

Le groupe fortifié demeure quant à lui invisible, car il se positionne en retrait des bois et bosquets qui ourlent la zone de rupture de pente.

Plus à l'Ouest, le village de Chazelles demeure lui aussi invisible, masqué par les friches de versant et les grands arbres qui se déploient sur les talus de la rue de Moulins-les-Metz.

Par contre, on devine à travers les frondaisons des alignements de peupliers qui barrent le fond de vallée, le front de côte lointain qui domine les communes de Jussy, Sainte-Ruffine et Rozérieulles.



Point de vue remarquable depuis le fond de vallée de la Moselle



Formations arborées
bordant la rue de Moulins

Eglise, cimetière et
esplanade de Scy

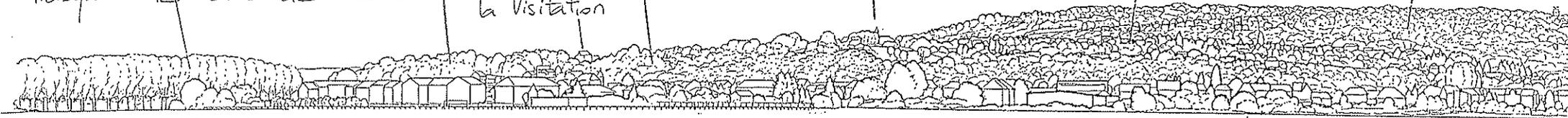
Friche boisée

double alignement de peupliers
masquant les Gtes de Moselle

Côteau en friche

Monastère de
la Visitation

Villas dispersées le long de
la route touristique, du chemin
des Mages et de la route de
Longeville

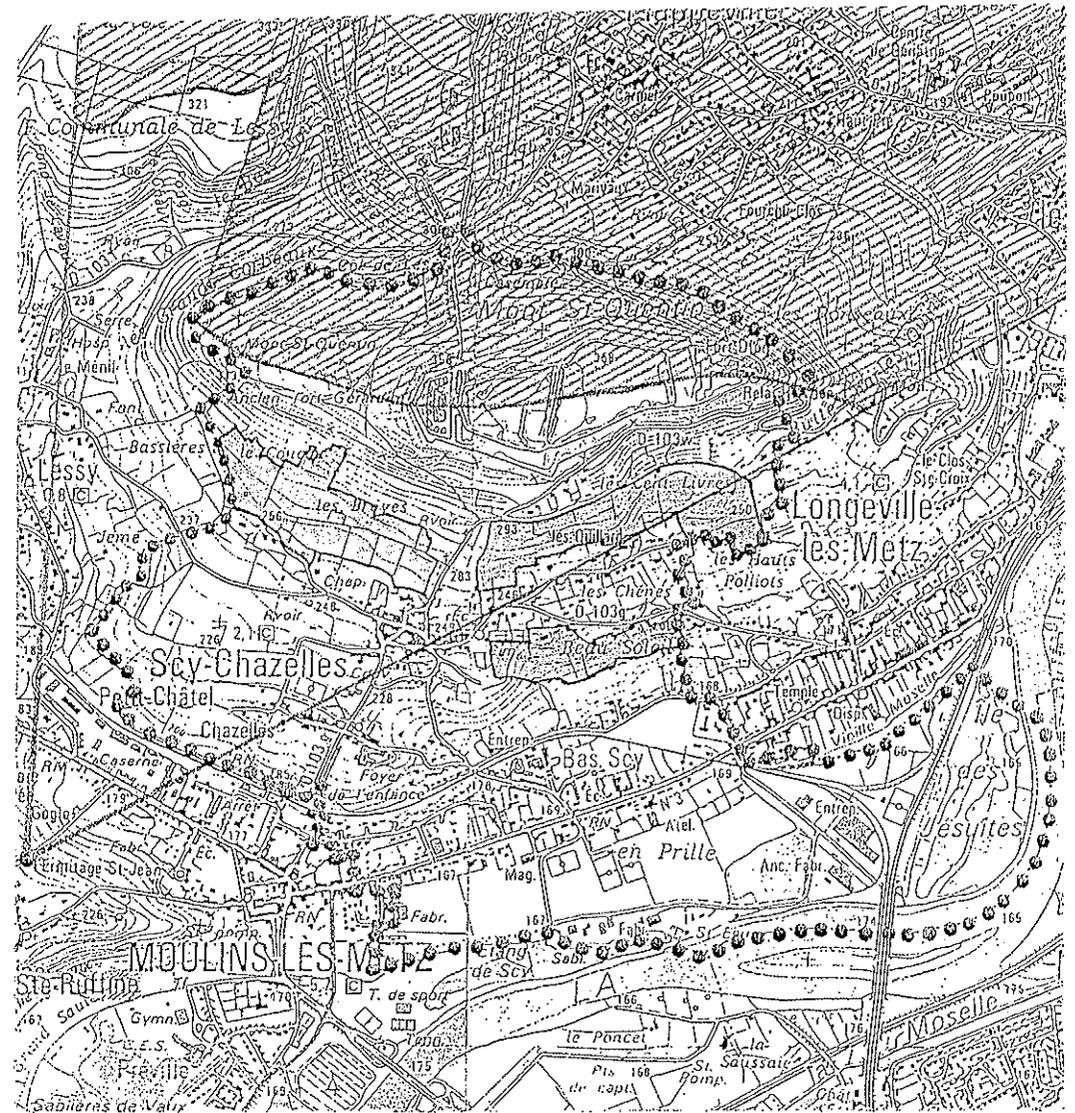


Depuis la vallée de la Moselle, les vues vers le village de Chazelles sont impossibles. La configuration du relief, les friches et le front bâti de Bas-Scy et de Moulins-les-Metz, interdisent toute percée visuelle vers celui-ci.

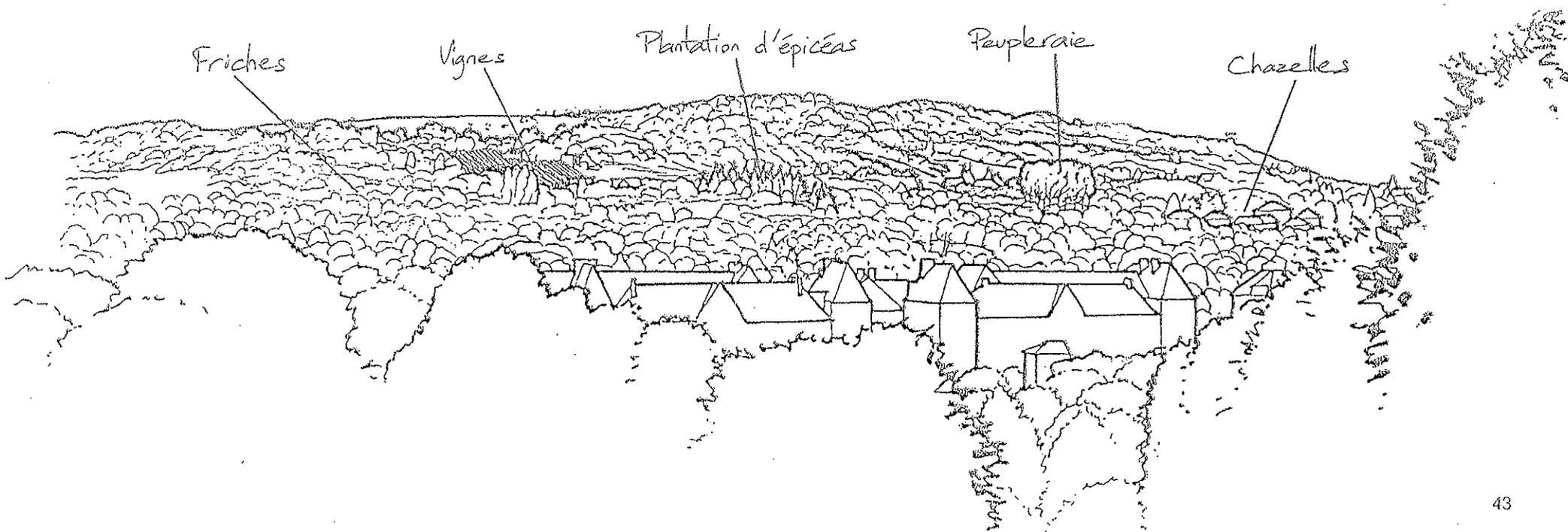
Il faut se rendre sur la commune de Sainte-Ruffine pour bénéficier d'un point de vue intéressant sur le versant Sud-Ouest du Mont Saint-Quentin et une partie du village de Chazelles. Depuis le bourg de Sainte-Ruffine, au lieu-dit Goglo, un chemin de versant plonge vers les casernes de Moulins-les-Metz. À mi-pente, un large panorama se dégage et donne à voir le flan Ouest de Scy-Chazelles.

La physionomie quasi forestière qui s'offre à l'œil donne la mesure des friches et de leur ampleur. L'ensemble du Mont Saint-Quentin semble submergé par celles-ci et peu d'éléments émergent de cette masse végétale : les vignes des confins Nord-Ouest, une plantation d'épicéas, une peupleraie, quelques toitures d'habitations dispersées, la tour hertzienne et l'extrémité Ouest de Chazelles.

La silhouette villageoise à peine amorcée ne présente pas d'intérêt particulier, puisque peu de constructions sont visibles et que leur implantation par rapport au terrain n'est pas compréhensible. Par contre, le contexte environnemental du bourg est clairement appréhendable et montre à quel point le territoire a été bouleversé en l'espace d'un siècle.

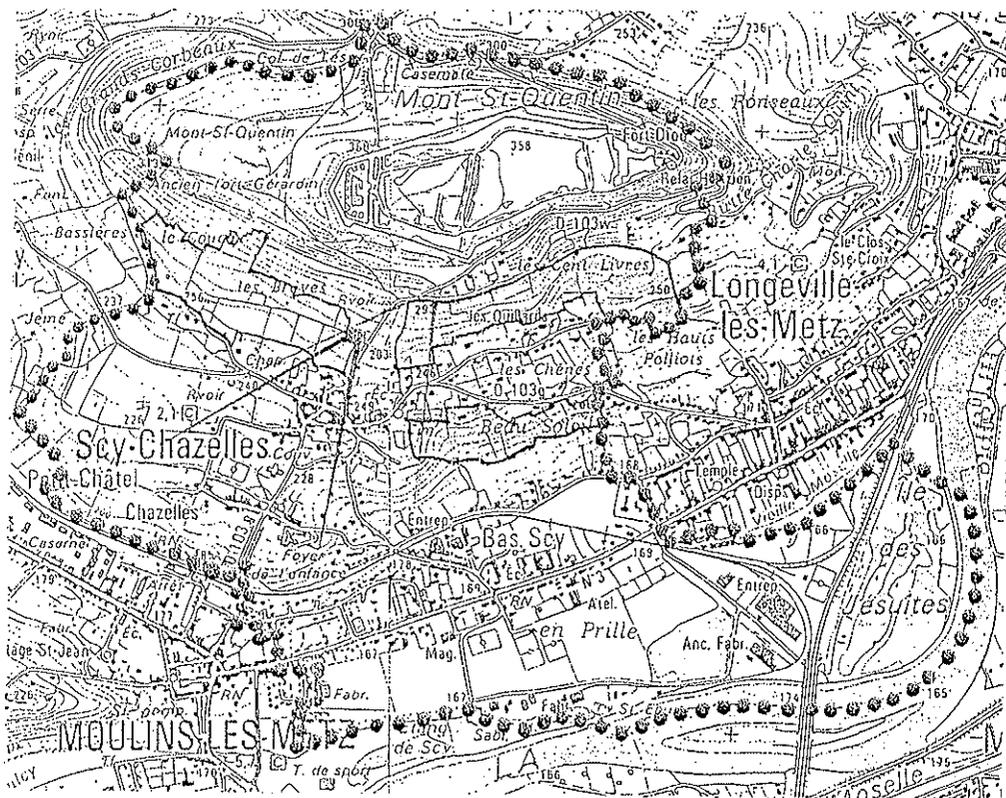


Point de vue remarquable depuis la commune de Sainte Ruffine



Depuis les hauteurs du Mont Saint-Quentin, les vues vers les deux villages sont plus aisées et permettent d’embrasser une part importante du bâti villageois. Elles demeurent toutefois d’un intérêt relatif, car elles ne permettent pas de saisir clairement le mode d’implantation des constructions par rapport au terrain, ni la configuration des villages.

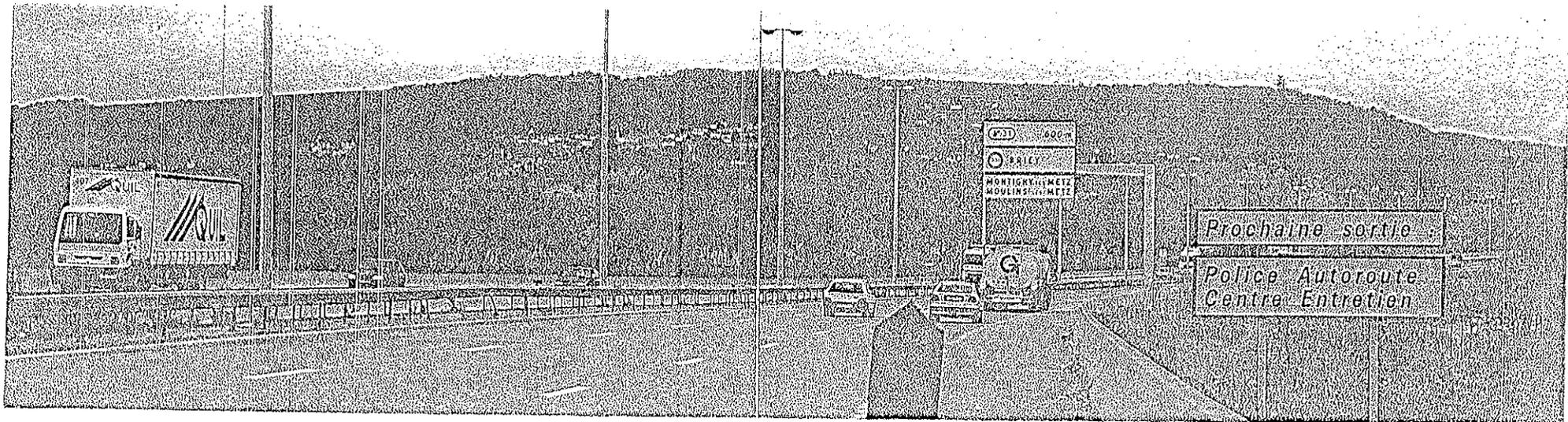
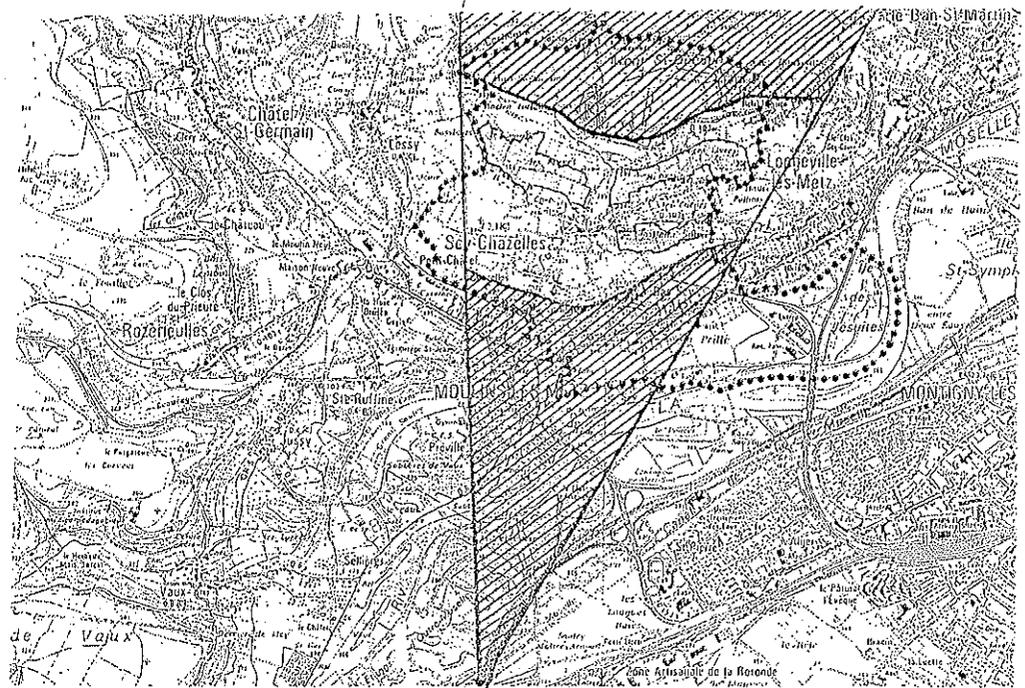
Par ailleurs l’altitude des points d’observation depuis les chemins existants n’est pas suffisante pour percevoir la séparation des deux villages. La perception des toitures des deux bourgs et des zones pavillonnaires voisines dans une même continuité donne une vision faussée de la réalité.



Sur l'autoroute A 31, lorsque l'on circule dans le sens Nancy - Metz, la voie décrit une large courbe au niveau de la zone commerciale d'Augny et s'oriente progressivement face au versant Sud du Mont Saint-Quentin.

Le territoire de Scy-Chazelles est alors dans le champ de vision des conducteurs et laisse entrevoir les silhouettes des villages anciens qui semblent constituer une seule entité bâtie, interrompue ponctuellement par la végétation des friches et les bosquets arborés qui encadrent la montée de Moulins-les-Metz. Le versant du Saint-Quentin présente quant à lui une configuration homogène, totalement recouvert par les friches.

La vision du site demeure toutefois fugace compte tenu de la vitesse élevée des véhicules et de la concentration nécessitée par la conduite. La signalétique routière très présente sur cette portion d'autoroute et les candélabres " parasitent " en outre les vues vers les paysages lointains, ne permettant pas une lecture très approfondie du territoire communal.



2.3 - LES PAYSAGES LOINTAINS PERÇUS DEPUIS LES VILLAGES

Il est aujourd'hui difficile de préciser avec exactitude la nature des vues dont ont bénéficié les Sigeocastellois au cours de l'histoire. Toutefois, la persistance d'un vignoble omniprésent à la périphérie des villages de Scy et de Chazelles impliquait forcément une large ouverture visuelle, à très proche distance des habitations. La végétation des jardins, des vergers et des potagers présente à l'arrière des maisons ne constituait pas un obstacle à ces perceptions, car les compositions de ces espaces étaient généralement organisées de façon à préserver les vues lointaines.

Par ailleurs la situation topographique des deux bourgs sur des replats localisés sensiblement à mi-hauteur du versant Sud du Mont Saint-Quentin, mettait les villages en position de balcon. De vastes panoramas devaient se dégager depuis les maisons les mieux orientées, ainsi que depuis les chemins qui contournaient le village par le Sud.

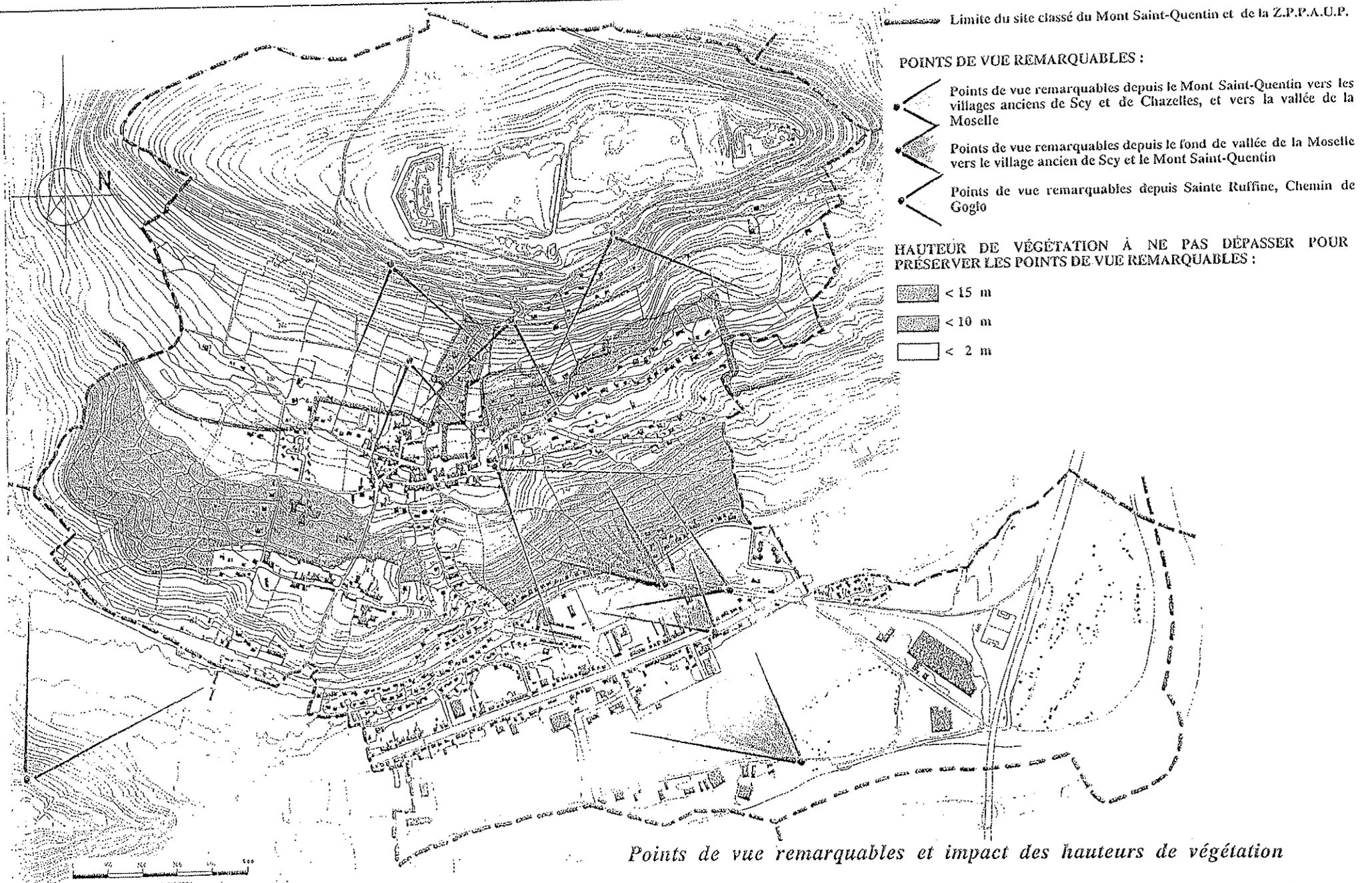
On peut donc considérer que pendant la période où la viticulture a été pratiquée de façon intensive, soit près de 14 siècles, les habitants de Scy-Chazelles ont bénéficié de vues tout à fait remarquables vers la vallée de la Moselle, notamment ceux qui résidaient sur les franges Sud de Scy et de Chazelles, d'autant que rien n'était construit en contrebas. Les champs de vision dont ils jouissaient en direction du Sud, devaient être similaires à celui que l'on a aujourd'hui, depuis l'esplanade de Scy.

Vers le Nord, si le territoire environnant les villages restait lui aussi largement ouvert, le relèvement du versant limitait de façon notable la portée des vues, mais autorisait sans doute encore de beaux dégagements visuels vers les terres péri-villageoises et le sommet du Mont Saint-Quentin.

Aujourd'hui, l'occupation des sols à la périphérie des villages est constituée de friches apparues dans la seconde moitié du XX^e siècle. Celles-ci ont colonisé la quasi-totalité des espaces non bâtis sur le versant Sud du Mont Saint-Quentin, et ont acquis pour certaines, des dimensions arborées qui interdisent toute échappée visuelle.

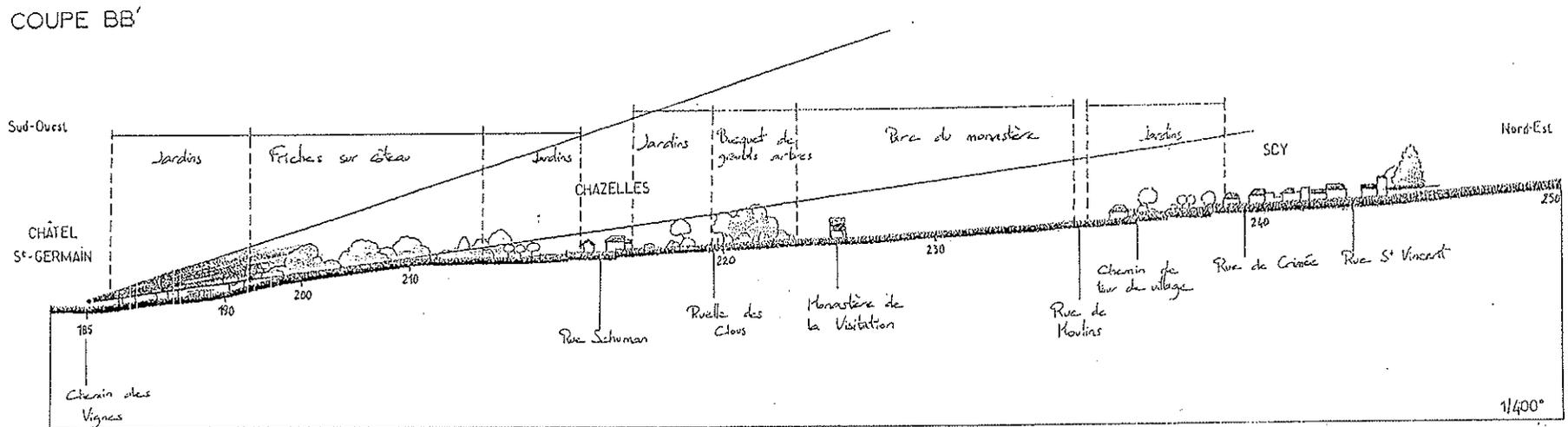
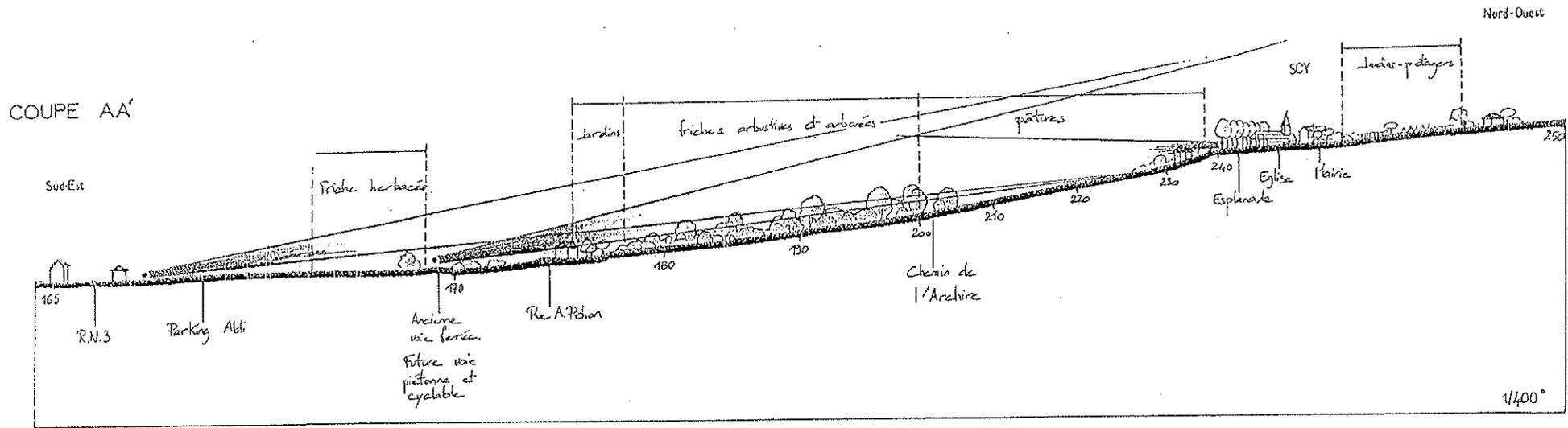
Par ailleurs, la végétation des jardins d'agrément situés à l'arrière des maisons a parfois pris une ampleur qui réduit de façon significative le champ de vision vers les paysages lointains.

Enfin, les paysages à voir depuis le village ne sont plus aussi dignes d'intérêt que par le passé. Le haut versant du Mont Saint-Quentin au-dessus des villages est absorbé par les friches et surtout le fond de vallée de la Moselle s'est considérablement urbanisé au cours du XX^e siècle. Les développements des quartiers résidentiels sur la commune de Montigny-les-Metz, l'autoroute A4 et ses échangeurs, la Zone Artisanale de la Rotonde, l'aérodrome militaire de Metz-Frescaty sont aujourd'hui devenus des points d'appel visuel qui concurrencent fortement l'attrait paysager des méandres de la Moselle et des reliefs boisés qui soulignent la vallée.

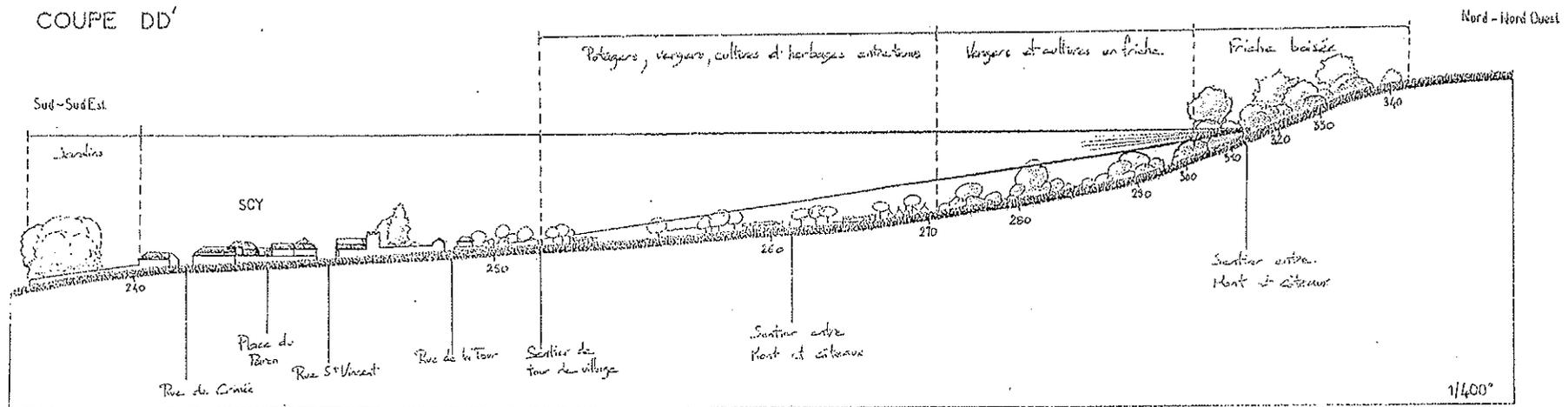
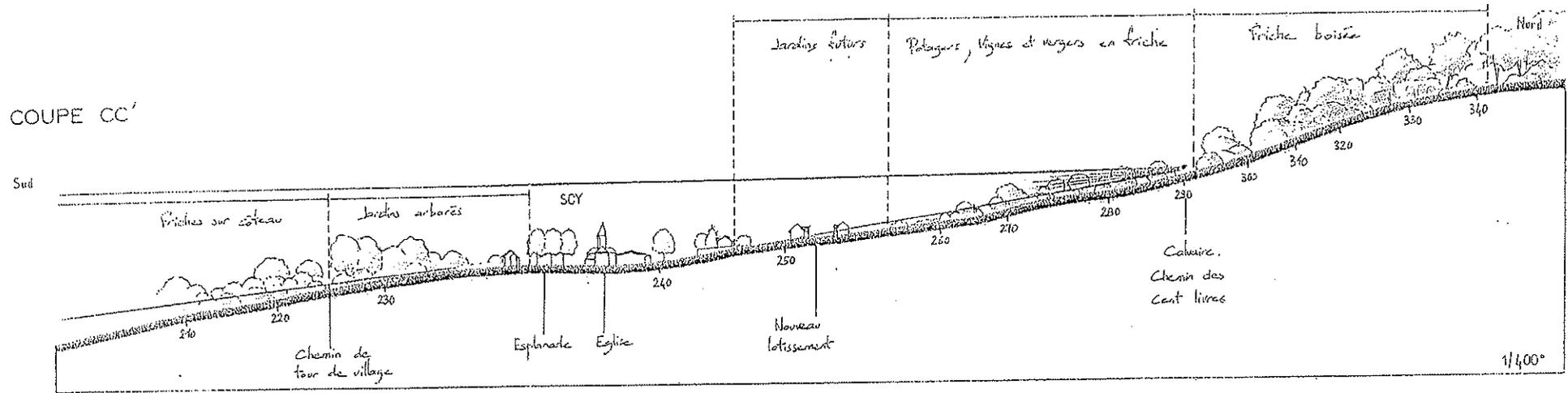




Localisation des coupes de principe de la page suivante



Vues lointaines remarquables. Coupes de principe



Vues lointaines remarquables. Coupes de principe

2.4 - LES PAYSAGES INTRA-MUROS

Si le versant Sud du Mont Saint-Quentin dans lequel s'inscrit le territoire de Scy-Chazelles présente des qualités paysagères et visuelles indéniables, les deux villages révèlent eux-aussi aussi des ambiances paysagères intérieures réellement séduisantes.

Le village de Scy :

À Scy, la densité du bâti, l'étroitesse des rues et leur caractère sinueux génèrent des cônes de vues limités, mais contribuent aussi au pittoresque du bourg. L'alignement des façades et la présence de hauts murs de clôture interdisent toute vue directe vers les propriétés privées. Ainsi de véritables joyaux totalement insoupçonnables occupent certaines parcelles (N°252-S1, N°346-S1 et N°53-S2) et restent bien à l'abri des regards indiscrets.

D'autres espaces tout aussi remarquables sont probablement dispersés çà et là à la périphérie du village, mais il ne nous a pas été possible de les visiter.

Ponctuellement, des silhouettes végétales se hissent au-dessus des murs et attisent autant l'imaginaire que la curiosité. Parfois, l'impression peut être trompeuse, car le jardin à l'arrière n'est pas toujours à la hauteur des espérances. Ainsi, au 4 de la rue de Crimée, une glycine hirsute et un châtaignier très évasé offrent sur rue, une ambiance pleine de charme, mais le jardin situé en retrait ne présente pas d'intérêt particulier.

Quelques grands arbres jouent un rôle visuel important dans la densité du village. Citons notamment le séquoia géant présent à l'arrière du n° 9 de la rue de la Tour. Cet arbre puissant, au port plutôt exotique, dresse sa lourde silhouette bien au-dessus des jardins et des habitations voisines, constituant un point de repère colossal, mais aujourd'hui totalement intégré au village.

Les jardins répertoriés présentent tous des constantes dans leur composition et leur implantation par rapport au terrain : dessin structuré, composition symétrique par rapport à un axe orienté dans le sens de la pente, disposition en terrasses, végétaux de climat doux ou chaud palissés sur les murs de soutènement toujours exposés au Sud, jardin d'agrément sur la terrasse la plus proche de l'habitation, potager en contrebas ...

Le village de Chazelles :

À Chazelles, l'organisation linéaire du bourg et le caractère cosu de certaines habitations induisent des perceptions visuelles totalement différentes, mais tout aussi remarquables. Si les jardins ne sont pas perceptibles depuis la rue principale, la présence de nombreuses plantes grimpantes (vigne vierge, glycine, lierre, chèvrefeuilles ...) sur les façades atténue le caractère minéral du bâti et offre des perceptions changeantes au fil des saisons.

Ponctuellement, des végétaux remarquables constituent des repères visuels et des points d'attraits paysagers. Ainsi, à l'extrémité Ouest du village, (parcelle 222-S4), deux buis âgés dressent leurs silhouettes tourmentées dans le prolongement de l'habitation, soulignant encore plus fortement la naissance ou la terminaison du bourg. À la croisée de la rue principale et de la rue de Moulins (parcelle N°218-S4), un magnifique tilleul déploie son vaste houppier par-dessus le mur de clôture et accompagne la courbure du carrefour. Face à lui, au pied de l'église fortifiée, un vieil if à la couronne pittoresque, bien que légèrement régularisée par une taille effectuée lors de la restauration de l'édifice, marque l'emplacement de l'ancien cimetière villageois.

Au-devant des maisons situées aux n° 25, 27 et 31 de la rue R. Schuman, des espaces mixtes associant cours et jardins, délimités par des murets surmontés de grilles donnent une connotation urbaine à la rue et créent un contraste visuel pittoresque, affirmant la singularité du lieu.

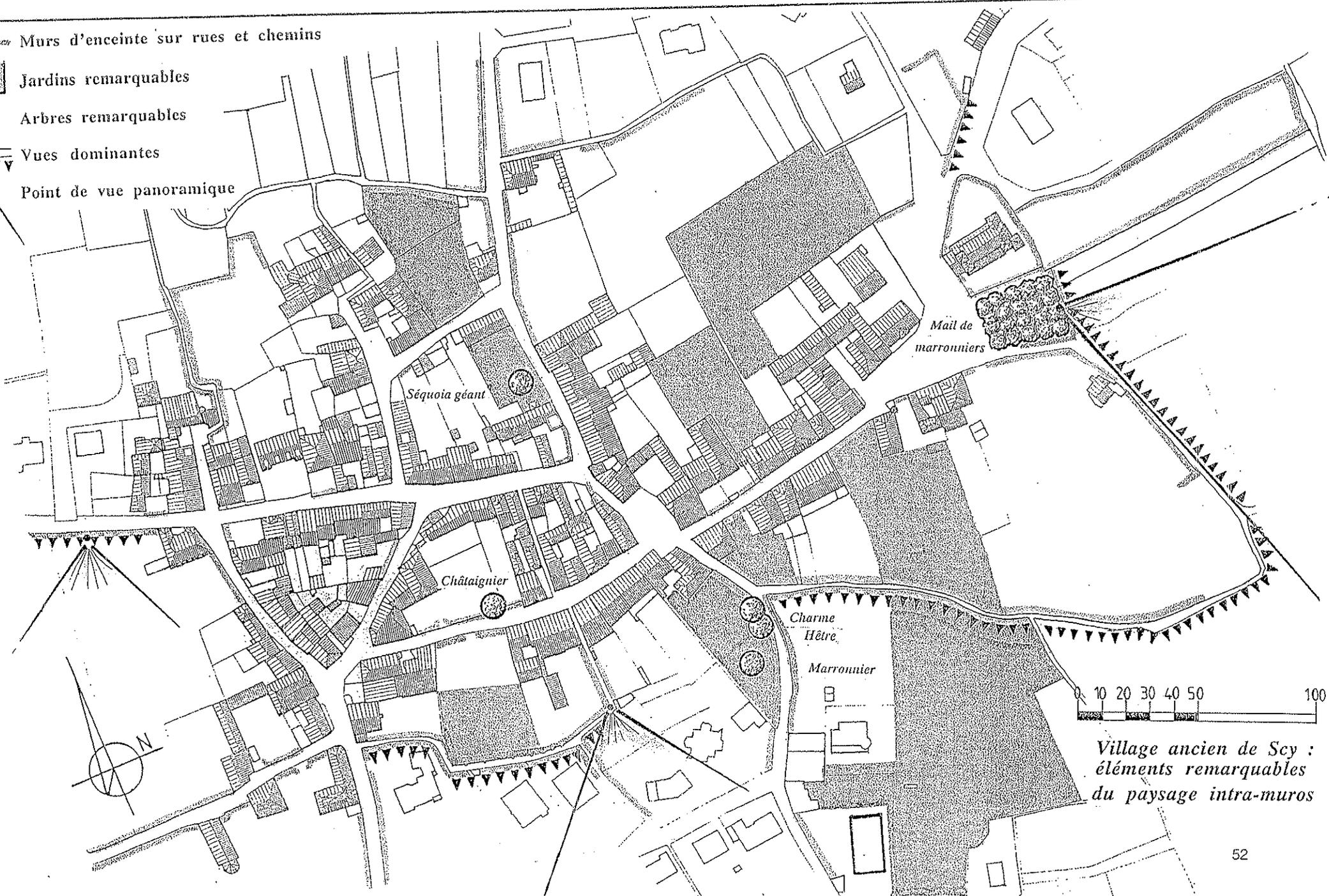
Murs d'enceinte sur rues et chemins

Jardins remarquables

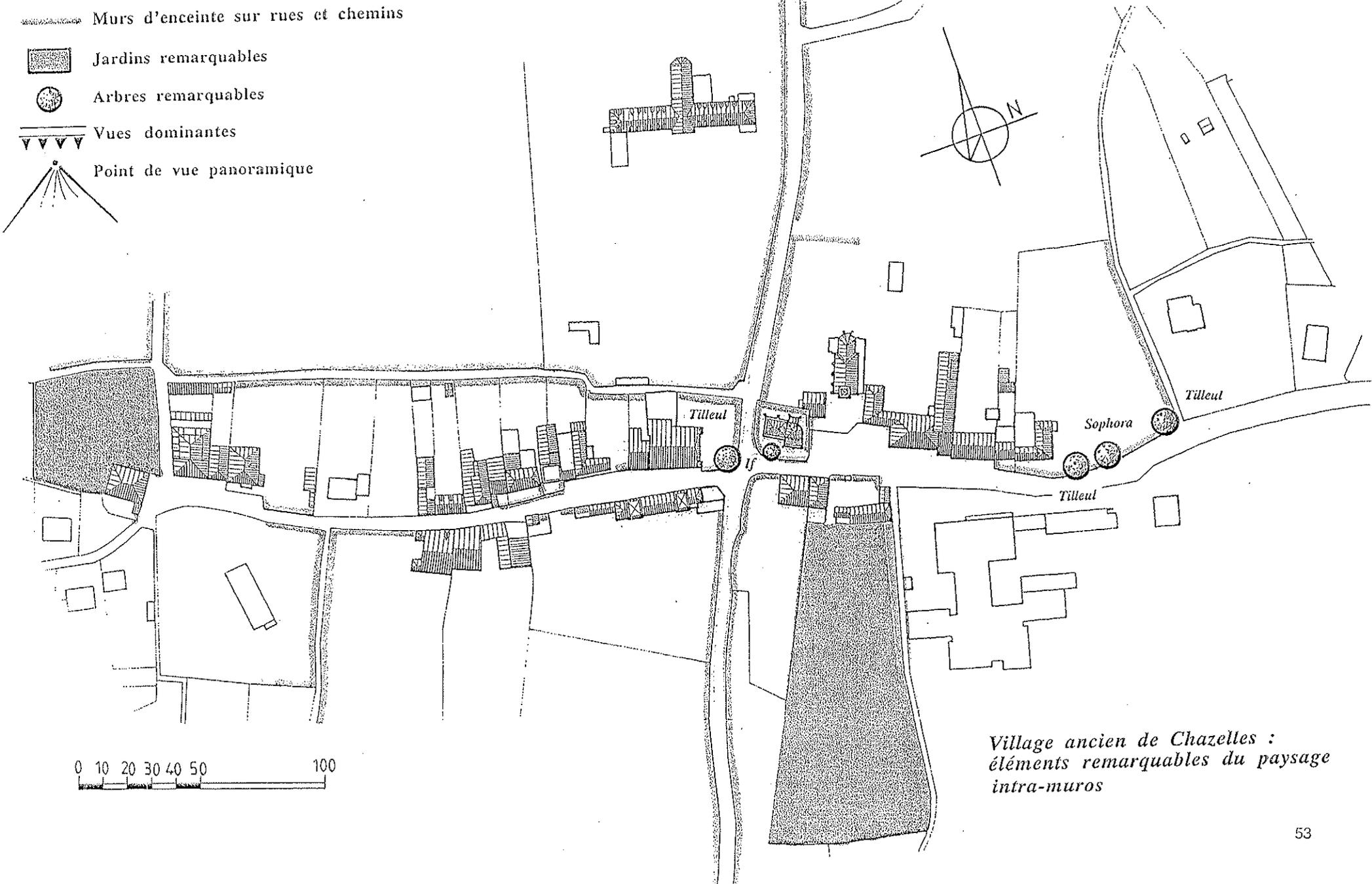
Arbres remarquables

Vues dominantes

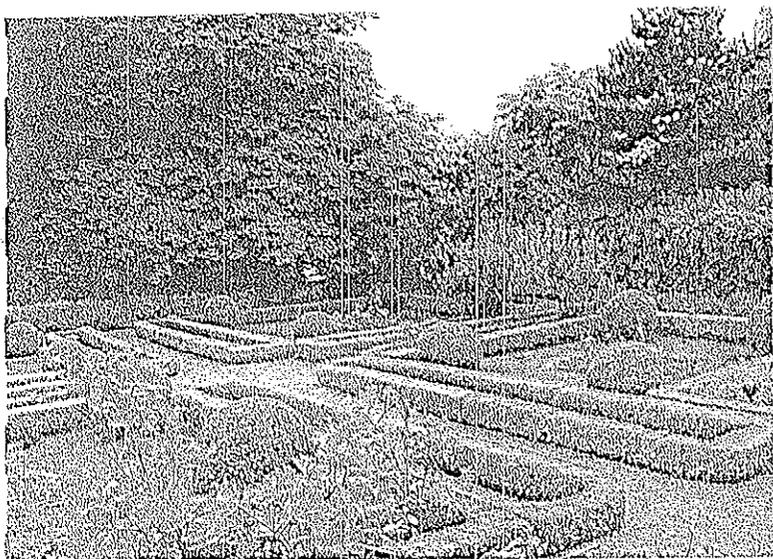
Point de vue panoramique



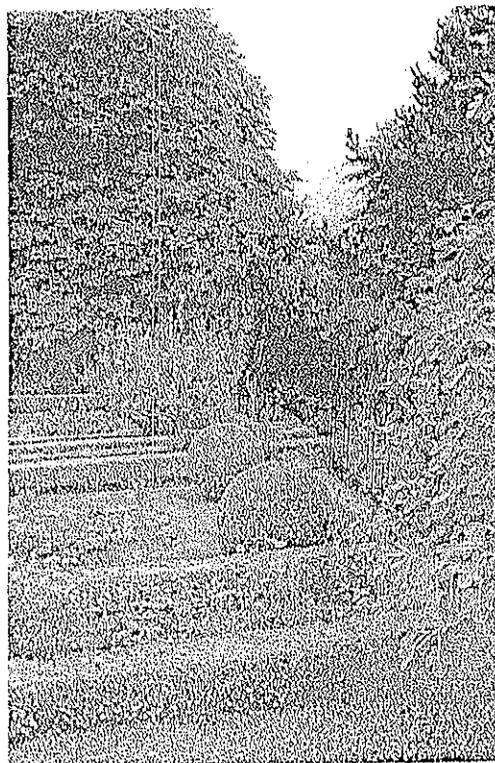
Village ancien de Scy :
éléments remarquables
du paysage intra-muros



*Village ancien de Chazelles :
éléments remarquables du paysage
intra-muros*



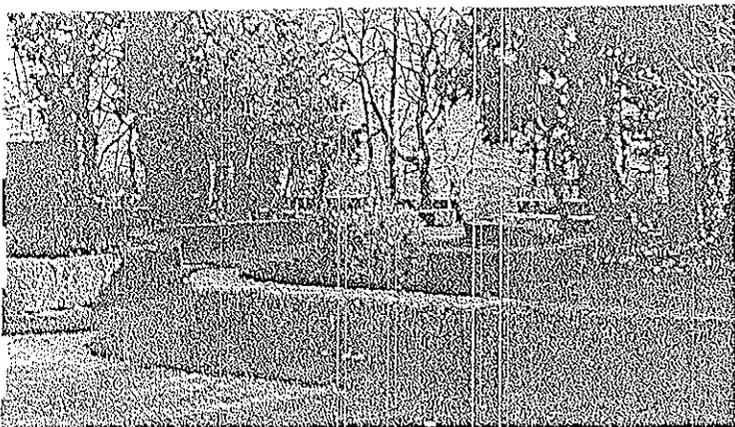
Sey - Section I - parcelle 252



Sey - Section I - parcelle 252



Sey - Section I - parcelle 245



Sey - Section I - parcelle 346



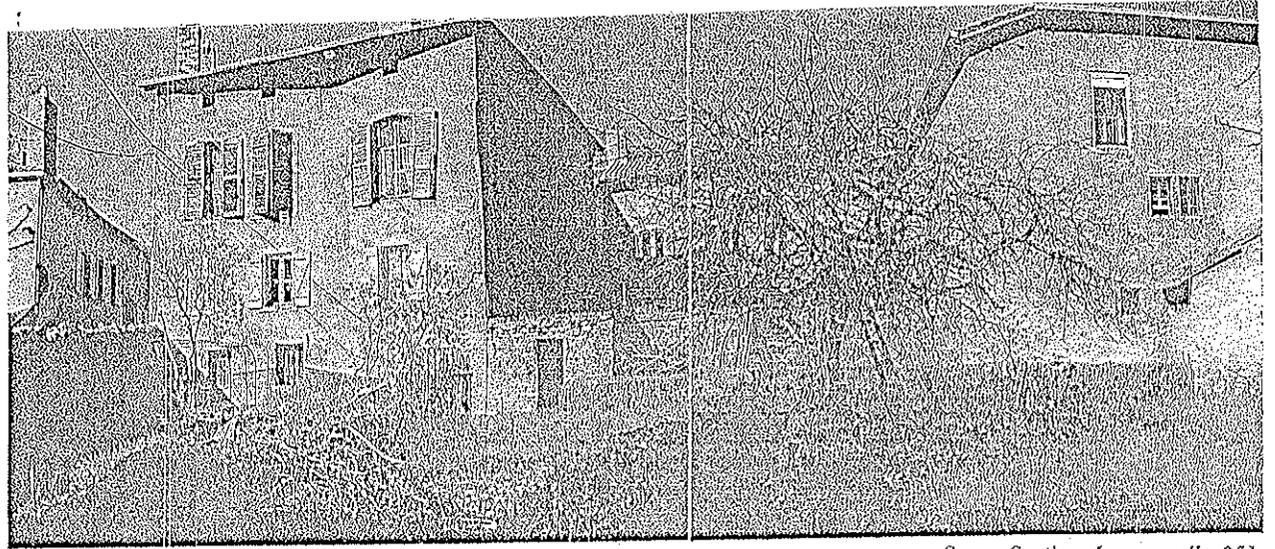
Sey - Section I - parcelle 346



Sey - Section II - parcelle 53



Sey - Section I - parcelle 251



Sey - Section I - parcelle 251



Sey - Section I - parcelle 279



Sey - Section I - parcelle 226

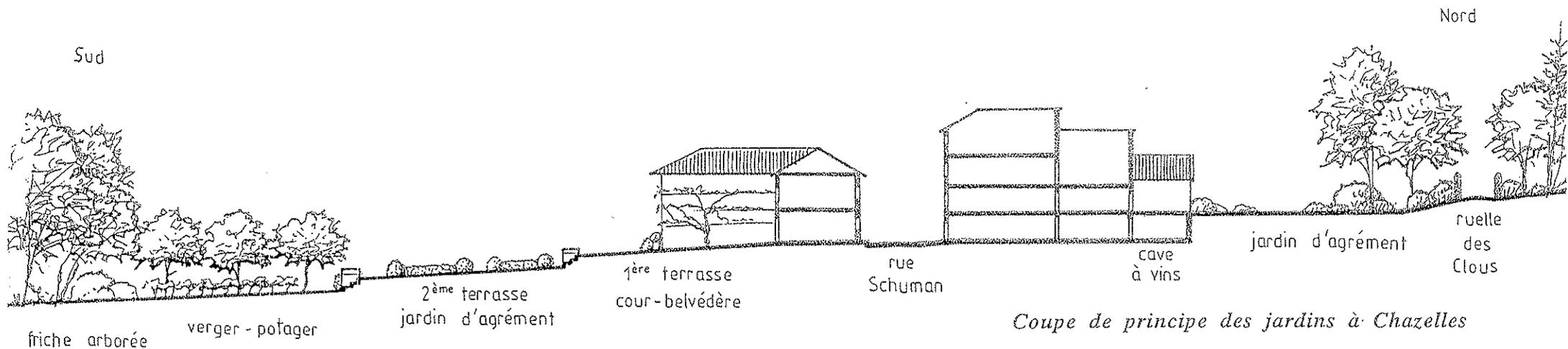
À Chazelles, les quelques jardins visités ont révélé l'existence de deux typologies, découlant de la configuration pentue du terrain (voir coupe de principe ci-dessous).

Les maisons situées le long de la rue Robert Schuman, côté aval, sont implantées sur des parcelles dont la pente s'accroît fortement vers le Sud. Les habitations se prolongent généralement par des jardins en terrasses très architecturés. Un axe de symétrie est matérialisé par une allée centrale qui épouse le sens de la pente et divise le jardin en deux espaces identiques. Au pied de la maison, une première terrasse légèrement inclinée et à dominante minérale fait office de cour et de belvédère vers le jardin d'agrément situé sur une seconde terrasse, en contrebas. Sur cette deuxième plate-forme, elle aussi inclinée, des haies basses de buis dessinent des parterres plus ou moins réguliers de part et d'autre de l'axe de symétrie. Des massifs arbustifs et floraux, ainsi que de grands arbres respectent plus ou moins l'ordonnancement géométrique de l'espace. Dans le prolongement du jardin d'agrément, un potager ponctué d'arbres fruitiers se développe ou forme éventuellement une troisième terrasse qui vient se perdre dans la masse végétale informelle des friches péri-villageoises.

En amont de la rue Robert Schuman, l'organisation des jardins est tout autre et les terrasses y sont inexistantes. En effet, comme la pente est moins accentuée, l'organisation structurale des maisons permet d'absorber la dénivellation existante entre la rue et le jardin.

L'accès au jardin se fait généralement de plain-pied depuis le premier étage et le rez-de-chaussée est directement accessible depuis la rue. Entre le jardin et la maison, une cour ou une terrasse plus ou moins étendue fait office de transition et recouvre souvent la cave à vin.

Le jardin qui se développe depuis la cour est plan ou légèrement incliné, et remonte à son extrémité Nord contre le mur qui clos le fond de parcelle. Dans ces jardins, aucune terrasse et aucun mur de soutènement n'a été relevé. Aujourd'hui, la composition des jardins s'affranchit de tout mode d'aménagement architecturé ou symétrique. Elle fait généralement la part belle à une pelouse ponctuée de massifs et de quelques arbres. Cette caractéristique est sans doute récente et découle de la division des parcelles qui sont disposées en "baïonnette" par rapport aux habitations.



Coupe de principe des jardins à Chazelles

Les chemins péri-villageois remarquables

Lorsqu'ils sont encore praticables, certains chemins situés à la périphérie des villages offrent eux aussi aux promeneurs des séquences paysagères remarquables.

Les sentiers qui contournent le village de Scy par le Sud sont parmi les plus intéressants à parcourir. À la pointe Sud-Ouest du bourg, dans le prolongement de la rue Jeanne d'Arc, un premier sentier permet une vision dominante sur les jardins qui se développent en contrebas vers le Sud. Côté amont, les jardins se positionnent au-dessus du chemin et sont dissimulés par de hauts murs de clôture. Ils sont donc invisibles, mais les couronnes d'arbres qui surplombent le sentier orientent le regard vers la vallée, créent des cadrages visuels insolites et offrent une ambiance végétale romantique. Le chemin rejoint ensuite le cœur de village et la rue de Crimée en s'insinuant étroitement entre l'école communale et une habitation.

Plus à l'Est, il prend l'appellation de Chemin des Noques et permet d'accéder à la Place du Paron en se faufilant à nouveau entre de hauts murs dominés de grands arbres. Il y est notamment possible d'admirer de vieux marronniers à la silhouette majestueuse, un hêtre au port puissant et élancé et des buis âgés aux formes pittoresques, en contrebas du jardin du numéro 6 Place des Parons.

À ce niveau, une bifurcation permet de poursuivre la promenade vers l'Est et le belvédère arboré qui jouxte l'église ou de rejoindre Scy-Bas par le chemin de l'Archire. Les vues panoramiques vers la vallée de la Moselle pourraient y être exceptionnelles, mais l'ampleur des friches en contrebas masque fâcheusement les vues.

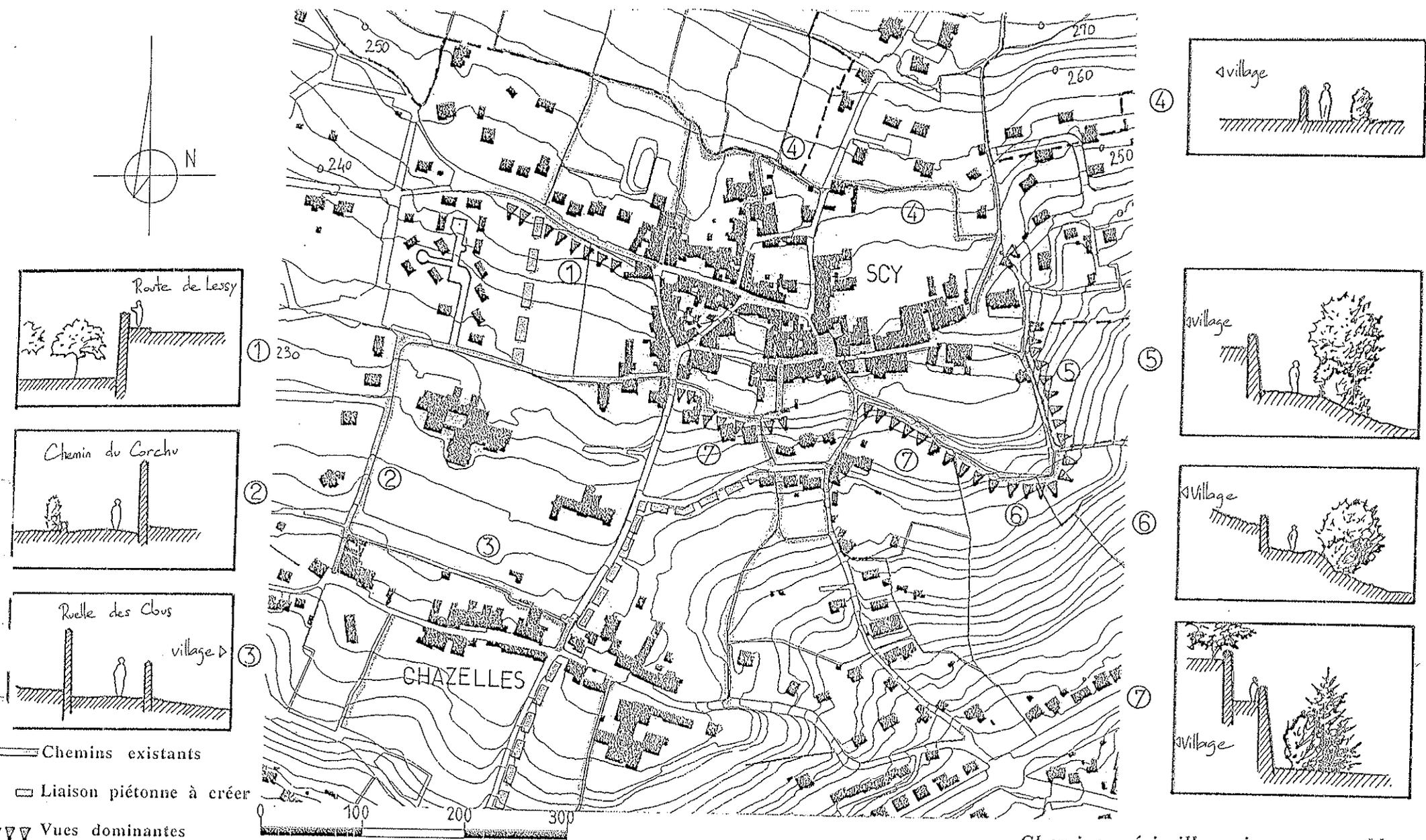
À partir de l'église de Scy, il est possible d'emprunter le chemin de la Frécote en direction du Nord. Si ce sentier n'offre pas de vues particulières sur le village, il permet néanmoins de rejoindre plusieurs chemins qui desservent les jardins-potagers situés au Nord de Scy et depuis lesquels les vues vers la localité sont particulièrement intéressantes.

L'un de ces sentiers donne notamment accès à la périphérie proche du village en sinuant à l'arrière des maisons et de l'ancienne maison forte, le long de murets en pierres sèches et de petits potagers entretenus avec soin. Il est ensuite possible de repiquer vers la rue des Vignes et le cœur de village, à travers une ceinture de jardins d'agrément. Par contre, il n'existe aucun chemin de contournement à l'Ouest de Scy et l'existence de zones pavillonnaires à cet endroit, interdit tout cheminement à proximité des habitations anciennes.

À Chazelles, seule la ruelle des Clous permet de découvrir le village ancien par sa périphérie Nord. Il s'agit d'une voie étroite orientée Est - Ouest, parallèlement aux habitations et qui dessert les jardins à l'arrière des maisons. Ensermé entre de hauts murs largement colonisés par le lierre, le chemin présente quelques échancrures depuis lesquelles il est possible d'entrevoir les maisons et les parcelles attenantes. L'étroitesse de l'espace, son environnement végétal et la hauteur des murs y procurent une ambiance tout à fait insolite.

À l'Est de Chazelles, un petit sentier relie le bourg au village de Scy en rejoignant le chemin des Noques et la rue de la Cheneau. Peu fréquenté, il constitue pourtant un lien pratique et pittoresque entre les deux villages. Il se révèle toutefois menacé par les friches qui s'en rapprochent dangereusement au niveau de sa portion médiane et qui interdisent toute échappée visuelle vers la vallée de la Moselle.

Un autre petit chemin mériterait le détour à Chazelles. Il prend naissance sur la frange Est de la propriété de Robert Schuman et plonge en direction du chemin sous les Côtes, au pied du Mont Saint-Quentin. Son accès depuis Chazelles est toutefois impraticable car totalement absorbé par les ronces. Un débroussaillage serait d'autant plus mérité que ce sentier est orienté plein Sud vers la vallée et que des vues panoramiques pourraient y être ménagées à peu de frais.



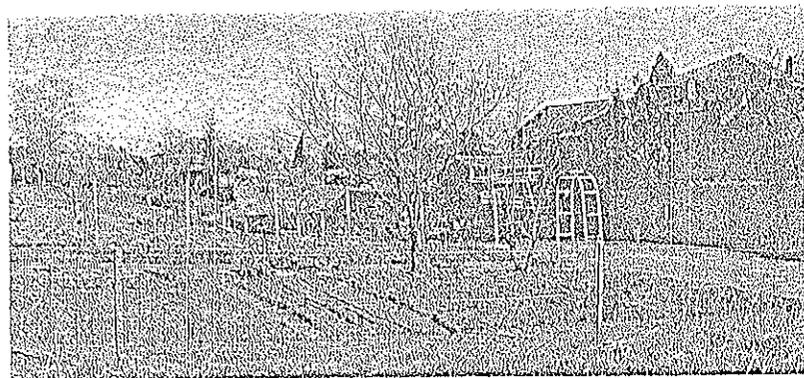
Chemins péri-villageois remarquables



①②③ Depuis le chemin de la Frécote au Nord de l'église de Scy, un petit sentier dessert les jardins-potagers situés à la périphérie amont de Scy. Simulant à l'arrière des habitations et de l'ancienne maison forte, en bordure de murets en pierres sèches et de petits potagers entretenus avec soin, il offre des vues remarquables vers le village.



④ Le Chemin des Noques permet d'accéder à la Place du Paron en se faufilant entre de hauts murs dominés de buis âgés et de grands arbres (ici, hêtre et charme).



III - ÉVOLUTION HISTORIQUE DE SCY-CHAZELLES

3.1 - LES REPERES HISTORIQUES

VI siècle	Attestation de l'existence de l'église de Scy (St Rémi) (Histoire des diocèses de Toul, Nancy et St Dié par Eugène Martin).	1438	La région est touchée par l'une des épidémies de peste les plus dévastatrices (20 000 morts). Pothon de Xaintraille, capitaine de France à la tête de 15000 hommes ravage Scy
748	Chrodegang donne à l'abbaye de Gorze, les revenus de l'église de Scy et des vignes sur Scy et Castellum (Chazelles).	1439	Cette année cumule guerre, famine, crues, tempête et mortalité. Les faubourgs sont entièrement détruits.
835	L'évêque Drogon dépose les reliques de St Quentin au sommet du mont des Charpentes et fait construire l'église du mont St Quentin qu'il confie à l'abbaye de Gorze. Scy, Chazelles, Longeville et Plappeville sont rattachées à la même cure.	1444-45	Charles VII, roi de France en guerre contre Philippe le Bon, Duc de Bourgogne, fait le siège de Metz. A cette occasion, la cité applique la méthode de la terre brûlée. Chazelles est occupée par les troupes françaises. Plappeville et son église sont entièrement détruites
943	L'évêque Aldalbéron confirme la donation de Scy à l'abbaye de Gorze. " Eclésiâ que est in villa Siaco capella una, .. "	1489-93	René, duc de Lorraine en guerre avec Metz
1177	Construction probable de l'église de Chazelles.	1490	<i>Les lorrains partirent de Metz par le pont des morts et envoient environ 15 chevaliers devant Moulins et, n'y trouvant aucune garnison, ils y amenèrent l'artillerie du Seigneur Duc de Lorraine. Les messins à cheval et à pied tirèrent par la porte Serpenoise sur les lorrains, ceux-ci s'en rallont à Moulin, et allont brûler la ville de Chaselle, et abattre le gibet de Ciey, qui estoit entre Ciey et St Quentin, pour démonstrer leurs beaux fais " (Aubrion)</i>
1365	Pillage des grands Bretons sur le pays messin. Les bandes de soldats licenciés durant les trêves de la guerre de Cent ans rançonnent les campagnes lorraines. Scy et l'église du St Quentin sont détruits.	1552	Siège de Charles Quint devant Metz depuis le St Quentin
1378-1417	Avec les querelles du grand schisme. Scy, Chazelles. Longeville et Moulins sont dévastés vers 1388.	1562-98	Guerres de religion : Chazelles reste d'obédience catholique, Scy adopte la religion protestante et son église devient temple
1386	Les troupes de Gérard de Blankenheim en guerre avec Metz, ravage les villages du St Quentin. L'église " mère " sur le mont est à nouveau détruite.	1618-48	La guerre de Trente ans
1429	Charles II duc de Lorraine est en guerre avec Metz.	1623-29	L'épidémie de peste et la disette ravagent le pays messin.
1437 - 41	Les écorcheurs pillent la contrée messine. Ils sont combattus par le Roi Charles VII et le Duc de Lorraine. Le village de Gorze est entièrement détruit et l'abbaye est assaillie.		

- | | |
|---|--|
| <p>1635 Les Croates et Suédois s'installent à Scy et Chazelles puis brûlent les deux villages ainsi que Plappeville. Seules, sept ou huit maisons proche de l'église sont défendues à coups d'arquebusade. A cette époque de nombreux châteaux furent détruits sur ordre de Louis XIII, mais les église fortifiées échappèrent à cette ordonnance.</p> <p>1653 Le maréchal de Schomberg , gouverneur de Metz, ordonne que tous les vins du pays messin ne restent plus dans les villages... ce qui pourrait attirer par ce moyen, les ennemis de notre gouvernement ; mais qu'ils soient conduits dans les villes et cela sous peine d'amende. (archives de Scy).</p> <p>1685 Révocation de l'Edit de Nantes.</p> <p>1715-92 Accalmie politique sous Louis XV et Louis XVI et reconstructions jusqu'à la révolution. Le maréchal Belle-Isle est nommé gouverneur de Metz.</p> <p>1765 Rénovation de la fontaine et construction d'un lavoir à Chazelles.</p> <p>1798 Installation du télégraphe optique de Claude Chappe sur le Mont St Quentin.</p> <p>1809 Fusion des communes de Scy et Chazelles par décret impérial.</p> <p>1811 Double récolte de raisins dans la même année.</p> <p>1816 -17 Famines</p> <p>1832 Epidémie de choléra.</p> <p>1840 Suppression de l'ancien cimetière de Chazelles et transfert.</p> <p>1845 Construction de caniveaux et les fumiers sont enlevés de la rue pour être remisés dans des endroits spéciaux " la grande Laye "</p> | <p>1851 Aliénation de la place publique de Chazelles par Mme Capiomont et arrêté préfectoral - place à l'angle de la propriété de Mme la générale Putz</p> <p>1861 Donation d'une maison pour servir de logement aux sœurs de la Providence qui enseignent à l'école des filles.</p> <p>1863 Agrandissement du lavoir de Scy.</p> <p>1866 Construction du fort détaché du St Quentin. Les villages du St Quentin constituent une zone de glacis réglementée par l'administration militaire.</p> <p>1870 Annexion allemande - Tempête qui déracinent les arbres et enlèvent les toitures.</p> <p>1873-1903 Construction de la ligne de chemin de fer Amanvillers-Metz par Moulins et Longeville.</p> <p>1885 Apparition du phylloxéra puis du mildiou.</p> <p>1903 Construction d'une chapelle à Chazelles par les sœurs adoratrices du St Sacrement</p> <p>1904 Début de l'urbanisation le long des axes routier et ferroviaire en plaine</p> <p>1913 Fondation dans le manoir de Chazelles, de l'orphelinat Béthleem, (remplacé par le centre départemental de l'enfance).</p> <p>1920 L'Alumnat de Jeanne d'Arc s'installe dans l'ancien château de Malherbe</p> <p>1926 Construction du noviciat des révérends pères Augustins de l'Assomption, occupé actuellement par les religieuses de la visitation.</p> |
|---|--|

L'analyse de cette rapide chronologie montre que Scy et Chazelles ont traversé plus de quinze siècles d'histoire. Les événements tragiques qui ont marqué l'histoire de Metz ont, bien entendu, des répercussions directes sur la morphologie bâtie des villages.

Ainsi, les invasions du III^e et IV^e siècles, les ravages et les incendies des XIV^e, XV^e et XVI^e siècles, n'ont guère laissé de vestiges anciens. Scy est détruit ou ravagé à cinq reprises et Chazelles quatre fois, entre 1336 et 1635.

Cette chronologie permet de dégager quatre périodes qui ont contribué à modeler l'évolution et à la structuration des villages :

- La fondation jusqu'à l'empire carolingien. La vocation viticole du site est déjà affirmée. Le territoire est partagé entre les différentes congrégations religieuses. De cette époque, ne subsistent que certains vestiges de l'aqueduc de Gorze à Metz, certains substrats de voies romaines et les fondements des premières églises.
- L'époque médiévale jusqu'à la Réforme au XVI^e siècle. Les bourgeois de la ville de Metz s'octroient des parcelles de vignes. Les détenteurs de vignobles, ecclésiastiques ou bourgeois se font construire des hôtels particuliers. Avec les périodes troubles, la défense est assurée par les églises et les maisons fortes qui apparaissent et dont subsistent quelques traces.
- Le XVIII^e siècle est une époque de reconstruction et de rénovation architecturale suite aux ravages de la guerre de Trente ans.
- Le début du XX^e siècle, sous l'annexion, est une époque d'extension urbaine avec les constructions du Fort au sommet du Mont St Quentin et des maisons qui s'étirent le long des axes de circulation, situés en fond de vallée.

Comme en témoignent de nombreux villages de Lorraine, l'essentiel du patrimoine bâti de Scy Chazelles actuel ne saurait être antérieur au XVIII^e siècle, après les reconstructions qui suivirent la guerre de Trente ans.

Néanmoins, il serait inconcevable de penser que ces reconstructions ont fait table rase des infrastructures bâties antérieures et de l'organisation parcellaire ancestrale des villages.

3.2 - LA FONDATION DE SCY-CHAZELLES

Une impulsion romaine

En surplomb d'une rivière importante et à l'abri de forêts qui fournissent des denrées alimentaires de base des premiers défricheurs, les villages de côtes se sont développés sur les affleurements calcaires au niveau des résurgences d'eau. Celles-ci sont si abondantes, qu'elles ont alimenté les fontaines de la ville de Metz durant plusieurs siècles.

Les deux villages de Scy et Chazelles profitent d'un versant exposé au Sud, à l'abri des vents humides de l'Ouest et des vents froids du Nord-Est, sur des terres relativement riches et bien drainées.

L'exploitation de l'éperon rocheux de Scy qui offre une position dominante et stratégique sur la vallée de la Moselle était un atout supplémentaire à une installation humaine.

Toutefois, les objets trouvés sur le mont St Quentin et datant de la préhistoire sont rarissimes et ne permettent pas de certifier la présence d'un habitat sur le site avant la conquête romaine.

Les aménagements successifs des fortifications du XIX^e siècle et les exploitations de carrières au fil du temps ont éliminé tout espoir de retrouver des vestiges sur la partie sommitale.

En faisant de Divodorum (Metz), une ville-refuge et un centre économique régional, les Romains jettent les premières bases d'une organisation territoriale sur le Mont St Quentin.

La route de Reims à Trèves semble passer au pied du mont St Quentin et aurait été rejointe par une diverticula, passant au-dessus de Plappeville. Les flancs de la montagne se couvrent de villas qui assurent la subsistance des citadins.

Pour protéger ces " villas " du fisc impérial, et pour assurer un relais sur la route qui relie Reims à Metz, les Romains auraient construit un petit fort (Castellum) qui devint Chazelles.

L'entretien des routes et la réalisation de l'aqueduc induisent une succession de chantiers qui exigent beaucoup de main d'œuvre et l'établissement de camps d'intendance. Chazelles ou Scy aurait pu être l'un d'entre eux.

Enfin, l'exploitation viticole du site qui se met en place dès l'époque gallo-romaine (cf. p. 15) semble avoir été déterminante dans l'implantation du village de Scy. Comme pour les chantiers monumentaux, la culture de la vigne exige aussi une main d'œuvre importante, assurée aux premiers temps par les " vinitores " qui étaient des esclaves vivant sur place.

Scy (Sigeium) que certains imaginent aussi comme un camp de base à la construction de l'aqueduc romain, aurait très vite, abriter les premiers ouvriers de la vigne.

Dès lors, les premiers vestiges datent de l'époque romaine et sont essentiellement liés à la construction de l'aqueduc de Gorze à Metz.

Quatre sections de l'aqueduc souterrain ont été mises à jour accidentellement sur le ban de Chazelles :

- dans une vigne longeant le chemin de Scy à Moulins (M. Donnay)
- dans une vigne située dans les grandes côtes sous l'ancienne voie ferrée, appartenant à Mme Durand de Villers,
- lors du fonçage d'une tranchée, dans le sentier de Moulins à Chazelles,
- dans une vigne située dans les grandes côtes au-dessus l'ancienne voie ferrée, appartenant à la firme Kloss et Foster.

D'après les recherches archéologiques, menées par M. Kommer (les cahiers lorrains de juillet 1928) et grâce aux études de nivellement, les eaux de source de Châtel alimentaient le réservoir de Chazelles en traversant la vallée de Lessy sur un aqueduc aérien, plus modeste que celui de Jouy aux Arches.

Des propriétés ecclésiastiques

Après la chute de l'Empire romain, les villas tombent aux mains des princes Francs qui en lèguent une bonne partie aux communautés religieuses. Ces donations permettent au nouveau pouvoir, d'administrer leur territoire en s'appuyant sur les institutions ecclésiastiques déjà en place.

À cette occasion, l'évêché de Metz reçoit, entre autres choses, les domaines et les biens situés sur le Mont St Quentin et qui resteront majoritairement en sa possession jusqu'à la révolution française. Le ban St Etienne et le ban Monseigneur sont des toponymes qui relatent cette appartenance.

Au moment où les chanoines du chapitre cessèrent de vivre en communauté, le ban St Etienne disparaît en faveur d'un partage de prébendes qui seront le ban de St Paul et le ban Chaukeur l'évêque (chaukeur = pressoir).

Très tôt, Scy est donné au Chapitre cathédral qui fait construire dès le VI^e siècle, l'église dédiée à St Rémy pour les habitations de Scy, Chazelles, Longeville, Plappeville et Moulins. Pour solder la construction de cette basilique, une partie des vignes de Scy est donnée en fief, à un important propriétaire nommé Advence. Ce domaine sera répertorié sous le nom de "la chose de St Rémy".

Entre 747 et 757, Chrodegang, évêque de Metz et conseiller de Pépin le Bref, fonde l'abbaye de Gorze à laquelle il donne pour biens, l'église de Scy et ses revenus, le domaine de St Rémy et quatre métairies de vignes.

Il complète cette donation par trois autres métairies sur Chazelles qui deviendront le ban St Gorgon, protecteur de l'abbaye de Gorze.

En 835, l'évêque Drogon fait construire une église au sommet du mont des charpentes pour y abriter les reliques du martyr St Quentin. Il l'élève au rang d'église mère pour les paroisses de Scy, Chazelles, Plappeville et Longeville et la confie à l'abbaye de Gorze. Pour assurer son entretien et la subsistance du desservant, l'église de St Quentin est dotée de nombreux biens situés sur les bans de Scy, Chazelles et Longeville.

En 923, les troupes d'Henri l'Oiseleur détruisent l'abbaye de Gorze. Remise en état dès 930, l'évêque Adalbéron restitue à l'abbaye ses anciennes propriétés de Longeville et Moulins, mais conserva l'église de St Quentin qu'il donna vers 965, aux religieuses de l'abbaye de St Pierre aux Nonnains. Elles la conservèrent au-delà de 993 comme le confirme la charte d'Othon II du 26 mars 993.

En 1120, les moines de Gorze sont à nouveau en possession de l'église de St Quentin qui abritait alors, le siège épiscopal de l'évêque Etienne de Bar à qui les messins refusaient l'entrée de leur cité.

La propriété ecclésiastique est clairement exprimée à travers l'acte de réquisition des biens nationaux du 24 août 1790 (cf. - annexe n°1).

À partir du 24 août 1790 et conformément au décret de l'Assemblée nationale du 16 mai de la même année, la municipalité de Scy décide de soumissionner pour l'acquisition de domaines nationaux qui sont situés sur son propre finage. Pour cela, la municipalité de Scy hypothèque tous ces biens communaux et s'engage à déposer à la Caisse de l'Extraordinaire, quinze obligations, payables sur quinze ans avec des intérêts de 5%.

À cette occasion, Scy s'octroie 500 mouées de vignes et 50 jours de terres. Elle s'octroie aussi un patrimoine bâti relativement important qui compte une dizaine de maisons et deux pressoirs

La commune acquiert aussi une métairie de terres labourables qui se trouve en partie sur le ban de Lessy et qui compte une superficie de 33 jours et 15 jours de prés possédés par le chapitre de la cathédrale de Metz.

Les procès verbaux d'expertise concernant la commune de Chazelles sont tout aussi explicites et indiquent qu'elle s'est octroyé 280 mouées de vignes, deux métairies, quatre maisons de vigneron, un pressoir et quelques terres cultivables.

3.3 - L'EPOQUE MEDIEVALE

Vers 1200, l'abbé de Gorze affranchit les serfs des villages qu'il possédait sur le St Quentin. Les communes restent alors sous la protection de leur Seigneur et abbé, mais sont gérées sous l'autorité d'un conseil qui est composé de deux échevins, d'un doyen et d'un acqueteur (percepteur).

Au même moment, le chapitre engage la construction de la nouvelle cathédrale et l'évêque demande aux abbayes de sa contrée de lui venir en aide.

Après de multiples tergiversations, l'abbé Olivier de Gorze concède en 1219, la cure de St Quentin au chapitre, sans toutefois se dessaisir de toutes ses prérogatives. Ceci donna lieu à plusieurs conflits que l'évêque Conrad tenta de clarifier par une charte de 1250 en préservant une double suzeraineté (charte retranscrite par Ch. Abel dans les cahiers d'Austrasie de 1861 - annexe N°1).

Devenue propriété du chapitre, l'église du mont St Quentin fut l'une des principales stations des processions des Rogations et se situait à l'extrémité culminante du périple, entre St Rémy à Scy et St Martin à Ban.

Durant ce siècle, les vignes du St Quentin alternent de propriétaires car de nombreux domaines de l'évêché sont engagés au profit de prêteurs sur gages que sont les grands bourgeois messins.

Comme bien souvent, l'évêque ne peut honorer ses dettes et les créanciers obtiennent en propriété, des vignes sur le St Quentin.

La venue des bourgeois messins, dans les villages alentour, soumet ceux-ci à une juridiction et une administration équivalente à celles de Metz. C'est ainsi que se forma le Pays messin qui était constitué de cinq quartiers. Celui du val de Metz regroupait les mairies de Scy, Chazelles, d'Ancy, d'Ars et de Châtel. Dès le XIII^e siècle, les bourgeois créèrent des clos de vignes entretenues par des vigneron à gage.

Les communautés rurales commencent alors à être suffisamment autonomes pour que des paysans vigneron fassent aussi leurs petits carrés de ceps au milieu desquels ils plantent des fèves, des navets et des choux.

La dégradation du climat politique du début du XIV^e siècle et les ravages des bandes de soldats incontrôlés incitent les grands propriétaires à protéger leur domaine en faisant construire des maisons fortes ou en fortifiant les églises et les cimetières.

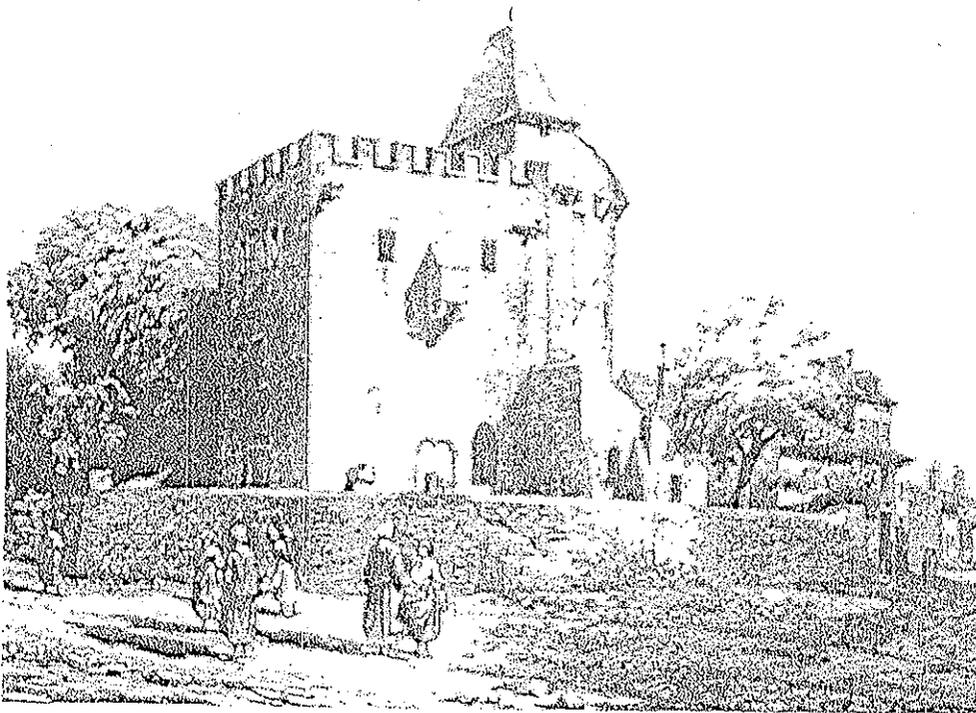
Après que les armées du Duc de Lorraine aient détruit Ancy, " ... *Les gens de Metz estoient esbahis et mal content de la perte du mostié d'Ancey et pour s'en consoler, ils ordonnèrent que tous ceux qui avoient cuve à Val, à Juxey, à Ste Ruffine, à Mollins, à Chazelle et à Ciey, qu'ils les feissent mettre en douve, afin que les Lorrains ne s'en prinssent mie, pour faire billwart* ".

À la même époque, la paroisse de Plappeville, aidé par les religieux de St Symphorien, obtient son autonomie et se sépare de la cure du St Quentin.

Détruite à deux reprises entre 1336 et 1386, l'église mère du St Quentin ne se relèvera pas de ses cendres. Le service du culte dérivait presque naturellement dans l'église St Rémy de Scy. Cette prétention déplut singulièrement aux habitants de Chazelles et de Longeville qui en appelèrent à deux reprises à la justice ecclésiastique. Malgré tout, St Rémy de Scy devint l'église paroissiale.

Le siège de Metz par les troupes de Charles-Quint en 1552, retient le Mont St Quentin comme promontoire et base de campement à 30 000 hommes. Les faubourgs de Metz sont ruinés, environ quarante églises et monastères sont détruits, les vignobles des coteaux sont anéantis.

La levée du siège laisse les habitants face aux épidémies. Pour engager les propriétaires à remettre en valeur leurs vignobles, les magistrats leur accordèrent une exonération de dîme.



La chapelle fortifiée - dessin de Migelle

3.4 - DU SIECLE DES LUMIERES A LA REVOLUTION

Après le siège de 1552, Metz devient province française et perd au terme du traité de Westphalie (1648) ses prérogatives d'ancienne république.

Malgré les vicissitudes politiques de tolérances et de restrictions, la Réforme trouve des adeptes dans la cité messine entre 1542 jusqu'à la révocation du calvinisme du 20 octobre 1685. Par le biais des riches marchands de la cité qui possèdent des propriétés dans les villages alentour, la réforme va se propager auprès des populations rurales. Cette profusion gagne davantage les villages viticoles où la bourgeoisie messine est plus présente.

Si Chazelles conserve majoritairement la foi catholique, Scy adhère à la nouvelle religion. Son église deviendra siège du temple et la commune obtiendra le droit de créer un cimetière protestant vers 1604.

L'expansion du calvinisme repose sur l'ouverture d'écoles qui sont alors rares en ville et quasi inexistantes dans les campagnes. De quatre écoles en 1562, elles seront dix-neuf en 1662. À Scy, un ancien prêtre réformé fait office de Maître d'école.

Le XVII^e siècle est marqué par les destructions de la guerre de Trente ans (1618-1648) et les épidémies qui se prolongèrent sur la contrée messine jusqu'au terme du règne de Louis XIV (†1715).

En 1636, les Suédois brûlent Scy. Sept ou huit maisons furent épargnées, "proches du moutier que ceux qui étaient dans l'église défendirent à coups d'arquebuses".

Le XVIII^e siècle est l'époque de la reconstruction et du renouveau architectural conduit sous l'impulsion d'éminents architectes comme Blondel, Boffrand ou Héré qui œuvrent à la gloire du royaume. La majorité des maisons de Scy et de Chazelles sont reconstruites ou remaniées durant cette période.

3.5 – LA REVOLUTION ET L'EMPIRE

Après les tourmentes de la Révolution et face aux antagonismes nationaux, l'armée installe sur le territoire, le télégraphe optique de Claude Chappe. En 1798, la ligne Paris Metz Strasbourg est installée et Metz devient le siège d'une importante station des télégraphes dont le premier relais est implanté sur le ban de Scy au sommet du mont St Quentin. Le cadastre de 1807 fait mention de cette construction qui fut remplacée par un télégraphe électrique en 1852, puis par le relais hertzien en 1953.

À partir de la Révolution, l'histoire et l'évolution de Scy-Chazelles se lit à travers les livres des délibérations municipales dont certaines sont retranscrites en annexe à ce rapport de présentation. Ne sont retranscrites dans les pages suivantes que les notes concernant les transformations urbaines des villages, la construction des équipements publics et leur entretien.

Interruption momentanée du culte

Après la soumission du 24 Août 1790, à l'issue de laquelle, Scy et Chazelles acquièrent les principaux biens ecclésiastiques, situés sur leur finage réciproque (Cf. p.65-66), les députés adoptent le décret sur la constitution civile du clergé. Applicable le 26 décembre 1790, les prêtres doivent prêter serment et fidélité à la Nation. Sur les paroisses du Mont St Quentin, les deux prêtres de Scy et de Longeville (Jean François Ponçin et Joseph Collignon) restent réfractaires à cette loi.

De ce fait, Scy n'aura plus de desservant avant mai 1801 et le presbytère est mis en vente. La commune ne s'en portera pas acquéreur car le maire de l'époque, Claude Hanesse, voulait soumissionner pour son propre compte.

Par contre, l'église de Scy n'est pas vendue, mais sans doute a-t-elle été louée durant le schisme constitutionnel à un commerçant, car la délibération du 4 Floréal de l'an XI (avril 1802) fait apparaître qu'elle servait de succursale.

Le 11 Prairial de l'an II (mai 1793), les pierres des autels et des calvaires de Scy sont vendues aux enchères à Pierre Boury pour la somme de 43 livres. L'autel de l'église de Chazelles est vendu à Etienne Henry pour 10 livres.

Le 26 messidor de l'an X (15 juillet 1801), le concordat rétablit la paix religieuse et promulgue la liberté de culte. En mars 1802, la commune de Scy-Chazelles est amenée à délibérer sur la ré-affectation de son église au culte, sur l'acquisition d'un nouveau presbytère et sur le mode de paiement pour faire face à ces dépenses. Lorsqu'ils prennent connaissance de ce décret, les Sigéocastellois ont déjà réinvesti leur église et un desservant exerce depuis environ dix mois.

N'ayant pas été entretenue depuis la révolution, l'église se trouvait alors fortement dégradée. La toiture et les vitraux tombaient en ruine. La pluie se déversait à l'intérieur de la nef. Sous la direction de l'ingénieur Jannez et de l'architecte Mouzin, des réparations furent entreprises à la fin de l'an X, mais une fois découvert, le platelage en bois s'avéra en bien plus mauvais état que ce qui en avait été présumé. Au lieu de 800 francs prévus au budget, les travaux coûtèrent à la commune, 1042 francs.

Pour faire face à ces imprévus et pour éviter de contracter un emprunt, le conseil municipal de Scy sollicite l'appui du préfet afin que la commune de Chazelles participe à ces travaux pour un quart. Cette requête est justifiée par le conseil de Scy car la commune de Chazelles fait partie intégrante de la paroisse et en de telles circonstances, elle a toujours participé au frais d'entretien proportionnellement à sa cote part.

Toutefois, pour faire face aux dépenses, aux salaires du prêtre et du maître d'école, le conseil municipal alloue toutes les recettes issues des biens communaux. Cette décision met un terme définitif à la tradition du partage des biens communaux excédentaires entre les habitants les plus démunis.

Le presbytère

Le presbytère qui est repéré sur le plan cadastral de 1809 (parcelle actuelle n° 278 S1) a été construit en 1732 aux frais des communes de Scy, Chazelles et Longeville qui ne formaient alors qu'une seule paroisse. Il a coûté alors 1900 f.

Aliéné à la révolution, le presbytère fut acquis pour une somme de 1040 francs, par Nicolas François Messuy, marchand, mercier et épicier (succursulier) dont la succursale était installée dans l'église. *“ Il est très utile puisque l'église est érigée en succursale, d'avoir dans le village une maison propre à y loger le succursulier, cela est même indispensable à raison de l'extrême difficulté d'en trouver une à louer ”* (extrait de la délibération du 4 Floréal an XI – avril 1802).

En cette période post-révolutionnaire, l'une des préoccupations majeures de la commune de Scy sera de retrouver un presbytère pour loger le nouveau prêtre.

Par la délibération du 26 germinal de l'an XI (Mars 1802), la commune avoue au préfet sa difficulté de trouver une maison à louer ou même un terrain à construire à Scy pour y établir le presbytère. Toutefois, le maire a pu reloger le prêtre dans une partie l'ancien presbytère, moyennant un bail de trois ans relativement cher et dont les clauses sont particulièrement désavantageuses pour la commune (Cf. annexe 3).

Pour acheter le presbytère, la commune de Scy associe la commune de Chazelles et suggère de vendre 5 mouées de vignes qui dépendent de la fabrique de Chazelles et ne sont plus entretenues. Il propose aussi de vendre l'église de Chazelles avec son terrain qui est inutile et qui procure des charges.

Par la délibération du 29 floréal de l'an XIII (Avril 1804), la commune de Scy expose les moyens qu'elle compte mettre en place pour réacquérir l'ancienne cure du village.

Dans l'attente de l'autorisation gouvernementale d'acquérir le presbytère et d'obtenir un emprunt, la cure fut achetée préalablement par l'intermédiaire de Monsieur Cherrier, conseiller municipal. Celui-ci fit l'avance de l'acquisition à la commune qui lui remboursa ses frais sous forme de rente durant vingt ans (Cf. annexe 4).

Création de l'école primaire

Suite à la loi du 30 Mai 1793, portant sur les établissements des écoles primaires, les communes de Scy et de Chazelles se regroupent pour ouvrir une école du premier degré pour la jeunesse réunie des deux communes.

À cette époque, les communes regroupent 532 individus.

Entre mi-août et mi-septembre 1793, les conseils municipaux de Scy et de Chazelles retiennent la candidature d'Antoine ROLET comme instituteur moyennant de lui fournir un logement gratuit. Ce dernier sera aménagé dans une partie de la maison curiale qui était alors abandonnée (Cf. annexe 5).

Les fontaines

Trois fontaines sont répertoriées sur SCY. Un PV municipal de 1791 situe ces fontaines aux endroits suivants

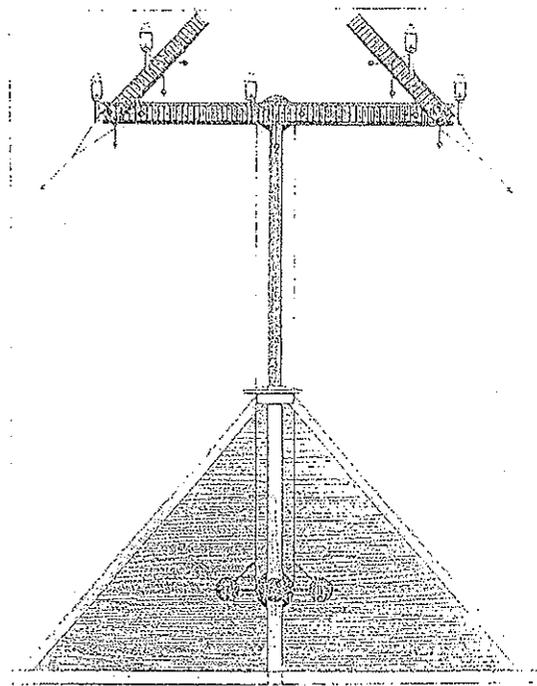
Au devant de la section “ les St Rémy champs ”

A l'Ouest par la fontaine des vignes des Giroffées

3.6 – LE SECOND EMPIRE (1850-1870)

Le 28 fructidor de l'an II (Août 1793), les registres de la commune de Scy relate une plainte à propos de l'usage excessif des fontaines.

Un grand nombre de propriétaires domiciliés à Metz ont pris l'habitude de faire transporter leur linge sale, pour le faire laver dans les fontaines de Scy, ce qui cause des dégradations considérables aux lavoirs et dites fontaines et une surcharge aux citoyens de la commune. La délibération impose aux non résidants de se présenter devant le greffe de la commune et de payer 20 sols par lavage et par jour. Les contrevenants seront condamnés à des amendes ou des confiscations.



Le télégraphe de CHAPPE

Deux projets d'intérêts nationaux sont construits sur le territoire de Scy-Chazelles :

- La construction de la ligne de chemin de fer Paris Metz.
- La construction du groupe fortifié du St Quentin.

Faute de tergiversations ou de moyens, aucun de ces projets ne sera terminé lors de la déclaration de guerre de 1870.

La ligne de chemin de fer sera ouverte en 1873 et la station est établie sur Moulins-lès-Metz.

En 1867, le Lieutenant Colonel Serré de Rivières propose de construire cinq forts détachés autour de l'enceinte de Metz devenue obsolète. Ces ouvrages étaient susceptibles de se couvrir mutuellement, mais quatre forts seulement furent entrepris (les forts du St Quentin, de Plappeville, de Queuleu et de St Julien).

Pour Scy Chazelles, cette période constitue un vaste chantier de salubrité des équipements et des espaces publics. Une succession d'épidémies contraint la municipalité à réglementer l'entreposage du fumier qui se faisait jusqu'alors devant les maisons. Désormais, ils sont enlevés de la rue et sont remisés dans des endroits spéciaux " la grande Laye ". Pour les mêmes raisons, le cimetière de Chazelles est transféré car son mur s'est écroulé, déversant sur la chaussée des restes humains.

De ce fait, toutes les chaussées vont être garnies de caniveaux ce qui évitera de surcroît les accidents liés au verglas.

Assainissement et requalification des chaussées

En 1853, à la suite de graves accidents qui sont dus à la trop forte pente du chemin vicinal de Moulins, la commune décide d'adoucir la pente au niveau du croisement avec la rue de Chazelles (rue R Schuman) et de réaliser des caniveaux pour éviter que les véhicules ne glissent. Ce témoignage pourrait expliquer l'étagement des murs de soutènement et de talus qui longent la voie au droit des parcelles n°116 S2 et de la congrégation des servantes du sacré-cœur de Jésus.

Toujours à l'occasion de la pose de caniveaux et de la réfection des chaussées, la municipalité décide d'élargir l'entrée de Scy au droit de la maison de Monsieur Perpignans. Ce dernier a concédé à cet effet une bande terrain à la condition que la façade de sa maison soit reconstruite.

En 1854, la portion Est de la rue de Chazelles est équipée de caniveaux, qui sont réalisés par les ouvriers inoccupés de la commune.

En 1857, l'esplanade de Scy et les chemins qui l'entourent sont rénovés et profitent d'un nivellement qui favorise l'écoulement des eaux de pluie. Ces travaux s'achèvent avec le pavage de la rue de Crimée en 1865.

Restauration des fontaines et des lavoirs

En 1853, le lavoir derrière l'église est totalement vétuste. Avec sa restauration, est programmé le renforcement de son alimentation en eau. La municipalité décide d'acquérir le terrain en amont pour y exploiter les sources existantes. Le lavoir sera totalement reconstruit en 1856.

L'étanchéité de la fontaine du haut de la Tour est aussi reprise car des déperditions sont constatées à travers les murs des voisins.

Deux ans plus tard, Monsieur Lacarterie, propriétaire de la maison contiguë à la fontaine du Parron se plaint d'infiltrations dans sa cave. En 1862, compte tenu des déperditions incessantes, l'un des bassins de la fontaine du Parron est transformé en réservoir pour prévenir les risques d'incendie.

Le second bassin est laissé à l'usage des laveuses qui peuvent se replier sur le nouveau lavoir, en cas de besoin. Avant d'engager les travaux, la couverture et la charpente de la fontaine des Parron sont mises en adjudication.

En 1854, M. Jaquin fait don à la commune d'un lavoir qu'il a fait construire sur sa propriété de Chazelles. Celui-ci est situé à l'extrémité de son mur de clôture et il est alimenté par des eaux qui sortent de sa propriété.

En 1858, une circulaire préfectorale conseille vivement aux maires de prendre toutes les précautions nécessaires pour garantir l'alimentation de leur commune en eau potable. Les fontaines de Scy qui viennent d'être restaurées, répondent à cette requête, mais celles de Chazelles sont vétustes et sous équipées.

En 1862, les recherches effectuées dans le chemin du Hesson laissent présager un débit suffisant pour alimenter les deux fontaines de Chazelles. Le conseil décide de construire une fontaine à l'angle de l'ancien cimetière et de restaurer l'ancien lavoir. Une pétition demandera l'implantation de la fontaine sur la place du village. En cours de travaux, le débit de la source du Hesson s'avère insuffisant et seul, le lavoir sera alimenté. À cette occasion, le niveau de ce lavoir est relevé pour régner avec celui de la voie et sa travée est élargie.

3.7 - L'ANNEXION (1870-1914)

Dès leur arrivée, les Allemands s'empresent de terminer les forts détachés autour de Metz. Le fort St Quentin est flanqué à l'Ouest du fort Manstein. De ce fait, les villages environnants constituent le glacis de ces nouvelles fortifications.

Soumises à des servitudes strictes depuis l'ordonnance royale du 17 juillet 1819, les communes sont restreintes par une nouvelle réglementation des glacis qui est redéfinie en décembre 1871 par Loi d'empire. Dans un rayon de 600 mètres, toutes constructions étaient interdites. Entre 600 et 975 mètres, aucune installation industrielle n'était autorisée et seules, des maisons à colombages, facilement destructibles pouvaient être élevées.

Avec la réorganisation de la défense militaire, l'urbanisation se développe au pied du Mont St Quentin. La construction du pont de Longeville, le renforcement des infrastructures, l'implantation de nouvelles casernes et de terrains d'exercices sur Longeville et Ban St Martin, engendrent une mutation importante des villages en pied de cote.

Les vieux villages de Scy-Chazelles conservent leur caractère rural en redynamisant la viticulture pour des consommateurs d'Outre Rhin. Plusieurs notables dont le Baumeister de Metz, Paul Tornow, s'installent à Scy-Chazelles.

Par contre, la rue de la Liberté s'urbanise et de nombreux immeubles de rapport s'installent sur les bords de la voie. Les premiers marquent les angles de rues et formalisent le principe d'urbanisation qui est tourné vers la Moselle (C.f plan de datation des constructions de la rue de la Liberté).

En dehors de ces bouleversements, les projets municipaux de Scy Chazelles concernent la construction d'une nouvelle école et la réparation de la Chapelle fortifiée, selon les plans de Paul Tornow.

La reconstruction des écoles

Déjà en août 1858, le Préfet de Moselle reprochait au Maire de Scy-Chazelles d'avoir renoncé au projet de construction d'une nouvelle école qui avait été jugé trop onéreux pour les finances de la collectivité. Les élus s'étaient résignés à conserver leur école en l'état et d'attendre l'opportunité d'acquérir une grande maison dans le village pour y installer les écoliers.

À cette époque, la commune possédait trois établissements d'instruction primaire qui de la description de l'inspecteur d'Académie "*laissent beaucoup à désirer sous tous les rapports*". À maintes reprises, les inspecteurs déplorent l'exiguïté des locaux par rapport au nombre des enfants qui y sont reçus et demandaient "*que la commune se procurât des locaux mieux appropriés aux besoins présents et qui surtout fussent dans des conditions d'hygiène meilleures que celles dans laquelle se trouve l'immeubles actuel*". Le préfet enjoignait donc les élus de faire une nouvelle école sous deux ans.

Ce n'est que sous l'annexion et sous la poussée de l'effectif scolaire qui en résulta, que les élus s'engagèrent à nouveau dans un projet d'école. En 1872, la commune fait l'acquisition de la maison de madame veuve Mefrein pour la somme de 16 000 fr. grâce au don de 10 000 fr. que firent M. et Mme. Jacquin, "*dont la générosité est inépuisable*".

En 1888, une opération similaire est reproduite en faveur de l'école de garçons. La commune achète la maison Bertin, rue de l'Esplanade pour 7200 marks à prélever sur le produit de la vente de terrains communaux au profit du fisc militaire. Le projet est confié à M Keil, architecte communal et les travaux furent engagés l'année suivante.

La consolidation de la chapelle fortifiée

En 1873, la commune de Scy-Chazelles entreprenait la réparation du clocher de l'église de Scy, suite aux dégradations d'éclats d'obus.

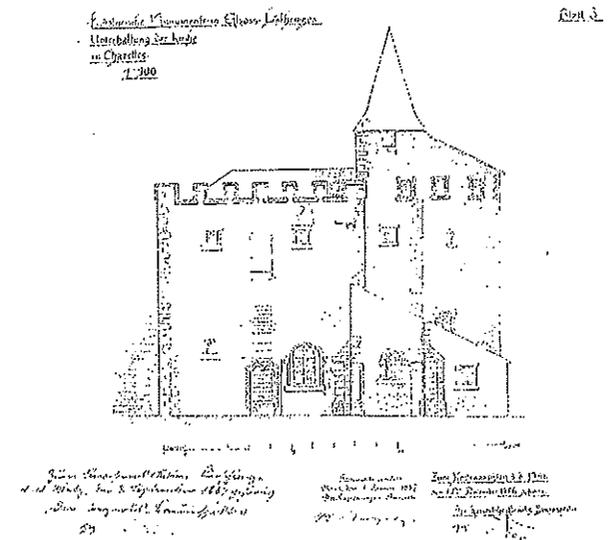
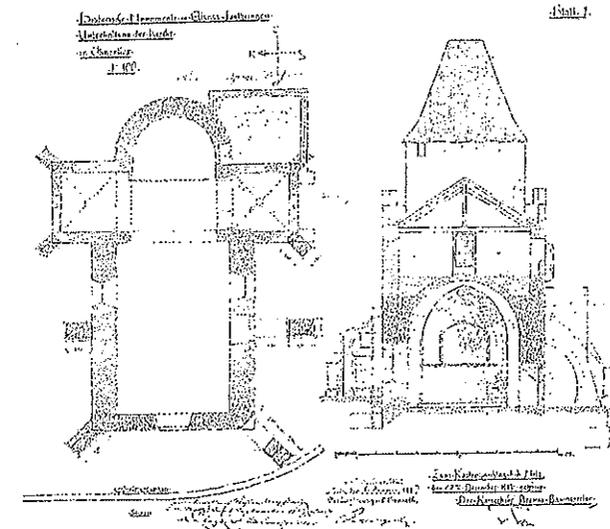
En 1887, Paul Tornow présente au conseil municipal, un projet de consolidation de la chapelle fortifiée et fait construire une série de contreforts en périphérie. Ceux-ci seront supprimés en 1996 lors de la dernière restauration de l'édifice.

C'est bien malgré eux que les élus municipaux acceptent ces travaux, car depuis le concordat, ils n'ont de cesse que de vouloir se séparer de ce monument encombrant et dispendieux.

En 1924, le conseil municipal, surchargé de dettes avec la construction de la route de Scy, demande à l'Etat de prendre en totalité les réparations de la chapelle classée mais inutilisée. Dans le même temps, le préfet informe que la commission des sites envisage le classement de la terrasse de Scy. Le conseil municipal déclare ne pas vouloir adhérer à ce projet de classement.

Un an plus tard, alors que le Préfet réitère sa demande de participation aux travaux de la chapelle, la municipalité réaffirme son désir d'être déchargée de cette propriété :

« Depuis plusieurs décades, cette petite chapelle, loin d'être considérée comme l'église du village n'est utilisée que pour des cas isolés de favoritisme accordée à telle ou telle famille de Scy ou de Chazelles pendant la belle saison. La grande majorité des habitants de Chazelles comme de Scy sont désintéressés dans la distribution de ces privilèges... Vu ces motifs, le conseil municipal est d'avis d'abandonner la propriété de cette chapelle classée MH au service des beaux-arts de la Moselle qui seul peut avoir un intérêt dans sa conservation. »



Projet de consolidation de Paul Tornow - Archives S.D.A.P

3.8 - L'ENTRE DEUX GUERRE

En 1919, suite aux destructions des distilleries privées sur la commune, la municipalité décide de créer un atelier de distillation publique. Dans ce dessein, elle achète la remise de M Humbert Celestin sur la parcelle E 412 et le maire est chargé d'acheter un alambic en cuivre à la foire de Metz.

Mais cette période sonne le glas de la production viticole comme en témoigne les propos de cette délibération du 23 août 1923.

Le conseil municipal considère que les plaintes des viticulteurs concernant le revenu cadastral imposable des vignes sont fondées. L'impôt ne répond plus de fort loin au revenu réel, il est exagéré à l'excès et il faut obtenir aussitôt que possible, une révision du revenu cadastral des vignes afin de le ramener à un montant se rapprochant de la vérité et de la justice.

Le conseil municipal invoque les bouleversements économiques qui résultent de la guerre et du retour en France.

Avant la guerre, nos vins trouvaient en Allemagne un écoulement facile et rémunérateur...

Le conseil évoque même la contradiction d'une clause du traité de Versailles : l'entrée libre des vins en Allemagne avait pour but de rendre moins sensible le passage d'un pays à production déficitaire dans un pays fortement sur-productif. Les procédés coupables de l'Allemagne pour éluder ses engagements relatifs aux réparations de guerre, en se précipitant dans un état de précarité sans exemple et en réduisant considérablement son pouvoir d'achat, enlèvent à la clause précitée, la majeure partie de ses prévisions qui ne s'amélioreront pas avant l'expiration du traité.

Il s'en suit que la situation actuelle de notre viticulture est identique à celle de la viticulture dans les anciens départements. En conséquence le revenu réel s'est déjà abaissé et que la nécessité d'une révision du revenu cadastral s'impose.

À partir de septembre 1923, la commune s'engage dans la construction de la route de Scy à Longeville pour rejoindre la Nationale N°3.

De 1933 à 1935 Scy-Chazelles profite des travaux d'électrification.

IV - ANALYSE URBAINE

4.1 - LA STRUCTURE URBAINE

À Scy, l'échelle des rues et leur atmosphère très fermée et minérale confèrent une connotation médiévale immédiatement perceptible et fortement ancrée. Cette perception intuitive est confortée par la densité du bâti, la présence de vestiges qui renvoient à un vocabulaire architectural du XV^e et XVI^e siècles et par la configuration en lanière de son parcellaire.

Le tracé viaire de Scy laisse deviner un noyau de forme semi-concentrique bordé par les rues de Crimée, des Vignes et du Mont St Quentin. Dans ce secteur, la forme des îlots est assez complexe et ne correspond guère au cartésianisme des lots de cultures ou à celui qui caractérise les villages lorrains reconstruits après la guerre de Trente ans.

L'origine de cette structure urbaine pourrait avoir été imposée par une simple palissade de protection, et devrait receler les fondements originels du village. C'est d'ailleurs à l'intérieur de ce périmètre que se trouvent les principaux vestiges architecturaux qui sont antérieurs au XVII^e siècle.

Chazelles qui trouve sans doute, ses origines aux mêmes moments que Scy, n'offre pas une lecture aussi affirmée de son ancienneté. À l'exiguïté et au tracé subtil de sa rue unique qui retient toutes échappées visuelles, s'opposent un parcellaire plus ouvert et des constructions opulentes. En dehors de la tour (conciergerie de la maison R.Schuman) et de la chapelle qui témoignent d'une appartenance aux temps reculés, peu de maisons présentent des vestiges aussi anciens.

Malgré leurs différences, les villages de Scy et de Chazelles sont constitués tous deux d'éléments communs aux fonctions identiques :

- l'église avec sa place publique
- la maison forte
- les maisons de vigneron

4.2 - LES EVOLUTIONS PARCELLAIRES

Cette comparaison fait abstraction de toutes les extensions récentes qui ont bourgeonné depuis l'après-guerre autour du village ancien. Elle ne prend pas en compte le remembrement de l'AFU des vignes qui a totalement bouleversé la trame parcellaire ancestrale. Elle ne porte que sur les parcelles bâties des villages traditionnels.

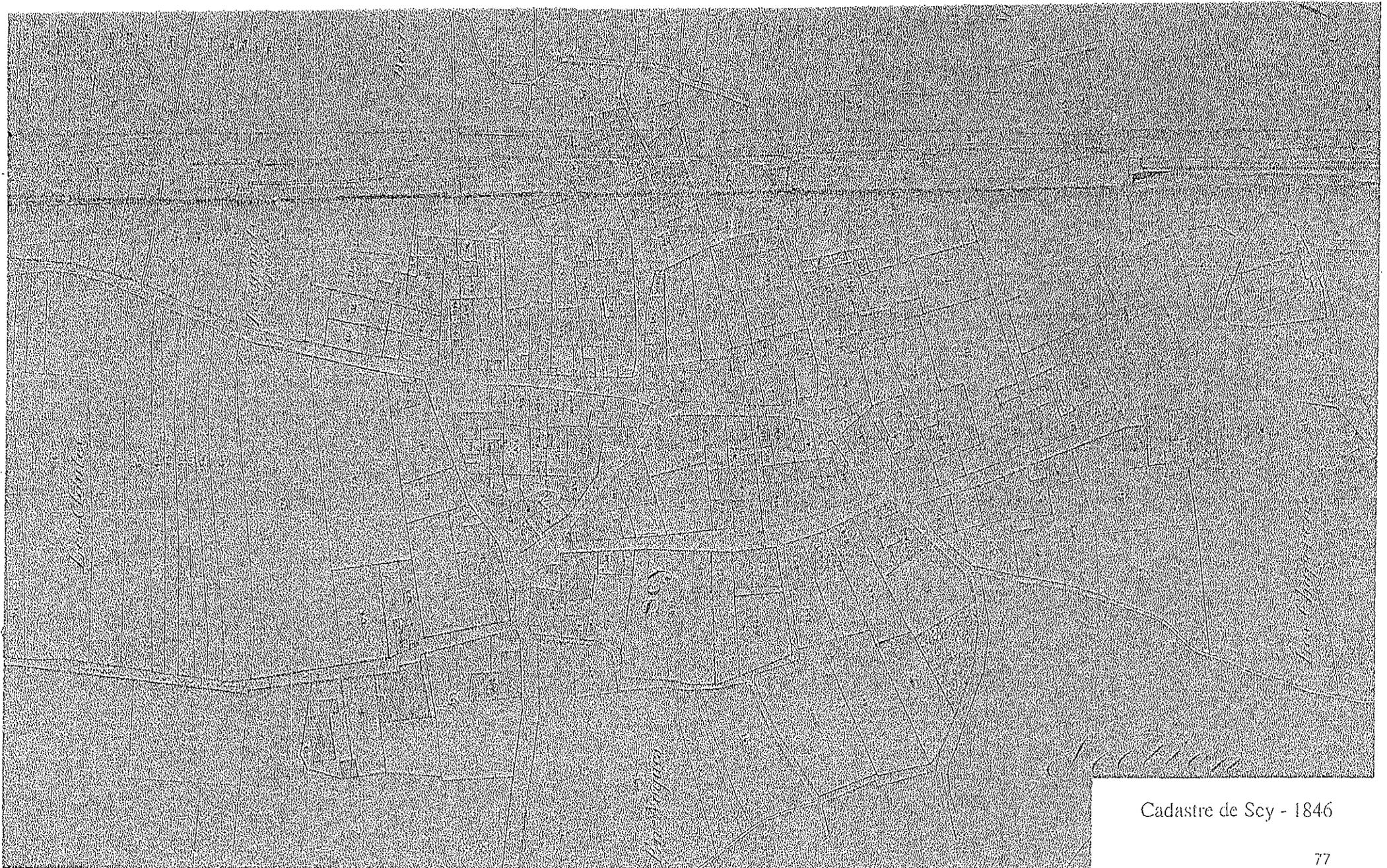
La commune dispose d'un plan cadastral de 1846 que nous avons pu comparer à celui des Archives départementales qui date de 1809. Entre ces deux périodes, le parcellaire est inchangé et seules quelques nouvelles constructions font leur apparition.

La superposition des cadastres de 1846 et de 1996 montre elle aussi très peu de différences, preuve d'une rétention foncière assez forte et d'une immuabilité dans le temps.

Les principales modifications relevées à deux siècles d'intervalle concernent principalement les parcelles dont les constructions ont subi des dommages de guerre et celles qui ont dû se conformer à un nouveau tracé de voie.

Les premières se situent principalement à Scy, en amont de la rue St Vincent. Les reconstructions ont permis un recul de l'alignement des façades, mais les entités parcellaires n'ont pas été modifiées pour autant, si ce n'est dans leur profondeur. Seule la parcelle n°314 sur la rue St Nicolas a fait l'objet d'une réunification de deux parcelles et a entraîné la déviation d'un chemin agraire.

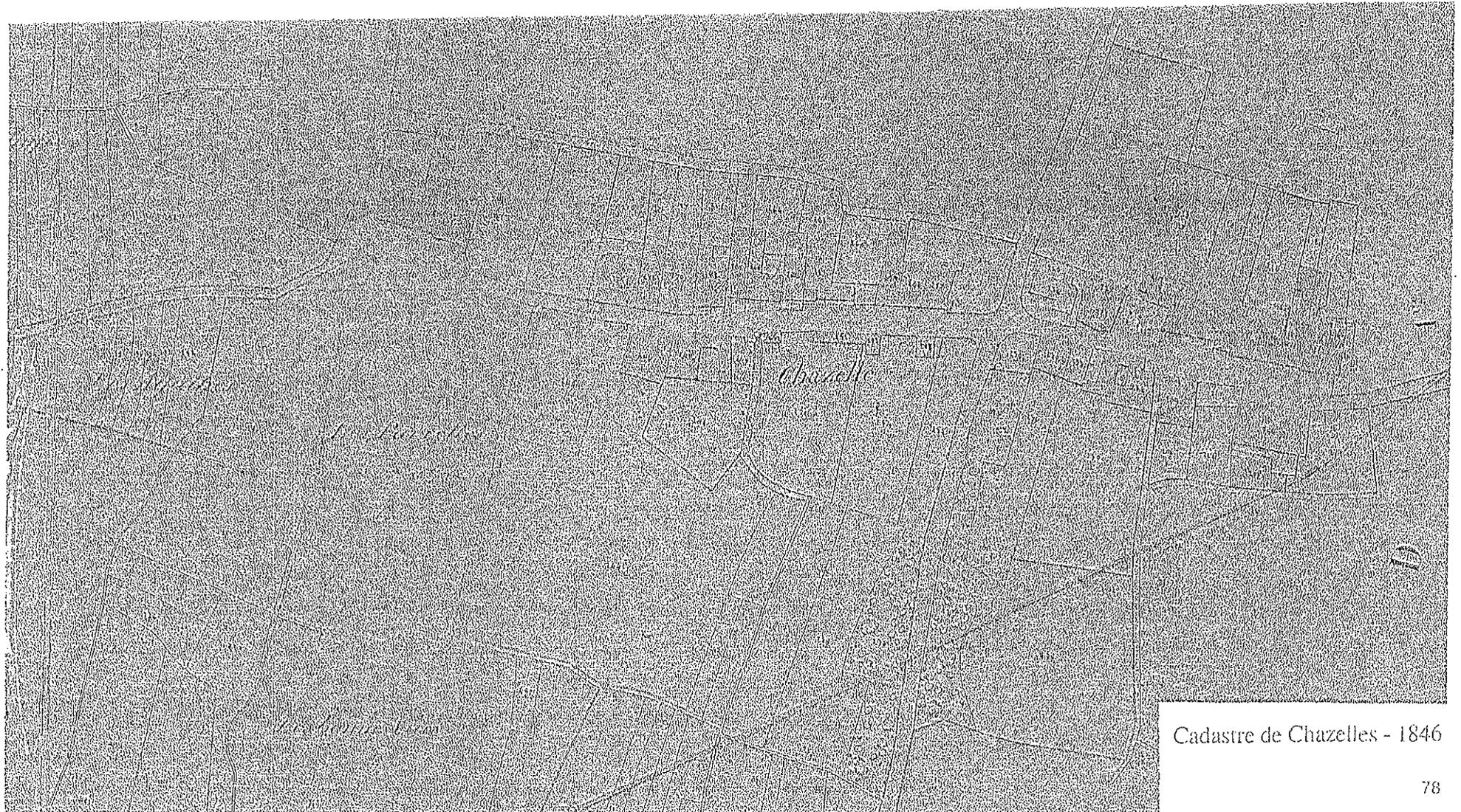
D'autres regroupements de parcelles apparaissent, mais elles concernent surtout de vastes parcelles qui formaient déjà au XIX^e siècle une même propriété.



Cadastre de Scy - 1846

À Chazelles, l'évolution parcellaire est encore plus figée alors que le bâti s'est densifié de quelques constructions nouvelles entre le XVIII^e et le XIX^e siècle.

Dans les deux villages, la modification des tracés pour cause de remembrement est exclue.





4.3 – FORMES ET SUPERFICIES DES PARCELLES

Le parcellaire de Scy

L'analyse des cadastres révèle des disparités de surfaces parcellaires très prononcées. Dans l'enceinte du village de Scy, les superficies varient entre 120 m² à plus de 5000 m².

Les parcelles supérieures à 2000 m² sont rares dans le cœur du vieux village. Elles correspondent aux propriétés qui sont situées en périphérie du noyau originel.

Le plan des superficies des parcelles montre une concentration de minuscules parcelles, inférieure à 200 m², prises entre les rues de Crimée des vignes, St Nicolas et la rue St Vincent. Ces parcelles sont le plus souvent rectangulaires et peu profondes. Elles supportent des constructions sur la quasi-totalité de leur emprise.

Quelques rares propriétés de superficies moyennes comprises entre 200 à 1000 m² s'insèrent dans cette mosaïque parcellaire. Elles sont généralement très effilées. D'autres forment une couronne autour du noyau central et sont rectangulaires avec un côté étroit sur rue et une grande profondeur. Leurs proportions échappent toutefois à la typologie des parcelles en lanière.

En périphérie du village et en aval des rues de Crimée et de l'Esplanade, s'étendent de vastes parcelles qui peuvent atteindre des superficies entre 2000 et 10000 m². Ces parcelles très profondes ont souvent une forme évasée, car elles s'adaptent à la topographie du lieu et ont été souvent morcelées aux grés des ventes et des héritages.

Les plus grandes propriétés constituent parfois un îlot autonome et forment de vastes enclos qui peuvent dépasser l'hectare.

Toutes ces parcelles qui occupent souvent les versant les mieux exposés correspondent sans doute à d'anciennes métairies ecclésiastiques ou patriciennes.

Les diversités des formes et de surfaces parcellaires engendrent des organisations bâties très différentes qui enrichissent et panachent le caractère des espaces publics. Mais il est probable qu'elles transposent aussi des origines différentes :

Les parcelles qui couronnent le centre village rappellent à si méprendre les divisions de terrains réalisées après la guerre de trente ans.

Les parcelles qui composent le noyau central ont des proportions rarissimes et retranscrivent sans doute un partage du terrain antérieur au XVI^e siècle.

Le parcellaire de Chazelles

Les cadastres de Chazelles n'offrent pas autant de diversité que ceux de Scy. Les parcelles inférieures à 200 m² sont inexistantes et celles inférieures à 500 m² sont rarissimes. La majorité des parcelles est comprise entre 500 et 1000 m² et se situe en amont de l'usoir. Ces parcelles ont une configuration rectangulaire avec un côté plus étroit en bordure de rue.

En aval, les parcelles constituent des propriétés bien plus importantes dont les superficies varient entre 1000 et 7000 m².

À l'énoncé de ces constats, on peut se demander si Chazelles est bien établi sur son terrain d'origine ou s'il n'a pas été élevé à l'écart d'un campement romain qui lui aurait légué son nom ? Les recherches archéologiques abondent d'exemples dans ce sens.

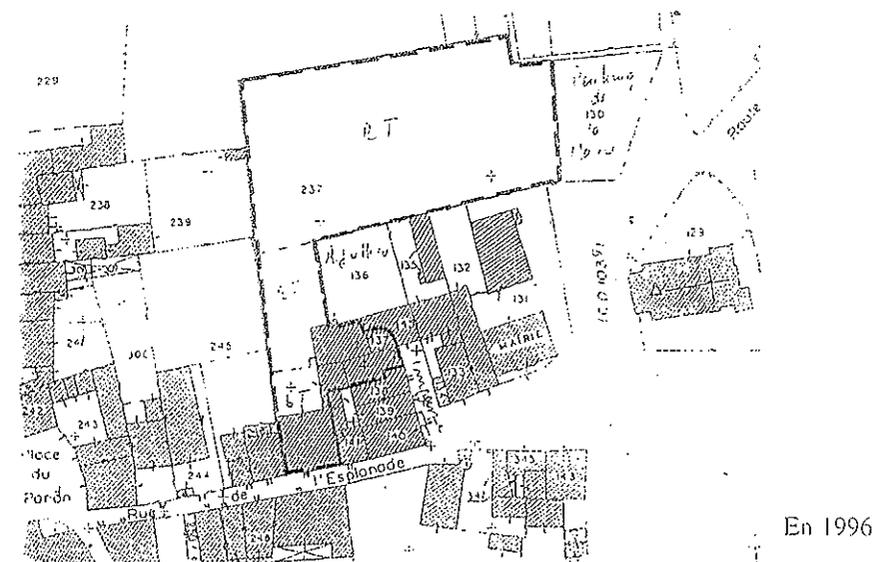
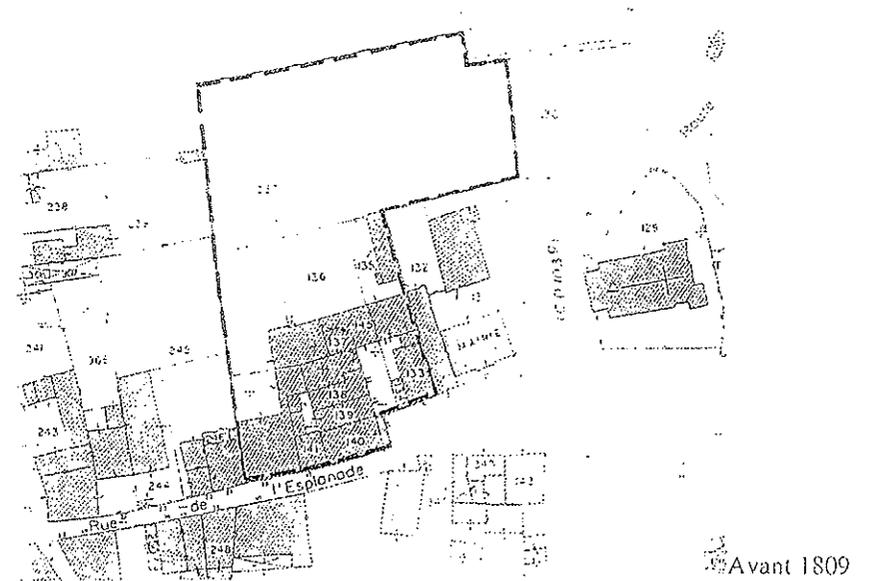
4.4 - LES PARTICULARITES DU PARCELLAIRE

Les deux villages sont caractérisés par des parcelles enclavées ou imbriquées les unes dans les autres. À Scy, quelques maisons aujourd'hui indépendantes partagent la même cour. Certaines maisons relativement étroites sur rue peuvent avoir un jardin immense qui contourne plusieurs propriétés voisines.

À Chazelles, certains jardins sont en quinconce par rapport aux constructions qui les précèdent. Ainsi le jardin d'une propriété peut mordre sur la façade arrière du voisin.

La visite de certaines propriétés apporte des éléments de réponses. Par exemple, la propriété du n°19 de la rue de l'Esplanade (parcelle n°237) offre aujourd'hui un périmètre parcellaire fort complexe à travers des constructions contiguës. Cette propriété résulte en fait d'une entité foncière bien plus vaste qui englobât les parcelles 133 à 141 et qui fût morcelée à l'occasion d'héritages ou de cessions.

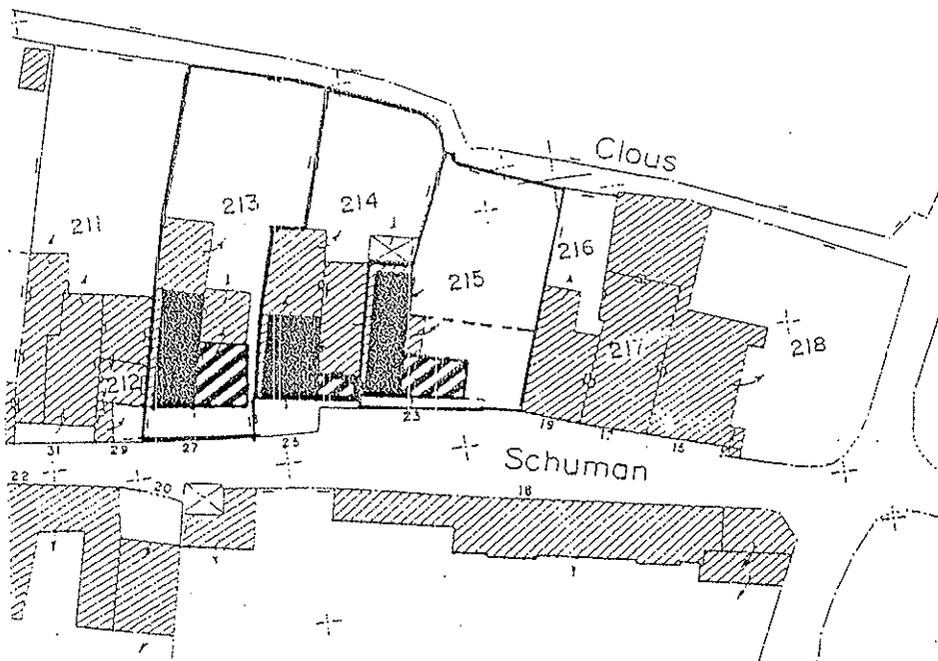
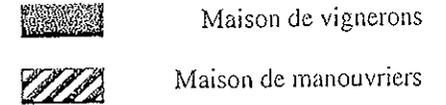
Les constructions établies sur les parcelles 138, 139, 140 et 141 qui s'ouvrent sur une cour commune étaient des maisons de manouvriers, louées à l'occasion des vendanges. Elles furent construites par les aïeux des propriétaires actuels et c'est sans doute pour distribuer ces logements que l'impasse fut ouverte.



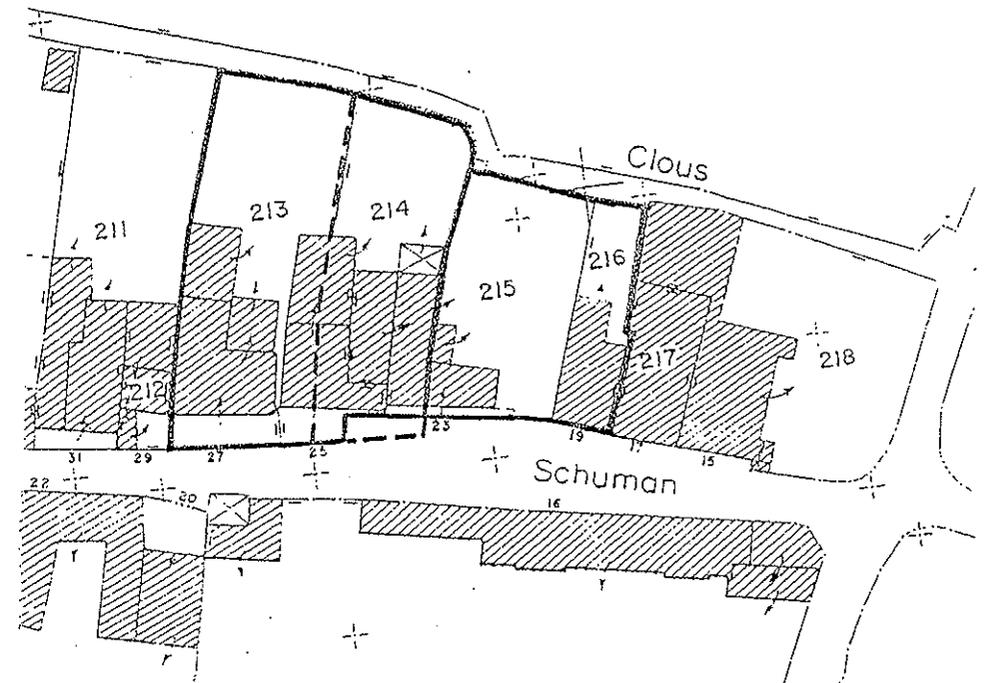
Évolution de la parcelle n° 237 entre 1809 et 1996

À Chazelles, les parcelles n°213, n°214, n°215 ont une configuration en baïonnette. Cette forme atypique de parcelles résulte sans aucun doute du morcellement d'une plus grande propriété, mais peut aussi découler d'une adaptation au mode de groupement des constructions.

En effet, les constructions qui sont disposées sur ces parcelles se composent d'une maison de vigneron ayant pignon sur rue avec un logement de manouvrier attenant en retour d'aile.



Parcelles actuelles en baïonnette



Propriété antérieure présumée

V. ARCHITECTURE TRADITIONNELLE
et les éléments remarquables

5.1 - LES CARACTERISTIQUES DE LA MAISON VIGNERONNE

En lorraine, la maison vigneronne n'est pas intimement liée à la production du vin, car rares sont les exploitants qui ne vivent que de la récolte des vendanges.

La maison vigneronne conserve certaines caractéristiques de l'habitat rural lorrain :

- La mitoyenneté des constructions
- La structuration des constructions en travées parallèles
- La modénature et la composition des percements
- Le mode de construction et les matériaux

Par contre elle se distingue par des locaux spécifiques qui sont destinés à la fabrication et à la conservation du vin :

- La cuverie,
- Le pressoir
- Le cellier

De plus, les maisons du val de Metz se distinguent par des critères qui leur sont propres :

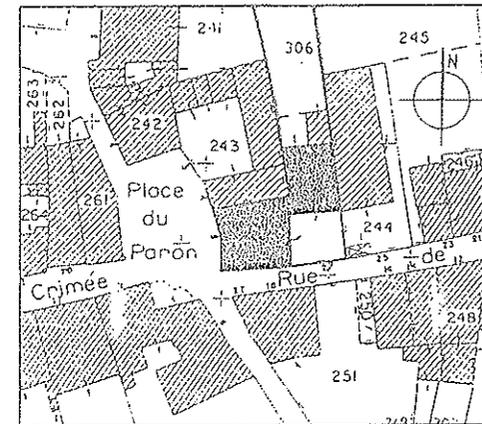
- L'exiguïté de la construction en profondeur
- La surélévation du rez-de-chaussée par rapport au sol naturel
- La présence quasi systématique d'un étage

L'implantation des villages à flanc de coteau, sur des pentes parfois abruptes, réduit la largeur des espaces publics et l'usoir lorrain qui caractérise les villages de plaine est ici quasi inexistant.

De ce fait, de nombreuses maisons de grands propriétaires compensent l'absence d'usoir par une cour sur rue.

La construction se compose alors d'une habitation en fond de cour et d'une aile perpendiculaire qui abrite la cuverie.

Maison vigneronne sur cour
N° 27 rue de l'Esplanade à Scy



Plan cadastral de Scy



Plan schématique d'une maison sur cour

La cuverie (local de fabrication du vin)

Une fois cueillis et foulés, les raisins destinés au vin rouge, sont entreposés dans des cuves ouvertes où ils fermentent trois à six jours selon la qualité et la couleur désirées. Ce décuvage donne 2/3 du vin et le reste est obtenu par pressurage.

Pour le vin blanc, le raisin est immédiatement et totalement pressé puis on laisse le vin fermenter dans des tonneaux ouverts.

Le local où le vin est fabriqué se nomme la cuverie ou cuvage. Dans la cuverie sont installées les cuves en bois (1 ou 2 pour un vigneron moyen) qui peuvent avoir 2 à 10 mètres de diamètre et 3 à 4 mètres de haut. Les vigneron plus aisés ou les cuveries communes posséderont jusqu'à 4 ou 5 cuves.

Les superficies des cuveries sont donc très variables d'autant que ces locaux abritent aussi les belons ainsi que les tendelins (hottes), la charette et tout le matériel nécessaire aux vendanges. En règle générale, les surfaces les plus répandues varient entre 10 et 50 m².

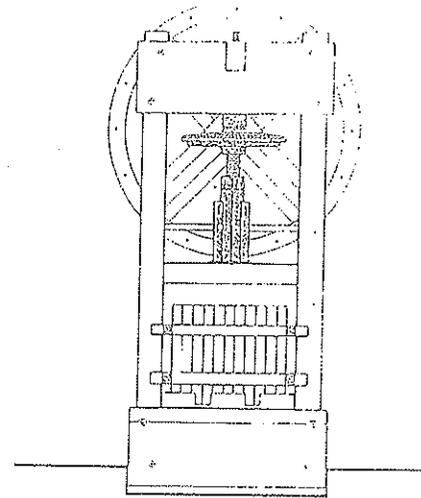
Par contre, la cuverie est caractérisée par une hauteur conséquente et par un système d'aération performant. En effet, en fermentant, le vin produit de la chaleur et du gaz carbonique qui se dissipe dans l'espace. La cuverie doit donc assurer une régulation de la température et une bonne aération.

Pour les vigneron plus modestes et pour bien d'autres (75% des cas), la cuve se situe dans la grange qui est le local le plus haut. Le vin peut aussi se faire dehors si l'usoir est suffisamment large ou par regroupement chez un vigneron équipé, moyennant redevances. Cette pratique est courante dans les villages où les structures sociales sont les plus contrastées.

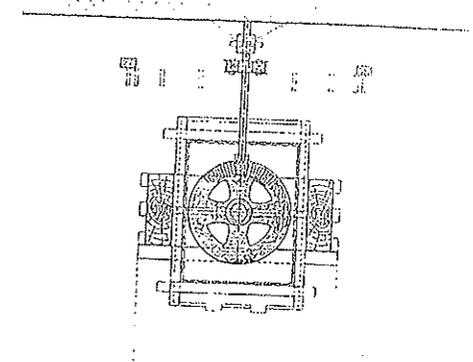
La cuverie n'est donc pas l'élément déterminant pour qualifier la maison du vigneron.

Le pressoir

Le pressoir, lorsqu'il existe, est le plus souvent entreposé dans la cuverie. Sa présence est excessivement rare et reste le privilège des grands propriétaires. À l'époque médiévale, le pressoir comme le four et le moulin, appartient au châtelain et les villageois ont l'obligation de l'emprunter.



RELEVÉ DU PRESSOIR / Scy-Chazelles - 1970/1971



Relevé d'un pressoir à Scy Chazelles
Dessin effectué par J.P. Grethen, architecte.

La cave ou le cellier (local de la conservation du vin)

À la sortie de la cuve, le vin est conduit dans des futailles où il termine sa fermentation. La mise en bouteille se fait quelque cinq à six mois plus tard. Pour un bon vieillissement, le vin doit être entreposé à une température constante d'environ 10°C. En dessous de 10°C, le vieillissement est plus long, mais le bouquet en est plus fin. Par contre au-dessus de 15°C, le vieillissement est trop rapide et la qualité du vin s'en ressent.

Par ailleurs, plus la teneur du vin en alcool est faible, ce qui est le cas des vins de côtes, plus les variations de températures sont préjudiciables.

Pour maintenir la fraîcheur des températures, le vigneron préférera les caves voûtées. Des soupiraux assurent une ventilation régulée et presque insensible mais aussi un filtre de lumière indirecte.

Les caves voûtées sont les locaux les plus usuels qui caractérisent la maison du vigneron. Elles sont bien souvent un signe d'ancienneté de la construction, car elles occupent systématiquement les plus vieilles demeures qui n'ont pas été altérées par le temps.

Les légumes et autres matières putrescibles doivent être éloignés des tonneaux pour ne pas contrarier la bonne fermentation. Ces aliments sont alors entreposés dans une autre cave adjacente qui n'est pas voûtée pour raison d'économie.

La largeur de la cave ne varie guère, c'est la longueur qui renseigne sur le statut du vigneron. Les caves peuvent varier de 4 à 30 mètres de profondeur. Ainsi il lui arrive de déborder sous la cour ou sous la rue.

Toutefois, certaines sont plus larges avec pilier central et occupent la superficie totale de la maison. Ce type de cave caractérise la maison d'un négociant ou appartenait à des vendangeoirs.

La cave s'ouvre parfois sur la rue par une porte semi-enterrée. Plusieurs maisons de Scy ont conservé ces portes qui sont cintrées. Certaines d'entre elles ont été rebouchées après remaniement de la maison pour la mettre au goût de l'architecture régulière.

L'ouverture peut aussi se faire du côté de la cour ou du jardin selon les mêmes principes. À Scy, les constructions, en aval de la rue de Crimée, profitent du dénivelé de terrain pour créer un accès au sous-sol, de plain-pied depuis le jardin.

L'accès à la cave par l'extérieur est toutefois minoritaire dans le val de Metz et le rez-de-chaussée de la maison est rarement de plain-pied pour permettre l'aération des caves.

Les caves comportent des chantiers en chêne qui supportent les tonneaux. Certaines caves comportent des puits perdus pour évacuer l'eau de rinçage des tonneaux afin de ne pas pourrir le bois.

Le cellier, établi au rez-de-chaussée, peut remplacer la cave et constitue alors, une solution économique par rapport à une pièce enterrée. Il est aéré et tempéré par deux portes qui permettent d'assurer toutes sortes de variations de température.

Néanmoins, le cellier et la cave sont systématiquement en contrebas de quelques marches par rapport à la cuverie afin d'écouler le vin dans les tonneaux par gravitation.

5.2- TYPOLOGIE de la MAISON VIGNERONNE du val de Metz

En Meuse et dans le Toulous, la maison vigneronne ressemble à la maison rurale Lorraine. Le vigneron jouit de grand espace pour installer sa cuve et son matériel. L'usoir lui permet aussi de multiples facilités en période de vendanges. Par contre, les écuries et les granges sont réduites car il n'a pas besoin d'animaux de traits.

Inscrites dans la pente, les maisons de coteau du val de Metz offrent des modes d'adaptation plus variée et originale. D'autant que la maison vigneronne ne s'organise pas tout à fait de la même manière si tant qu'elles soient en amont ou en aval du terrain.

Nota : Les typologies suivantes renvoient à des références qui sont illustrées dans le cahier d'épannelage et de fiches de cas.

La maison en largeur

Elles occupent les villages les plus escarpés qui sont justement à proximité de Metz (Vaux, Plappeville Scy, etc.). Elles s'étendent le long de la rue sur plusieurs travées à défaut de croître en profondeur.

Elles s'établissent plus particulièrement à l'aval des rues qui ceignent les villages et qui longent les courbes de niveau (rue de Crimée et rue R.Schuman). Dans ce cas, la cave est souvent accessible depuis le jardin. De ce fait, si la propriété n'a pas de cour latérale, le couloir qui traverse la maison est large pour faire passer les tonneaux. Il débouche sur des escaliers somptueux qui descendent au jardin (actuel presbytère).

Dans le cas où la maison est en amont de la rue, la cave et la cuverie donnent souvent sur la rue et les pièces habitables sont rejetées à l'arrière. Le cas inverse existe aussi (Cf. parcelle).

La maison avec cour

Elles sont très nombreuses sur Scy-Chazelles et adoptent souvent un plan en " L ". En général, le logis est en fond de cour et fait face à la rue. Sur un côté, une aile perpendiculaire d'aspect et de volumétrie plus modeste vient border la rue. Cette aile recouvre généralement la cuverie et les ateliers de fabrication du vin (Cf. parcelles 244, 275 S1).

Lorsque le logis est en bordure de voie la cour est alors latérale et permet un accès aisé à la cuverie qui se trouve à l'arrière de la maison (Cf. parcelle 215 S4), ou exceptionnellement, en vis-à-vis de la cuverie (Cf. parcelle 251 S1). Le fond de cour est alors fermé par un muret qui ouvre une perspective sur la vallée de la Moselle et sur les jardins de la propriété.

Enfin plus rare, la cour est parfois située à l'arrière de la maison ce qui correspond plus aux constructions de plaine, mais une a été relevée sur Chazelles (Cf. parcelle 221 S4). En fait cette exception est relativement récente car sur le cadastre de 1846, cette maison avait une seconde cour latérale en limite de propriété et un chemin rural contournait le jardin.

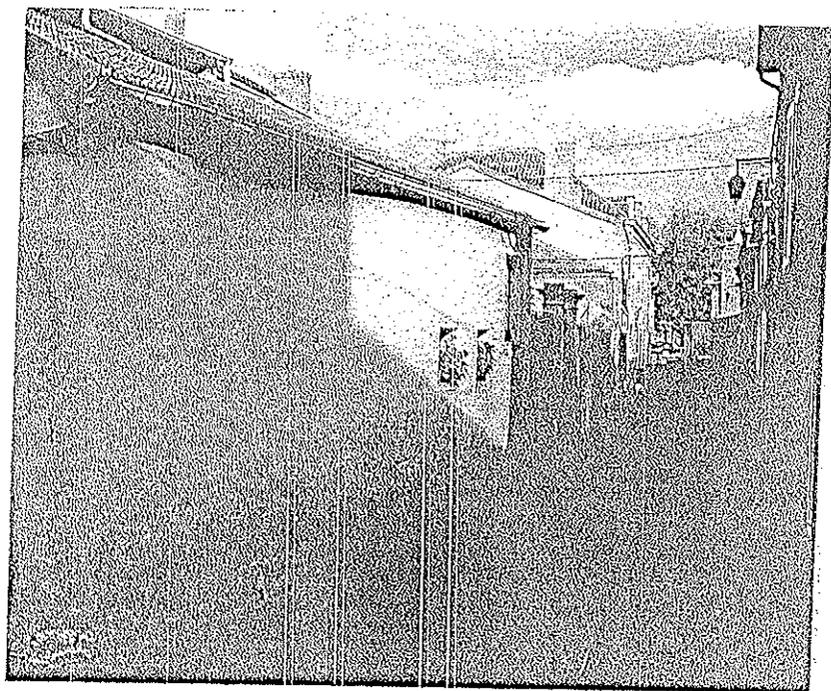
La maison carrée ou « bloc »

Les maisons carrées sont relativement répandues dans les villages proches de Metz. Compte tenu que leurs dimensions sont souvent imposantes, elles possèdent plusieurs travées et recouvrent tous les services sous leur toit.

Elles sont érigées sur deux niveaux et possèdent un grenier couvert fréquemment d'un toit à quatre pans. Un escalier en pierre ou en bois, intégré dans le corps de la maison ou dans une tour d'angle, distribuait l'étage et le grenier.

La cave voûtée est enterrée ou semi-enterrée au fond du rez-de-chaussée.

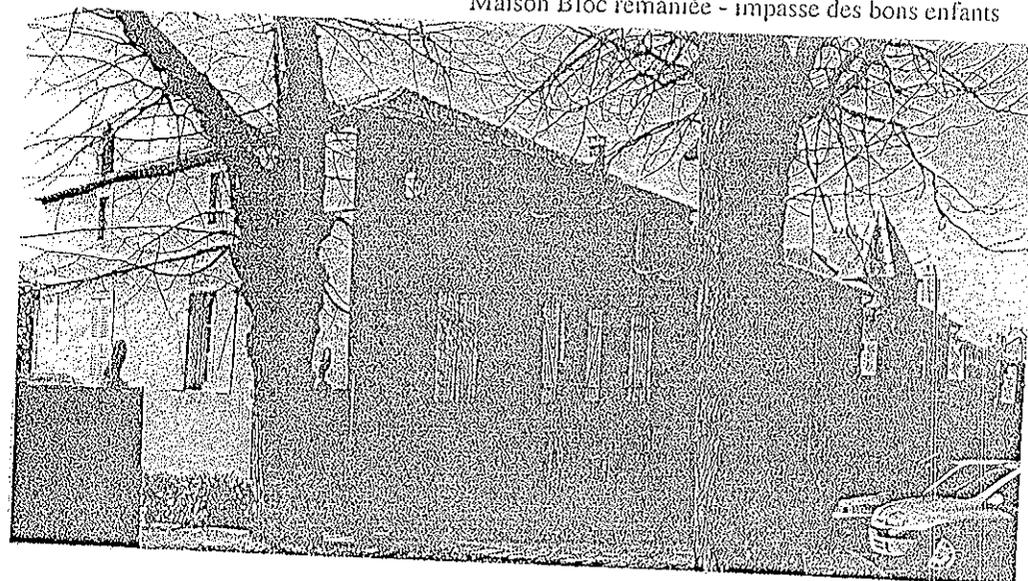
À l'origine, ces maisons pouvaient être isolées et se trouvent donc aux extrémité des villages ou sur des propriétés encore vastes. Bien souvent, elles se sont adjoint les services de bâtiments annexes, mais au départ, elles assumaient seules, toutes les fonctions liées à la viticulture.



Maison sur cour. La cuverie latérale est dans le prolongement du mur de clôture



Maison Bloc remaniée - impasse des bons enfants



Maison Bloc - place de l'esplanade

5.3 - LES CONSTRUCTIONS DE QUALITES

La maison de manouvrier

Ces maisons sont les plus modestes et investissent une ou deux travées. Elles sont basses et n'ont généralement qu'un niveau surmonté d'un grenier. La cave y est rarissime.

À Scy, plusieurs maisons de manouvriers sont regroupées en « grappes » sur impasse et forment des alignements homogènes. À Chazelles, les maisons de manouvriers sont plus rares, et rattachées à la maison de leur propriétaire.

D'autres logements existent pour la main d'œuvre temporaire et s'inscrivent dans les dépendances d'une maison de notable.

• Les maisons fortes

Certains villages ont été fortifiés, mais le plus souvent, la protection des villageois était assurée par l'église qui était munie de moyens défensifs.

Scy et Chazelles sont caractérisés chacun par une église fortifiée et une maison forte. Cette dernière est souvent appelée château dans le langage populaire, mais ce terme est impropre car le château est le fait d'un prince.

La maison forte, qui est aussi dénommée « la tour ou châtelet », est l'œuvre d'un chevalier qui y réside avec sa famille et qui la tient en fief d'un prince. La taille de ces constructions reste modeste et elles se caractérisent par des murs relativement épais (entre 1,5 et 2 mètres).

Leur implantation est liée à la croissance économique qui se développa entre les XIII^e et XIV^e siècles. Elles se situent aux carrefours des voies de communication importantes, à proximité des grandes villes, dans les contrées morcelées par des pouvoirs antagonistes et sur les secteurs dont les rendements économiques sont attractifs (les salines, les vignes, etc.).

La grande majorité des maisons fortes se trouve en bordure de l'habitat rural et non au centre. Cette situation traduit souvent l'antériorité du village. Elle constitue une unité urbaine et architecturale nouvelle formée de l'association d'un logis fortifié et d'une exploitation agricole. Le tout exerce un contrôle des droits banaux et fonciers sur la communauté villageoise : le four, le pressoir, le moulin etc.

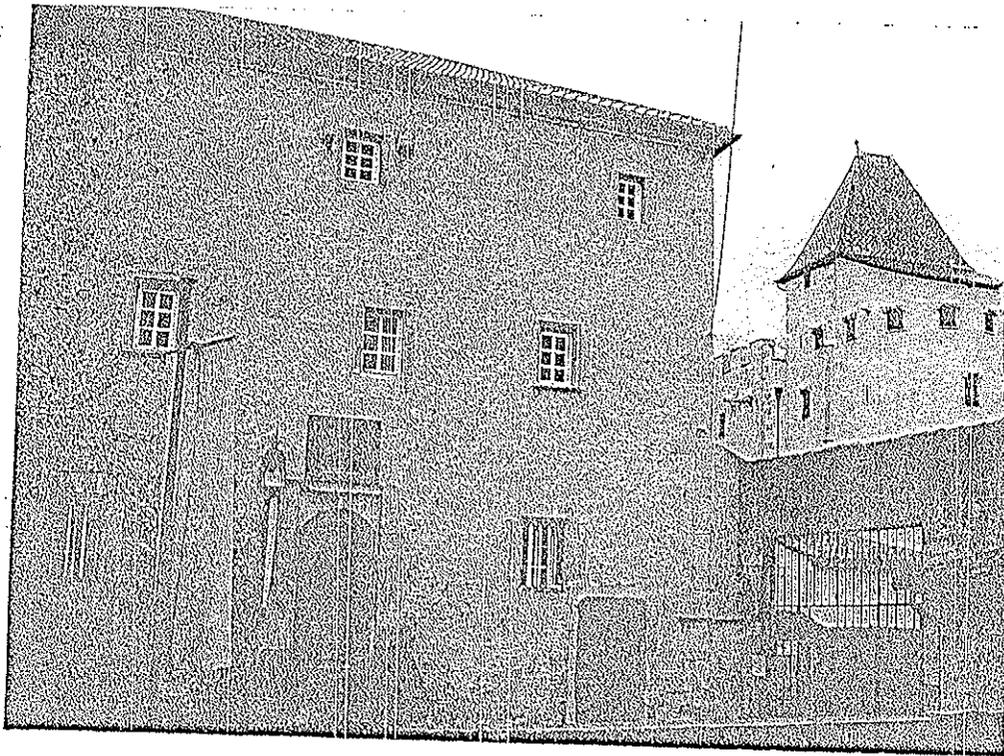
La maison forte de Chazelles est dénommée « la conciergerie » et se situe sur la propriété du Conseil Général (maison de Robert Schuman). Cette tour présente encore les traces d'un percement avec croisées en pierre de style Renaissance et des percements plus modestes dont les jambages sont de la même facture.

• Les maisons à tours hors œuvre

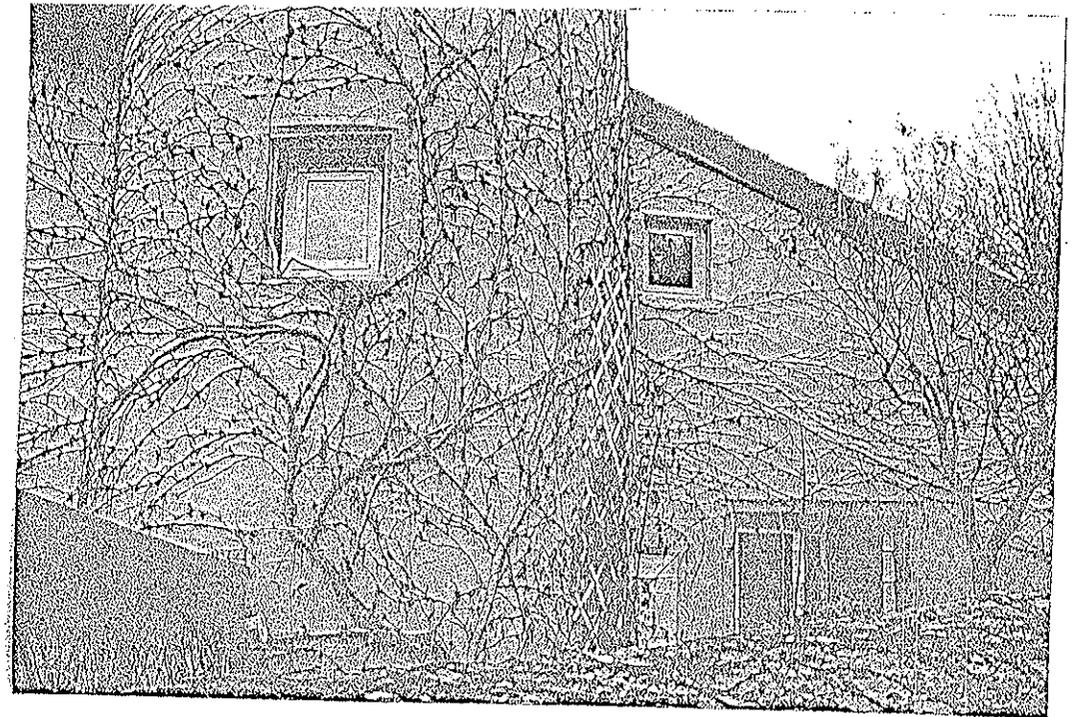
À Scy, la maison forte est située en bout de l'impasse qui prolonge la rue de la tour (parcelle n° 207). De fait, sa désignation est révélée par le nom de la rue, mais elle est souvent évoquée dans les déclarations des conseils municipaux à propos de la fontaine du même nom. Cette grosse maison a été totalement remaniée, mais conserve ses murs épais et une petite ouverture de facture renaissance.

Scy conserve encore dans son tissu urbain, quelques maisons à tours hors œuvre. Certaines ont été démolies quelque temps après guerre et d'autres ont vu leur tour arasée. Ce type de tour abrite généralement un escalier à vis et correspond à un mode de distribution qui apparaît à la Renaissance.

Curieusement à Scy, les tours ne se contentent pas de distribuer les niveaux de la maison, mais s'élève bien au-dessus du faîtage de celle-ci. Symboles de puissance ou d'aisance du propriétaire, ces tours pouvaient aussi jouer un rôle défensif.



La conciergerie (Maison R.Schuman)



Maison à tours hors œuvre



Ancienne maison démolie (parcelle n° 314-S1)

• Les hôtels particuliers

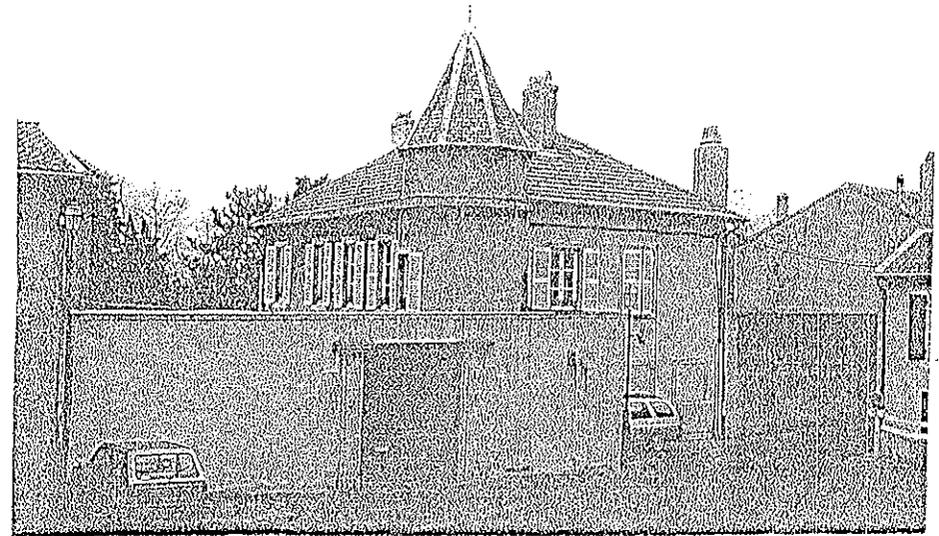
Scy-Chazelles arbore quelques hôtels particuliers, qui restent souvent discrètement en retrait derrière de hauts murs de clôture. Un seul hôtel s'expose de façon originale à l'angle des rues de Lessy et des vignes. Résidence de villégiature, ces maisons bourgeoises étaient souvent le siège d'un grand propriétaire terrien ou d'un haut dignitaire messin.

Si leur volumétrie reste toujours très simple, elle s'élève parfois d'un étage supplémentaire au-dessus des autres constructions.

À Scy Chazelles, plusieurs hôtels présentent une caractéristique originale : de minuscules de tours carrées s'avancent symétriquement à chaque extrémité de la façade principale. Celles-ci contrastent fortement avec l'échelle du corps principal de l'hôtel.

Ces hôtels jouissent non seulement d'un parc d'agrément assez vaste, mais commandent souvent plusieurs dépendances. Les constructions s'organisent alors autour d'une cour fermée par un beau portail.

Ces hôtels se situent aux abords ou aux extrémités du village et évitent souvent les contraintes de la mitoyenneté. Cette position privilégiée leur permet de s'affranchir des règles d'alignement, de prospect avec les autres constructions. Ils se distinguent surtout par leur toiture à quatre pans ou plus (Cf. parcelle 154 S1) et par les modénatures qui ornent leurs façades.



Hôtel particulier - rue de l'Esplanade



Le château de Malherbe à l'angle des rues Jeanne d'Arc et Moulins

• Les immeubles de l'annexion

En dehors de l'architecture des villages ancestraux, l'urbanisation de la RN3, sous l'annexion, a donné lieu à des immeubles de rapport de grande qualité.

Même si cette architecture a été conçue comme un moyen de germanisation des territoires occupés, elle reste aujourd'hui un témoignage très présent de notre histoire mais aussi de l'éclectisme des courants architecturaux de l'époque.

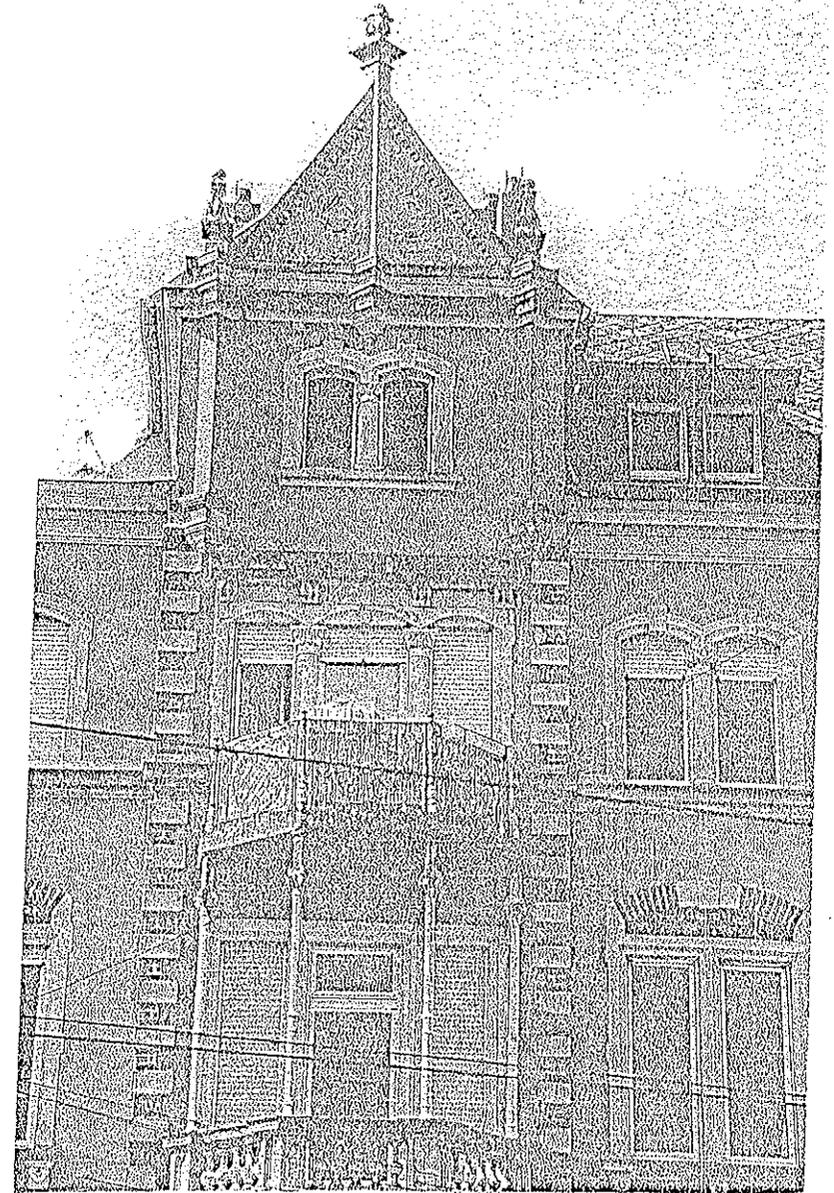
Par ailleurs, durant cette période, les concepteurs allemands étaient reconnus comme précurseurs en matière d'urbanisme et d'hygiénisme.

Le plan suivant repère les immeubles qui ont été construits durant cette époque. Entre Moselle et RN3, de nombreuses rues perpendiculaires étaient déjà amorcées et ouvrant des liaisons et des perspectives visuelles sur le fleuve.

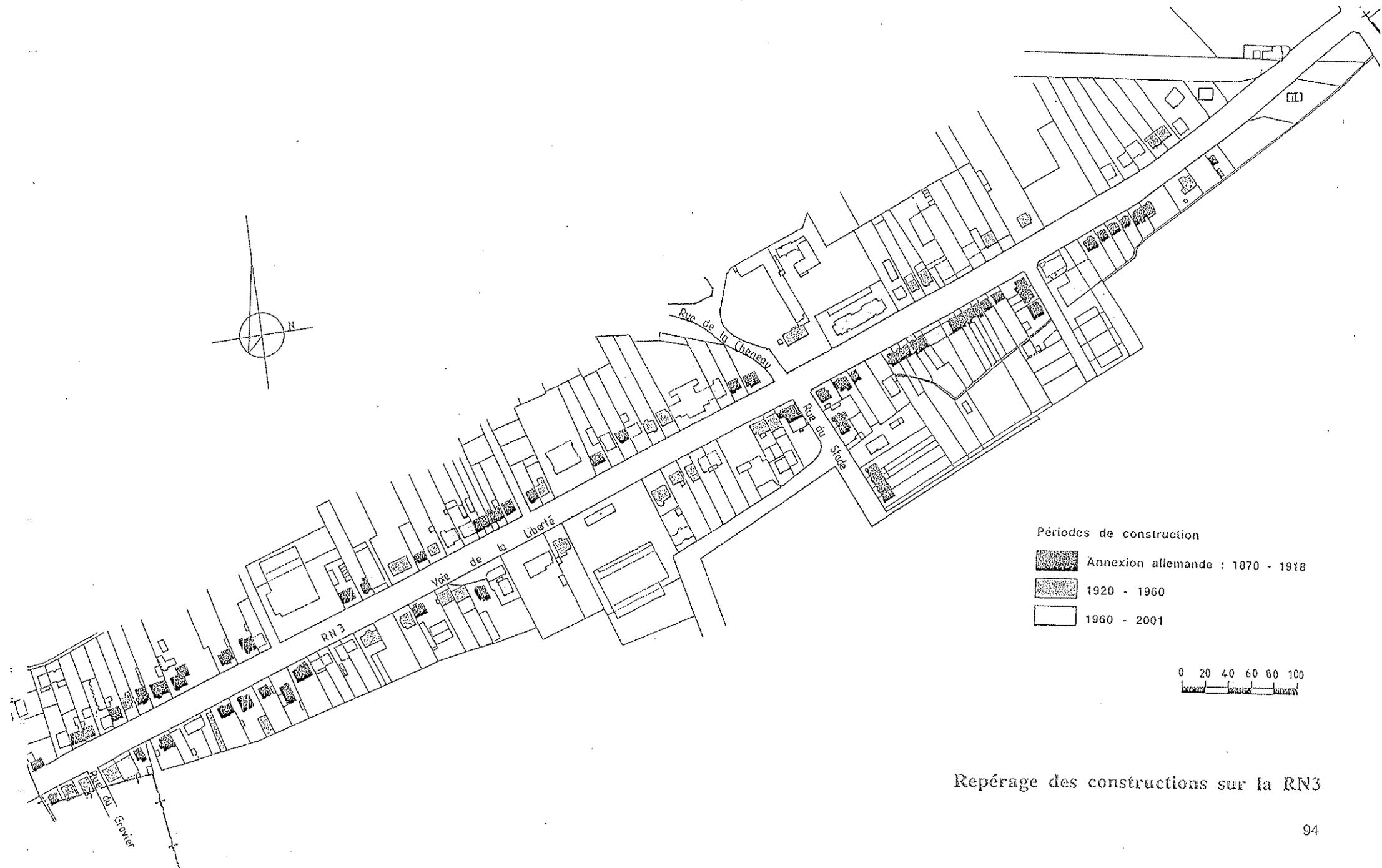
Situées en zone inondable, toutes ces constructions sont surélevées par rapport à la rue et offrent ainsi un front urbain relativement présent à l'échelle de la voie.

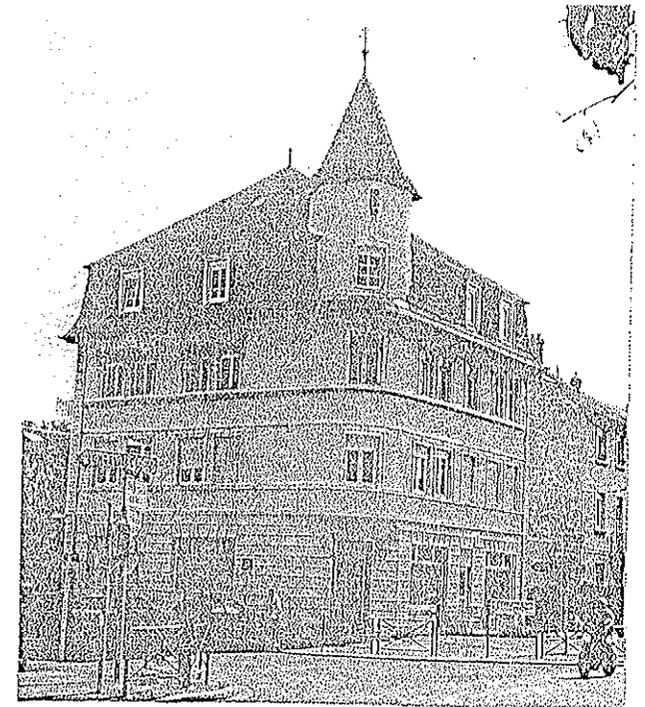
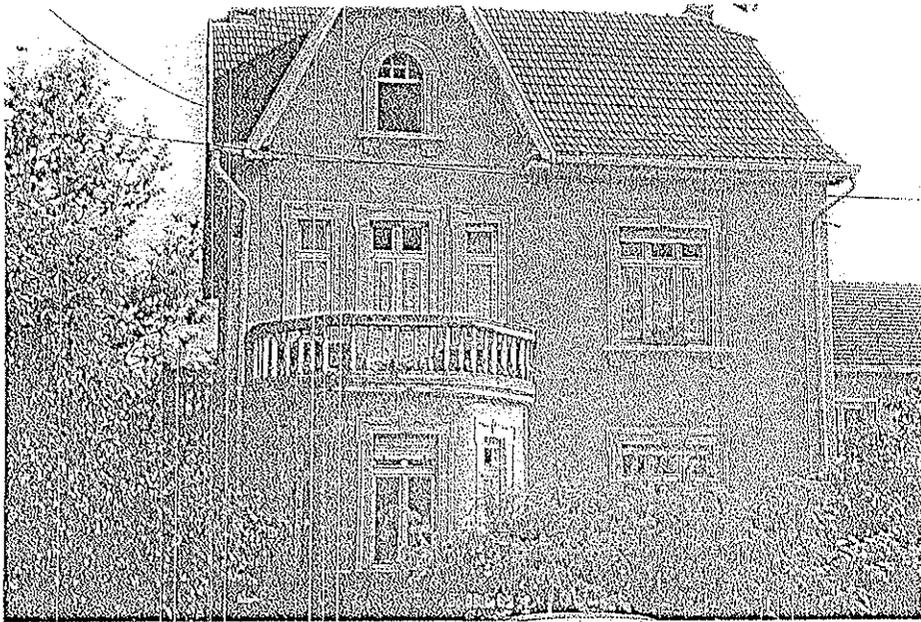
Aux angles de rue, les immeubles sont particulièrement soignés et signalent le carrefour par des éléments architecturaux remarquables (tourelles, oriels, encorbellements).

À la profusion des modénatures richement ouvragées s'opposent parfois des éléments de ferronnerie dont la ciselure est particulièrement fine et légère.



Immeuble construit sous l'annexion - éclectisme du vocabulaire architectural





Diverses photos d'immeubles de l'annexion

VI. ARCHITECTURE TRADITIONNELLE

Mode de construction et élément de décors

6.1 - LES VOLUMETRIES ET TOITURES

Les maisons vigneronnes à Scy-Chazelles sont simples à un seul corps. Pour les plus anciennes, elles sont érigées sur un ou deux niveaux et les plus récentes peuvent être plus hautes (XIX^e siècle) et possèdent parfois un comble à surcroît. Le volume est généralement parallélépipédique et les façades sont planes. En dehors des tours d'angle, elles n'acceptent aucune excroissance.

Néanmoins quelques maisons du XIX^e siècle dérogent à cette uniformité en s'autorisant de somptueux balcons sur consoles ou des terrasses pour profiter du panorama sur la Moselle (presbytère actuel).

Seul critère de diversification, la toiture n'obéit à aucune règle stricte et varie selon la profondeur, le statut et l'implantation de la maison.

La toiture à deux pans avec un faitage parallèle à la rue, est largement répandue sur les constructions mitoyennes. En fonction de la profondeur et de la déclivité, les pans peuvent être inégaux.

L'asymétrie des doubles pans provient souvent des adjonctions successives à l'arrière du bâtiment initial. Les décrochements de toiture sont donc évités et les couvertures se prolongent sur le même plan quitte à descendre très bas. Parfois pour respecter l'abergement sur rue, le désaxement du faitage vers l'arrière de la construction, permettra l'agrandissement d'un comble.

Les volumes plus étroits au cœur du village sont couverts d'un seul pan surtout s'ils sont adossés à une limite séparative.

L'art de la charpenterie en Lorraine est très simple et évite tout ouvrage d'intersection qui exige la mise en œuvre de noues. Par contre, les arêtiers sont souvent usités sur les bâtiments d'angle qui sont couverts de trois pans. Ce concept permet d'avoir toujours des murs gouttereaux le long des rues et simplifie les raccords de volumes mitoyens.

Par ailleurs, dans un tissu extrêmement dense, ces toitures à trois pans favorisent une meilleure pénétration de la lumière dans les bâtiments en vis à vis.

Enfin, l'influence de l'architecture messine est retranscrite dans les toitures à quatre pans, en retrait des façades qui renvoient l'eau dans des chenaux en pierre posés sur les murs gouttereaux. Autrefois, des gargouilles en saillie rejetaient l'eau au loin des façades et quelques-unes sont encore perceptibles malgré les remaniements de zinguerie.

Les ouvrages de toiture, les chiens assis, les fenêtres traversantes, les lucarnes sont inexistantes sauf sur les hôtels particuliers. À priori, il n'existe plus de flamande qui émerge des toitures. Pourtant certaines maisons présentent encore des pièces intermédiaires borgnes qui devaient être éclairées par une verrière haute.

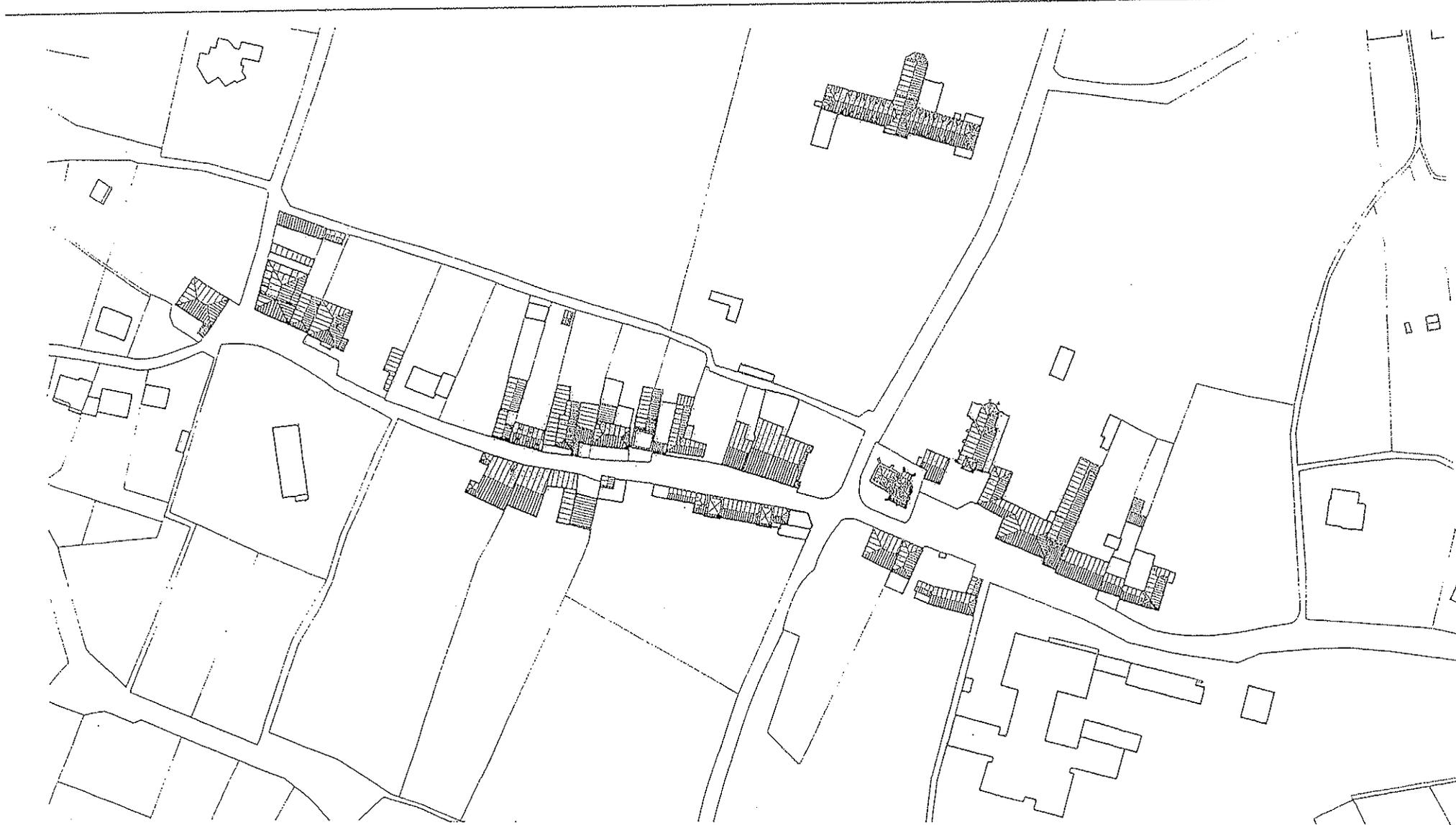
La pente de couverture est assez faible et recevait jusqu'au milieu du XIX^e siècle des tuiles canal, disposées comme des "tiges de bottes". De nombreux vestiges de tuiles anciennes restent visibles sur des pans de toiture non remaniés et surtout sur des appentis qui sont moins bien entretenus que les maisons d'habitation.

Aujourd'hui de nombreuses couvertures sont recouvertes de tuiles mécaniques à emboîtement. Ceci est regrettable car l'aspect entre les deux formes de tuiles et l'accroche à la lumière, sont totalement différents. Les tuiles canal forment de longs sillons rectilignes, qu'interdit la mise en œuvre des tuiles à emboîtements qui se croisent. Depuis peu de temps, les fabricants réintroduisent sur le marché, des tuiles canal à emboîtement. Cette particularité évite tout renforcement de charpente et permet une meilleure fixation sur linteaux.

De nombreux hôtels particuliers introduisirent la couverture en ardoise.



Plan des toitures sur Scy



Plan des toitures sur Chazelles

6.2 - LES MAÇONNERIES

Les villages du val de Metz sont à la convergence de nombreuses voies de communication en Lorraine. Ils profitent donc des carrières de Jaumont qui donne les pierres taillées d'encadrement jaune et qui assurent une cohésion de l'ensemble des maçonneries.

Mais avant d'être investi par les forts détachés, le Mont St Quentin a fait l'objet d'exploitation de carrières. Les maçonneries de Scy-Chazelles sont en moellons de calcaire oolithique jaunâtre assez gélifs, à peine équarris, hourdés au mortier de chaux et d'argile. Les murs sont aussi composés de pierres silico-calcaires, dites "pierre de roche" qui se ramassent dans les côtes.

À Scy-Chazelles, les maçonneries traditionnelles sont parfois agrémentées de réemplois qui sont de précieux renseignements sur l'histoire du village.

Les murs de clôtures à l'intérieur du village sont de même facture que les maçonneries de bâtiment. Ils sont chaînés par des piliers et des couronnements de pierres taillées de Jaumont.

Le long des chemins ruraux, en dehors du village, les clôtures de jardins et d'enclos potagers sont constitués de murets en pierres apparentes, mis en œuvre selon les techniques de pierres sèches avec un couronnement de pierres verticales.

6.3 - LES ENDUITS

De par leur nature, les pierres étaient systématiquement enduites au mortier de chaux, pour éviter les effets du gel et assurer une bonne imperméabilité. Seuls les encadrements étaient apparents et l'enduit venait à fleur des jambages.

Souvent, les pignons étaient à découvert car en attente d'une construction mitoyenne. Néanmoins, les pierres étaient largement rejointoyées par un enduit beurré ou à pierre vues. Les enduits comme les mortiers étaient à base de chaux grasse et réalisés en trois couches. Cette technique agissait comme un épiderme sur les maçonneries anciennes et laissait respirer le mur en favorisant l'évaporation des remontées capillaires.

Aujourd'hui, de nombreux enduits ont été refaits à base de ciment. Ces revêtements en ciment retiennent les eaux dans les réseaux capillaires et provoquent l'éclatement des pierres en cas de gel. Ils provoquent aussi l'apparition de salpêtre à l'intérieur des maisons. De plus, des poches de décollement ou des faïençage apparaissent rapidement et nécessitent des reprises plus fréquentes. Par ailleurs, leur rigidité et leur couleur grisâtre contrastent nettement avec la souplesse et les coloris plus chaleureux des mortiers anciens.

La couleur de l'enduit était donnée par les sables qui étaient mélangés uniquement à la dernière couche. Ces sables pouvaient provenir des carrières proches qui donnaient ainsi des granulométries différentes et une tonalité similaire à celle de la pierre. Les sables donnent une coloration naturelle à l'enduit qui tend du jaune très doux au beige ou rose pâle. L'emploi des sables de rivières, moins colorés et plus ternes étaient privilégiés car ils solidifiaient les enduits.

Aujourd'hui, l'emploi de la chaux grasse est abandonné car il présente des risques de manutentions et demande un temps de prise de plusieurs mois. En effet, au contact du gaz carbonique contenu dans l'air, le mortier de chaux durcit lentement pour se transformer en calcaire. Cette phase de carbonatation ne doit pas être perturbée par le gel.

La chaux aérienne peut être remplacée par une chaux préalablement éteinte en usine et conditionnée en sac. Ce produit est commercialisé sous le nom de Chaux Aérienne Eteinte pour le Bâtiment (C.L). Certains entrepreneurs conseillent l'introduction de ciment blanc ou prompt dans les mortiers de chaux pour accélérer leurs prises et les rendre plus résistants. Le DTU 26.1 autorise ces mélanges dans le cadre de proportions bien spécifiques, mais demande une qualification et un savoir faire confirmé.

6.4 - LES PERCEMENTS

La façade de la maison se lit par ses dimensions et le nombre de ses travées (ou rains) qui traduisaient la raison sociale de son occupant.

Aux alignements assez rigoureux et à la planéité des façades s'opposent l'animation des percements dont la disposition et la variété constituent les seules richesses de cette architecture vernaculaire excessivement modeste. La valeur esthétique de ces percements n'apparaît que lorsqu'on tente de les transformer ou de les standardiser.

En règle générale, les encadrements sont dépourvus d'ornementations, mais ceux qui s'affichent à Scy-Chazelles présentent des décors et des moulures soignés lorsqu'ils qualifient ou des maisons anciennes ou des hôtels particuliers. Parfois des réemplois sont noyés dans les maçonneries.

Dans les maisons vigneronnes, l'animation des façades est obtenue essentiellement par les proportions contrastées des percements. Ainsi, les portes de granges juxtent des portes piétonnes basses, les fenestrons d'aération des granges surplombent de plus larges fenêtres.

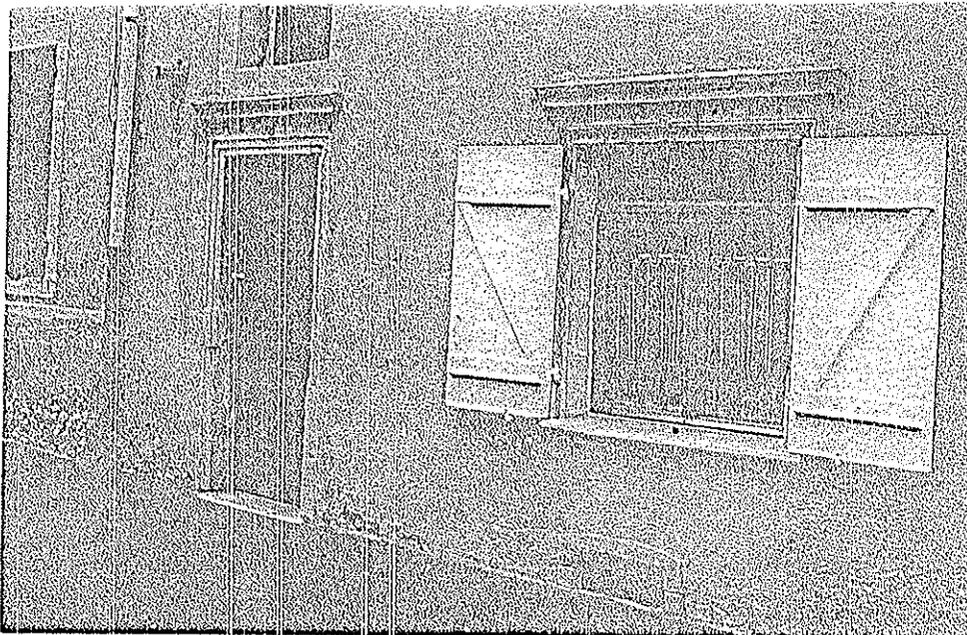
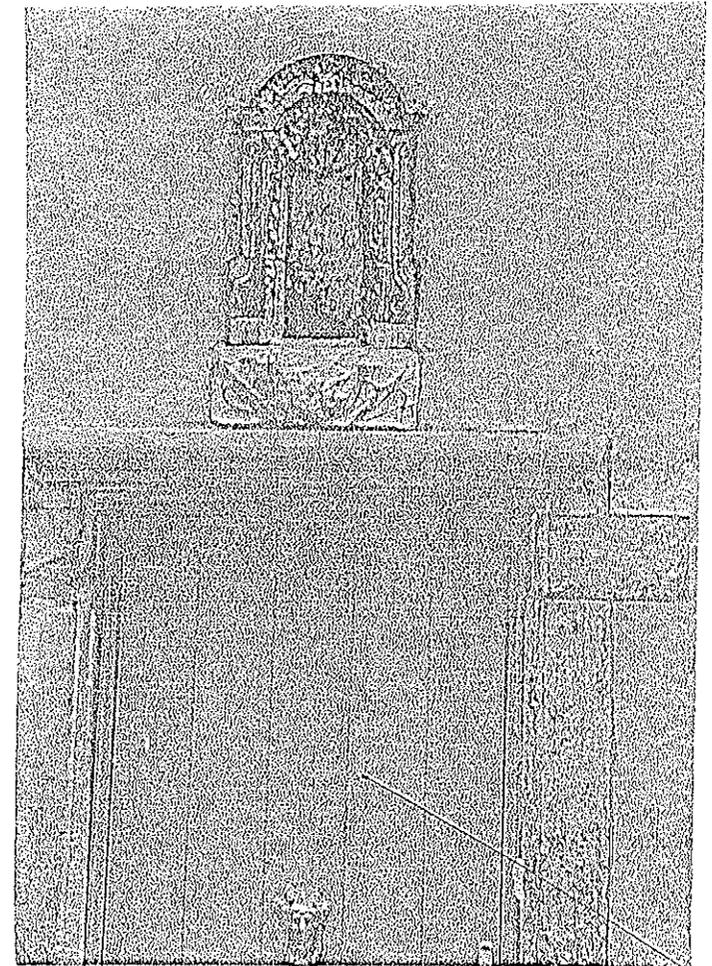
Les portes cochères sont avec des linteaux en bois ou avec des arcs cintrés en pierre. Certaines portes de caves reproduisent en miniature, l'arc cintré des portes cochères. Les portes piétonnes des habitations arborent souvent de beaux linteaux à tympan ouvragé et sculpté.

Les accès donnent directement sur la rue et une simple marche marque le perron d'entrée de l'habitation. Parfois, pour absorber une dénivellation de terrain ou l'excavation d'une cave, quelques marches supplémentaires sont nécessaires pour rattraper le sol du rez-de-chaussée. Elles sont alors à l'intérieur de la propriété mais ne débordent pas sur la rue.

Au cœur du vieux village de Scy, les fenêtres se déclinent avec une grande diversité de formes, alors que sur les constructions plus récentes des XVIII^e et XIX^e siècles, la régularité architecturale uniformisent les compositions et la forme des fenêtres. Elles sont rectangulaires et plus hautes que larges. Au début du XVIII^e siècle, les linteaux sont déladrés alors qu'après, ils sont droits.



Détails de certains encadrements



Détails de certains encadrements

VII – OBJECTIFS ET ORIENTATIONS D'AMENAGEMENT

7.1 - LES OBJECTIFS DE LA COMMUNE

En prescrivant une ZPPAUP sur son territoire, la commune de Scy-Chazelles souhaite protéger non seulement l'architecture et l'urbanisme de ses villages anciens, mais aussi ses jardins et ses paysages. Elle recherche les moyens d'améliorer le cadre de vie de ses concitoyens et de préserver un pouvoir d'attraction pour accompagner les projets de développements avec lesquels elle se trouve engagée aujourd'hui. De plus, la municipalité a le souci d'aider les habitants actuels à rester sur place dans un environnement plus convivial et plus fonctionnel sans que pour autant, son patrimoine ne soit délaissé, altéré ou muséifié.

En ce qui concerne l'aménagement de son territoire et la mise en valeur de ses paysages, la commune exprime la nécessité de trouver une perspective d'aménagement pour la zone " AFU des Vignes ", située sur l'un des plus beaux coteaux du Val de Metz et aujourd'hui cadastrée sur un mode d'habitat pavillonnaire.

Dans ce secteur particulièrement sensible, l'implantation d'un équipement public permettant l'entretien d'un vaste espace serait une solution, non seulement pour valoriser des espaces aujourd'hui en friche, mais aussi pour dissuader toute convoitise immobilière.

Dès lors, les objectifs de la commune se résument aux points suivants :

- revalorisation du patrimoine bâti,
- clarification des textes réglementaires sur la manière de construire en cœur de village,
- revalorisation des espaces publics,
- amélioration des circulations automobiles et piétonnes,
- amélioration du stationnement,
- optimisation des ressources culturelles de la localité,
- aménagement de la zone " AFU des Vignes "
- protection et restauration des grands paysages.
- préservation des points de vue remarquables

7.2 - PROPOSITIONS D'AMENAGEMENT ET DE REVALORISATION DU PATRIMOINE

(cf. *Plan global des orientations d'aménagement en annexe*).

Compte tenu de l'analyse précédente et des objectifs de la commune, plusieurs actions de revalorisation sont suggérées dans ce chapitre. Celles-ci s'inspirent essentiellement des potentialités que renferment les villages de Scy et de Chazelles, et s'inscrivent dans une logique d'aménagement et de revalorisation globale. Elles sont complémentaires les unes des autres, mais ne sont pas exhaustives. Certaines peuvent être rejetées sans remettre en cause les principes fondamentaux d'aménagement, d'autres peuvent être modifiées ou réadaptées. Certaines idées pourront paraître irréalistes ou trop ambitieuses mais avant d'être jugées comme telles, toutes méritent d'être approfondies.

Pour l'instant, toutes ces propositions sont exposées au libre choix des élus et des Sigéocastellois et n'ont que pour seule ambition de lancer les bases de diverses réflexions sur l'aménagement des villages à long terme.

Par contre, il est indispensable que les actions qui seront retenues, forment un projet d'aménagement global et cohérent qui servira de fil conducteur aux responsables locaux. La réussite de la requalification urbaine et paysagère de Scy-Chazelles ne pourra pas s'affranchir de cette réflexion préalable. Ainsi, ces actions pourront être menées conjointement ou ponctuellement à l'occasion d'opportunités foncières, budgétaires, dans le respect d'une vision globale et rationnelle.

7.3 - LES ACTIONS D'AMENAGEMENT

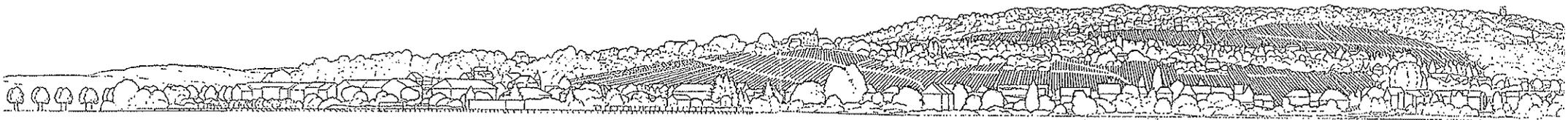
• Grands paysages

Au regard de ces analyses paysagères, il apparaît que la qualité des perceptions lointaines vers et depuis les villages de Scy et de Chazelles est aujourd'hui considérablement dépréciée par les friches qui forment progressivement des barrières visuelles sur l'ensemble du versant Sud du Mont Saint-Quentin, masquant ainsi inexorablement les deux bourgs.

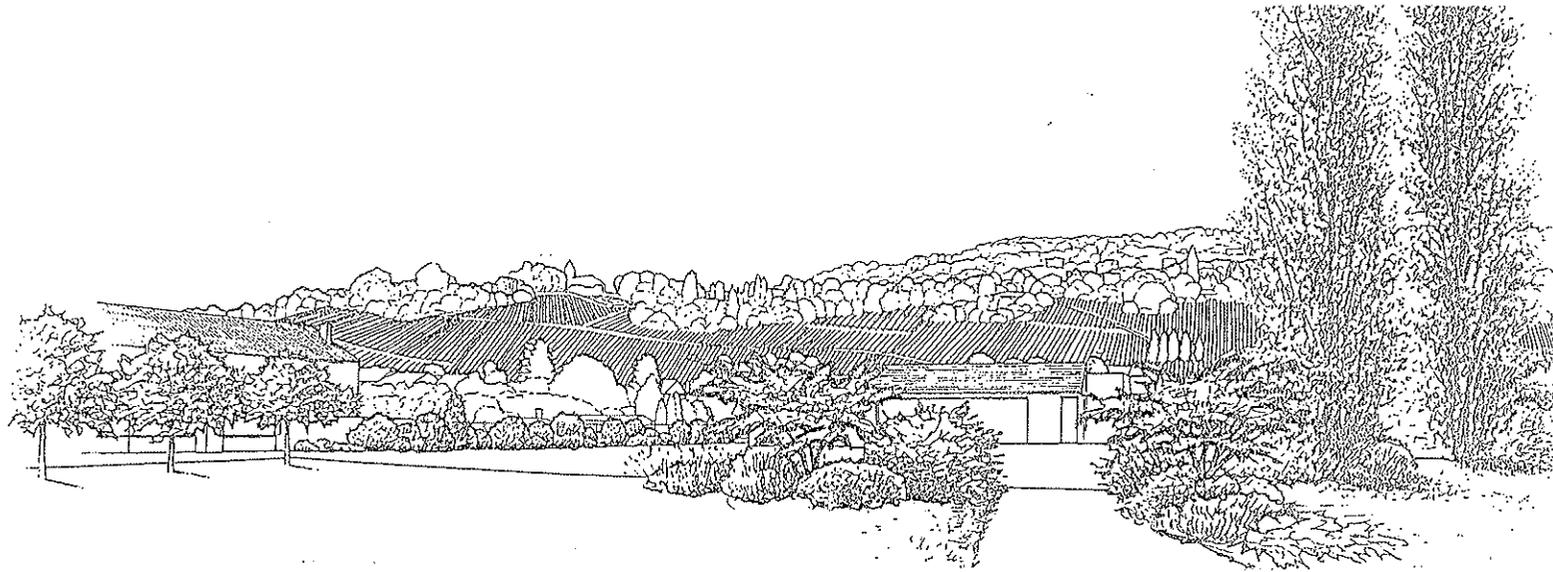
Cette évolution paysagère relativement rapide est d'autant plus préjudiciable pour la localité, que la configuration communale qui a perduré jusqu'au début du XX^e siècle est celle d'un territoire largement ouvert où les silhouettes des villages se détachaient clairement sur des coteaux exploités intensivement en vignes, puis en vergers, petites cultures et prairies.

Aujourd'hui l'amélioration des paysages passe en priorité par la reconquête des coteaux Sud du Mont Saint-Quentin. Cette reconquête, même si elle n'est que partielle, doit aboutir à la mise en place de territoires agricoles ouverts ou semi-ouverts, à la périphérie des villages anciens, conformément à l'identité villageoise. L'extension des jardins, des potagers et des vergers doit être favorisée sur le pourtour des villages, ainsi que la culture de la vigne dans les zones V.D.Q.S. voisines.

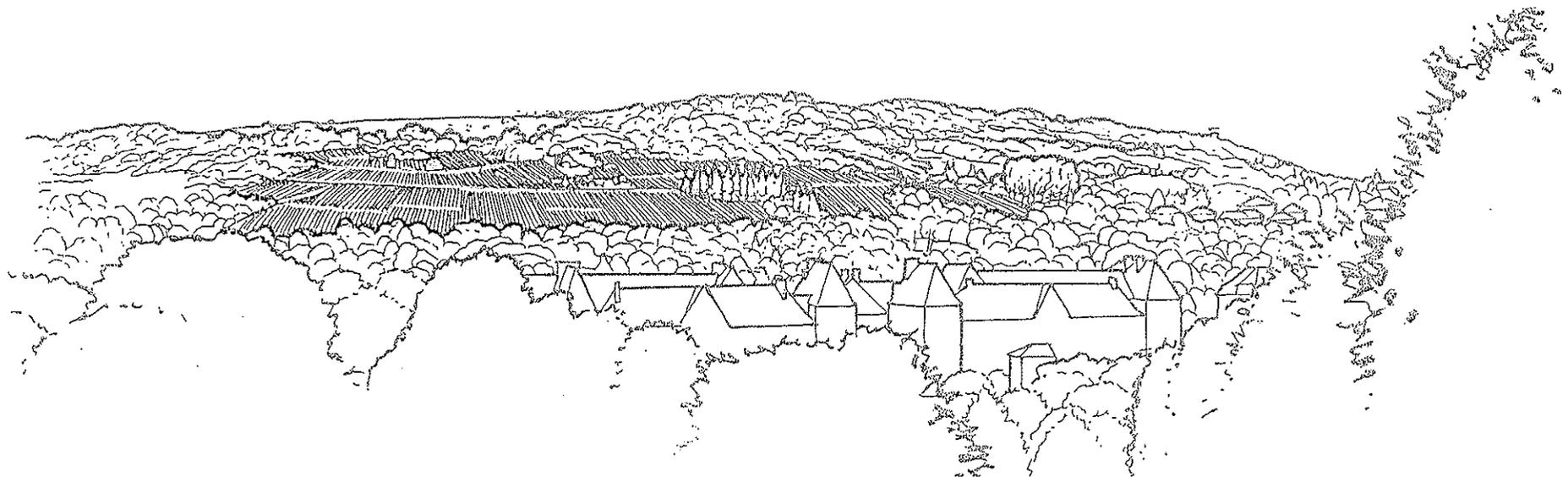
Les terrains propices à la mise en valeur des silhouettes du villages seront englobés dans le périmètre de la Z.P.P.A.U.P. Ils seront soumis à des prescriptions d'exploitation et d'entretien.



Simulation : vue depuis le fond de vallée de la Moselle, des coteaux Sud-Est, avec les zones VDQSet les bas-versants remis en vignes ou culture



Simulation : vue depuis la RN 3 et le parking du magasin Aldi, des coteaux Sud-Est, avec les zones VDQS et les bas versants remis en vignes ou culture



Simulation : vue depuis Sainte-Ruffine (chemin de Goglo), des coteaux Sud-Ouest avec la zone VDQS remise en vignes

Le fond de vallée de la Moselle doit lui aussi faire l'objet d'une attention particulière, d'autant plus qu'il est aisément perceptible depuis le belvédère de la route touristique et qu'il offre en outre de remarquables points de vues vers le Mont Saint-Quentin et le village de Scy.

Au niveau de ce vaste secteur, il apparaît souhaitable de créer des continuités avec le front arboré présent dans les confins Sud-Ouest, de façon à occulter les hangars et bâtiments industriels hétéroclites qui s'égrenent le long de la Moselle et qui dévalorisent considérablement les perceptions visuelles. La création de bosquets discontinus le long de la voie qui dessert les infrastructures et l'utilisation d'essences locales (aulne glutineux, saule blanc, saule fragile, saule pourpre, osier des vanniers, frêne commun,, peupliers blancs ...) seraient particulièrement appropriées.

• Paysages intra-muros

Au niveau des villages intra-muros, peu d'interventions paysagères paraissent envisageables, et même réellement nécessaires. D'une part, les espaces végétalisés sont essentiellement privatifs et plutôt bien entretenus car la majorité des Sigéocastellois est consciente de la valeur de ses jardins.

À ce niveau, la commune doit surtout veiller à la préservation des jardins et à la régénération des plantations dans le respect des essences locales et des ambiances originelles.

Ainsi, la présence végétale pourra se manifester ponctuellement au niveau des façades par la présence de plantes grimpantes (vignes vierges, vigne vraie, glycine, lierre, clématites, chèvrefeuilles, rosiers ...), de végétaux palissés (vigne vraie, pommier, poirier ...) ou de plantes en pot (buis, lavande, romarin, spirées, lauriers rose, vivaces, annuelles ...).

Les jardins qui qualifient la physionomie des villages seront répertoriés sur le plan de zonage de la Z.P.P.A.U.P. et seront inconstructibles en partie ou totalement en fonction de leur qualité et de leur impact sur l'espace public.

Les arbres remarquables ou originaux sont identifiés sur le plan de zonage de la Z.P.P.A.U.P. et font l'objet d'une protection spécifique qui interdit tout abbatage sans projet de régénération. Cette démarche dépend donc pour l'essentiel d'actions individuelles et doit faire l'objet de sensibilisations menées par la commune.

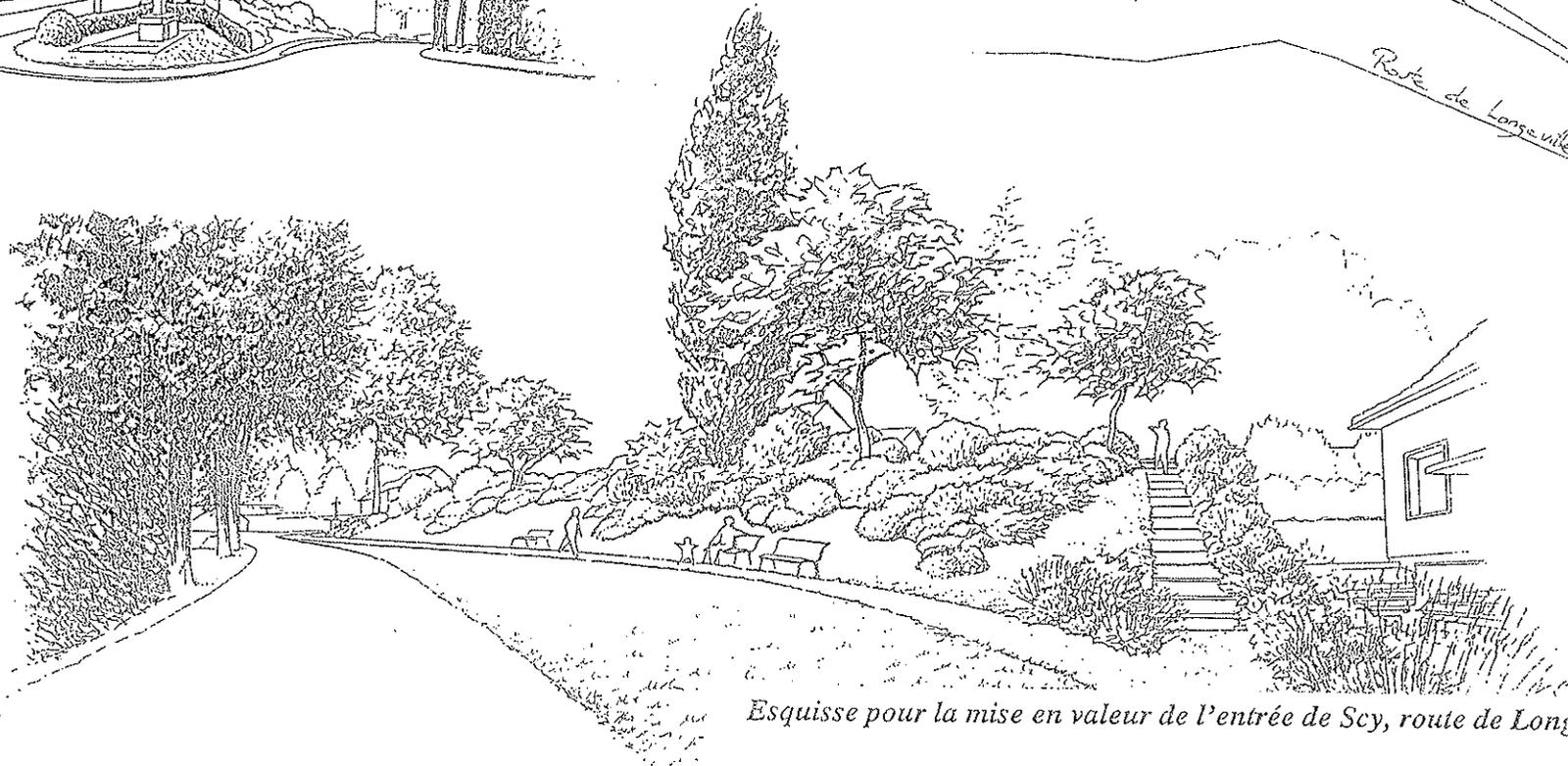
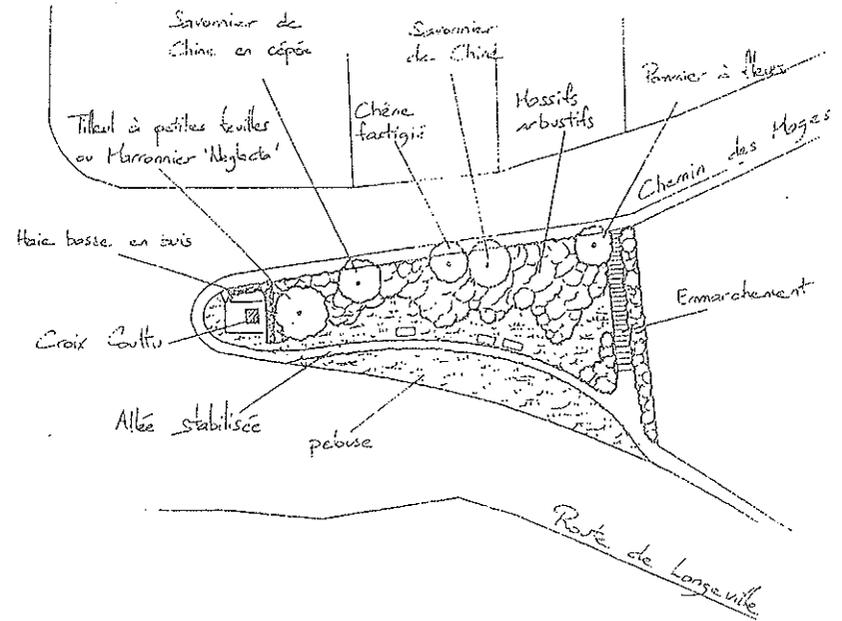
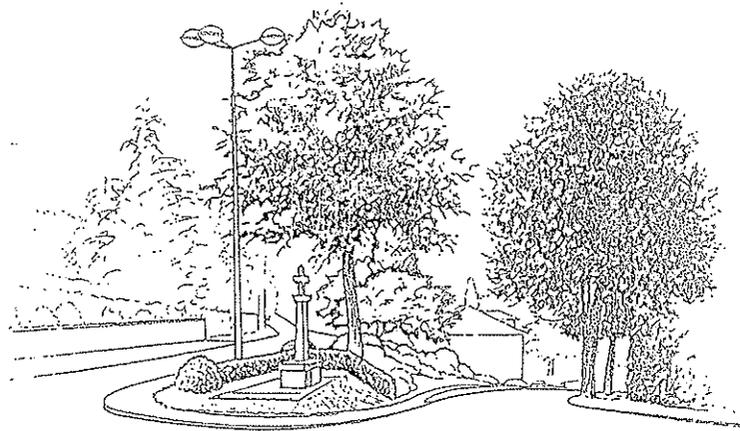
Concernant les actions de plantations sur l'espace public, la municipalité doit éviter les bacs à fleurs, les arbustes et les arbres hautes tiges qui seraient contraire à l'identité communale. Toute intervention est en outre rendue difficile par l'exigüité des espaces.

Par contre l'effort de la municipalité peut se concentrer sur les entrées de villages. Si Chazelles bénéficie de belles formations arborées au niveau de ses entrées Sud (rue de Moulins-les-Metz) et Sud-Est (rue de l'Abbé Roget), il n'en va pas de même pour Scy qui ne dispose pas de traitements paysagers particuliers le long des voies qui mènent au bourg. Les esquisses pages suivantes illustrent les possibilités de mise en valeur envisageables au niveau de la route de Longeville, de la route de Lessy et de la rue Jeanne d'Arc.

La commune de Scy-Chazelles peut aussi porter ses efforts sur la périphérie des villages, notamment au niveau des jardins, des potagers et des vergers qui cernent les bourgs, de façon à agrémenter les promenades périphériques et constituer une transition douce vers les récentes extensions urbaines.

Dans cette logique de valorisation paysagère, les départs de sentiers et de chemins ruraux qui prennent naissance sur le pourtour des villages peuvent faire l'objet de plantations de petits alignements de fruitiers (pommiers, poiriers, mirabelliers, cerisiers). Ponctuellement, un bel arbre peut aussi marquer une croisée de chemins ou une courbe (noyer, chêne, tilleul ou marronnier).

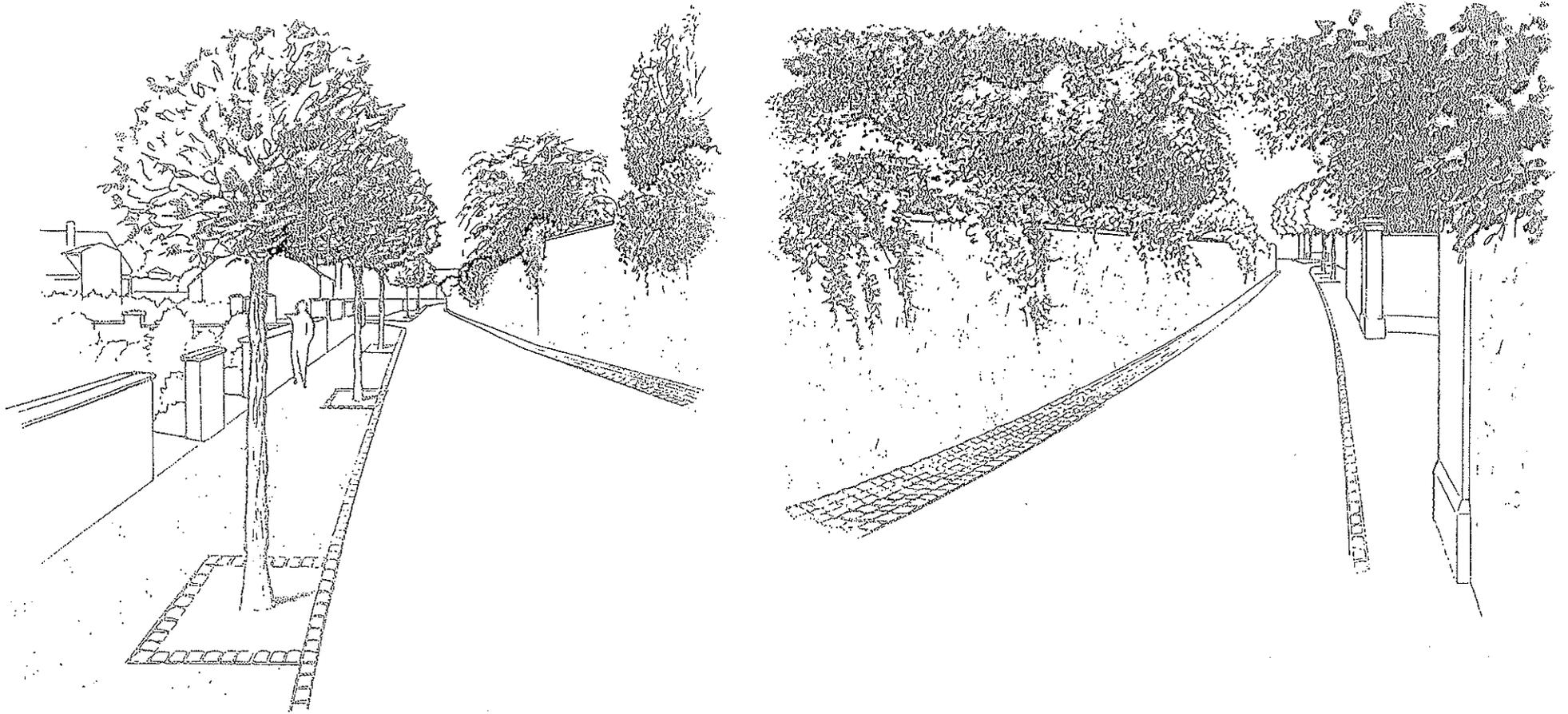
Une parcelle non construite située au cœur de Scy, rue de Crimée mérite toutefois une attention particulière. Réservée au titre du nouveau P.O.S. pour y aménager un belvédère et un parking, elle pourrait en outre être reliée au chemin de tour de village situé en contrebas.



Esquisse pour la mise en valeur de l'entrée de Scy, route de Longeville



Esquisse pour la mise en valeur de l'entrée de Scy, route de Lessy



Esquisse pour la mise en valeur de l'entrée de Scy, rue Jeanne d'Arc

Continuité des chemins péri-villageois

La continuité des chemins péri-villageois est indispensable à la compréhension des villages anciens et favorise des circuits de découverte changeants et agréables. Elle permet en outre une bonne lecture des sites ancestraux et renforce la transition entre les villages anciens et leurs abords plus récents.

Dans cette logique, il serait intéressant de pouvoir boucler le parcours à la périphérie de Scy, en reliant la route de Lessy à la rue Jeanne d'Arc, au niveau du vieux verger intercalé entre le village et la zone pavillonnaire Ouest (lieu-dit " Les Cloutes ").

À Chazelles, la réouverture du chemin qui prend naissance à l'Est de la propriété Robert Schuman, créerait un lien piétonnier avec Scy-Bas et permettrait une connexion avec le chemin prévu au POS sur le tracé de l'ancienne voie ferrée (Montigny-Amanvillers).

Une proposition de réseau de chemins péri-villageois bâtie sur ces principes de continuité, est présentée en annexe, sur le plan des orientations d'aménagement.

* Amélioration de la circulation automobile

L'accès aux véhicules est particulièrement difficile au cœur des villages, notamment à Scy. Actuellement toutes les rues assez larges sont ouvertes à la circulation et celle-ci est parfois réglée par un sens unique. Ce système éprouvé semble bien fonctionner mais la circulation est relativement vite engorgée faute de stationnements et par la présence de certains goulots d'étranglement.

L'élargissement pur et simple des rues, l'alignement ou le recul systématique des constructions et la création de places de parking au hasard des " dents creuses " procèdent d'une démarche hasardeuse et irrationnelle qui risque de dénaturer totalement la structure du village et de ne pas être fonctionnelle pour autant.

Les suggestions suivantes s'inscrivent dans une logique de fonctionnement global, de clarification des statuts entre réseaux automobile et piétonnier et de mise en valeur des rues et des espaces publics. Elles s'appuient sur des opportunités foncières qui sont actuellement non bâties et que la commune doit veiller à acquérir au titre des réserves d'utilité publique.

Le schéma de circulation de Scy est préservé dans son ensemble, mais il bénéficie de deux nouvelles voies qui offrent la possibilité aux automobilistes de ne pas pénétrer dans le village, mais de le contourner, d'où une circulation moindre en centre bourg :

- la première voie relie la route de Lessy à la rue Jeanne d'Arc en contournant par l'Ouest le nouveau lotissement du Clos des Charmes.
- la seconde relie la rue du Saint-Quentin à la route de Longeville, en se raccordant à la voie du nouveau lotissement présent à l'Est de Scy. Elle permet aux automobilistes provenant du belvédère de la route touristique, de rejoindre l'agglomération messine sans pénétrer dans le village.

* Aires de stationnements

Particulièrement étroit et sinueux, le réseau viaire des villages de Scy et Chazelles offre peu de possibilités de stationnement pour les sigéocastellois, comme pour les visiteurs.

L'accroissement du parc automobile et l'augmentation de la fréquentation touristique sur les communes du Mont Saint-Quentin engendrent des phénomènes d'engorgement, mais aussi de stationnements sauvages préjudiciables non seulement à la circulation des véhicules, mais aussi à la qualité du cadre de vie. Le manque d'aires de stationnement au centre et à la périphérie proche des villages est devenue aujourd'hui un problème crucial pour Scy-Chazelles et la création de parkings reste l'un des soucis majeurs de la commune.

Plusieurs parcelles non bâties sont potentiellement aménageables en aires de stationnement :

- Section I, parcelle n° 279 donnant sur la rue de Crimée,
- Section I, parcelle n° 91 le long de la rue du Saint-Quentin
- Section II, parcelle n° 6 dans l'enceinte du monastère des Servantes du Sacré Cœur de Jésus
- Section II, parcelles n° 113 en contrebas de la propriété Robert Schuman et en bordure de la route de moulins-les-Metz
- Section II, parcelle n° 108 (Centre Départemental de l'Enfance)

Tous ces parkings ont l'avantage d'être greffés sur des chemins piétonniers ou à proximité et d'être implantés sur la périphérie des villages.

Dans tous les cas, un traitement paysager soigné des ouvrages sera nécessaire pour préserver les vues, tant vers les villages que vers les territoires environnants.

• Mise en valeur des places publiques

Jusqu'à ce jour, les trois places qui structurent les villages de Scy et de chazelles n'ont pas fait l'objet de mises en valeur particulières. Ces espaces demeurent avant tout des espaces dévolus aux véhicules et ne tirent pas partie de leur situation stratégique en cœur de village, ni de leurs potentialités urbaines, paysagères et culturelles. Ces trois places, qui méritent une requalification soignée, sont :

- la Place la Mairie (belvédère inclus), à Scy
- la Place du Paron à Scy,
- la Place située entre l'église fortifiée et la Maison Robert Schuman à Chazelles.

LES SOURCES DOCUMENTAIRES ET BIBLIOGRAPHIQUES

Scy-Chazelles est peu documentée dans son histoire, si ce n'est indirectement à travers des études d'impact liées au Mont St - Quentin.

L'iconographie ancienne du site est excessivement rare et d'après les différents auteurs, aucune référence de ce type n'existe actuellement.

Nos recherches actuelles se résument aux ouvrages suivants :

(Cf. cahiers des doléances des communautés en 1789 - Baillage de Metz, N Dorvaux et P. Lesprand, 1918).

- 1746 " Carte de Naudin ", IGN
- 1760 " Carte de Cassini ", IGN
- 1790 Estimation des biens nationaux District de Metz
- 1809 " Cadastre napoléon ", par Toussaint - 35 P 640 - A.D
- 1846 " Cadastre ", par Gilejoz - 36 P 42 - A.D et commune
- 1861 " Promenade archéologique à Scy Chazelles ", Simon, Bulletin de la société archéo de moselle, B IV 154
- 1861 " Le mont St Quentin ", Michel - Austrasie A.D
- 1864 " Mont St Quentin ", A8 S1 Metz C 31- Vincennes
- 1865 " Environs de Metz ", A8 S1 Metz C 31- Vincennes l'Eglise de Chazelles, essai archéo par A Lemaire
- 1916 Reichsland, die Metzger Baunrollen des 13 jarhrhunderts t IV article Chazelles p 168 Wichmann
- 1929 " Chazelles " de M.C Michel, BH 4090 - AD
- 1966 " le pressoir à vin en lorraine " Parrain
- " dossiers des chemins de fer de l'Est " - AD
- 1969 " Les influences de la culture de la vigne sur la maison rurale dans le Nord des côtes de Meuse ", Colette Haxel Université Nancy II N 69/236.
- 1971 " La maison vigneronne dans le val de Metz " Claudine Boulanger Université Nancy II N 71/147.
- 1976 " Les clochers fortifiés du pays messin " de A Hæfeli BH 23679.
- 1987 " Vignes et vigneron à Metz ... ", J. Barthel BH 12478 AD.
- 1987 " Association pour la renaissance du vieux metz N°63 "
- 1990 " Vivre la maison Lorraine ", J.Y Chauvet..
- 1990 " Monographie de la commune de Scy - Chazelles ", L Wantz - confié par M. Grethen, architecte
- 1990 " La maison rurale en Lorraine", C Gérard
- 1991 " Classement du Mont St - Quentin, Cahier de gestion du site ", D.R.A.E.
- 1992 " Châteaux et maisons fortes en Lorraine centrale ", G. Giuliano – Documents d'Archéologie Française
- 1993 " Le Saint - Quentin en image ", Mouvement Culturel du Ban St - Martin PL 13 - A.D
- 1997 " Revalorisation du groupe fortifié du mont St - Quentin ", Ph. Prost - DIREN
- 1997 " Étude des points d'attrait des sites d'activités et de découvertes du Mont St Quentin ", Atelier des territoires - DIREN
- 1997 " Scenarii d'aménagement et de développement du mont St - Quentin ", DAT conseil - DIREN
- 1998 " Exemple d'application d'un S.I.G. pour une commune périurbaine : Scy-Chazelles " D.E.S.S. de G. Gorla - Commune
- 1998 " Histoire du mont St - Quentin ", C. Bianquis -
- 2001 " Voyage en pays messin -Villages et églises fortifiées ", Françoise Fauré-Audouy - éditions serpenoises

LES ANNEXES

ANNEXE 1
(liste des biens acquis par les communes sous la Révolution)

Commune de Scy :

Dix métairies de vignes d'environ 265 mouées, sept maisons, un pressoir, terres, croues (lopin de terre abandonné à un viticulteur pour cultiver ses légumes) et jardins qui en dépendent. De plus trente mouées avec croues y attenant, possédés par le même chapitre ...

Deux métairies de vignes d'environ 60 mouées, deux maisons et un pressoir servant à leur exploitation, croues qui en dépendent, possédés par les pères minimes de Metz.

Une métairie de vignes d'environ 19 mouées, une maison, terres et croues qui en dépendent, possédés par les religieux de St Clément,

Une métairie de vignes d'environ 30 mouées, une maison, jardins et croues qui en dépendent, possédés par les chanoines de la trinité de Metz,

Une autre métairie de vignes d'environ 31 mouées, une maison et jardins qui en dépendent, possédés par les Célestins de Metz,

Une autre métairie de vignes d'environ 13 mouées, avec croues qui en dépendent, possédés par le séminaire de St Simon de Metz,

Une autre métairie de vignes d'environ 11,75 mouées, possédée par le chapelain des Dames de St Louis de Metz,

De plus 5,5 mouées, un jours de terre possédés par le chapelain de Ste Catherine de Metz, depuis transférés à la chapelle St Laurent de Coin sur Seille,

De plus 2 mouées, appartenant aux dames de Ste Claire de Metz,

De plus 15 mouées de vigne, formant une métairie, possédée par Monsieur l'abbé de St Vincent

Commune de Chazelles :

Immeubles provenant du Chapitre de la Cathédrale de Metz : 10 mouées de vignes (un arpent) et une fourrière adjudgée à J.P Toussaint.

Ferme et métairie du chapitre de St Louis, contenant 14 mouées de vignes.

Une Métairie de vigne avec pressoir et jardin, appartenant à la manse abbatiale de St Arnould, adjudgée au sieur Bauzin (ex abbé – propriétaire du château de Préville).

Un corps de bâtiment avec jardin, 81 mouées de vignes appartenant au chapitre St Sauveur, adjudgée au sieur Bauzin.

Une maison de vigneron avec cuverie et jardin, 17 mouées de vignes appartenant aux religieuses prêcheresses, adjudgées à Etienne Bauzin.

Une maison de vigneron et jardins, 24 mouées de vignes dont 14 à Chazelles et 10 à Scy, une croue et 5 jours de terres à moulins, appartenant aux dames Ursulines de Metz.

Domaine de l'abbatiale St Clément à Metz : vignes et terres cultivables adjudgées au sieur Bauzin,

22 mouées de vignes et une pièce de terre cultivable à Chazelles adjudgées à Jean Jaunez

2 mouées de vignes adjudgées à Elisabeth Calmé.

Domaine de l'abbatiale St Vincent à Metz :

2 mouées de vignes adjudgées à Elisabeth Calmé.

5 mouées de vignes adjudgées à Donà Bassé

2 mouées de vignes adjudgées à MA Gognille.

5 mouées de vignes adjudgées à Elisabeth Calmé.

10 mouées de vignes adjudgées à J.P Jaunez.

14 mouées de vignes adjudgées à François Thomas

2 mouées de vignes adjudgées à Etienne Bauzin.

5 mouées de vignes adjudgées à Nicolas Pacquin.

13 mouées de vignes adjudgées à J. Laval et J.F Arnould.

ANNEXE 2

Charte retranscrite par Ch. Abel dans les cahiers d'Austrasie de 1861

Voici cette charte très-intéressante comme spécimen du droit rural au moyen âge dans nos contrées :

Ce sont les droits qu'on rapportet à *Saint-Quentin* pour toute la parroche, lesquels droits les Eschevins de *Saint-Quentin* quelquils soient rapportent chescun au sine, dont il y a deus Eschevins à *Ciey*, un Eschevin à *Longeville* et l'autre à *Chazelle*. Et lesquels droits lesdits eschevins lou tiennent pour droit et ont ades tenu leur devanériens et encor deus Eschevins de *Sainte-Brigite* qui sont à rapporter les droits cy après escripts et nyont ny preignéit ni ne doivent prendre.

I. Ly archipreste peut venir chescun s'il li plait une fois l'an revisiter l'eglise et doit venir en l'ostel du curé de *Ciey* le iij^e et le quart, y vient on ne le chassé ny envoyé si ly archipreste vient la nuit. Il doit faire mander par le curé les eschevins et doit le curey porcigner l'archipreste et sa compagnie dessus dite et les eschevins de vivres cette nuit et les chevaux dudit archipreste de foin, de litière et d'avoine. Et si l'archipreste ne vient la nuit et il vienghet le lendemain tout curey li doit gouverner et porcigner de vivres lui et sa compagnie et ses chevaux et lesdits eschevins en la manière dessusdite.

II. Quand li archipreste vient en la parroisse pour la revisiter il est curey pour le jour qu'il tient son sine et sont toutes escheutées

siennes des qu'il vient en la parroche et en jusques à tant qu'il en revat c'est asavoir pour un jour.

III. Lesdits eschevins doivent eslire ung doien et ung acquesteur lesquels doivent estre chaivoussat; et lesquels doien et acquesteur doivent estre à *Plappeville* ij ans, à *Ciey* ij ans, à *Chazelle* un an et à *Longeville* un an c'est à savoir son les trouve en chescune desdites villes et son ne les tretivet en l'une desdites villes ou lon prant en l'autre et son ne les y peut trouver les Eschevins n'en ont autre chose à faire.

IV. Le doyen doit porter en l'ostel l'archipreste chescun où qu'il soit menant, lou jour de la Saint Étienne lendemain de Noël ij setiers de vin ij chapons, et ij fowesses que puent bien valloir les deux ij deniers messins et li archipreste lui doit donner à boire et à mangier et donner au départir ung coustel au prix de ij mailles ou de ij deniers messins.

V. Li acquoistour doit donner audit archipreste au cures et aux eschevins lou lendemain qu'on tient le sine v. sols de Mets pour dépendre et il les doit reppranre aux premières amendes.

VI. Monseigneur l'abbé de Gorze doit retenir li (graduel) grey et li missel de *Ciey* et la nef du *Moustier de Ciey* et soignier la grosse corde de la grosse cloche de *Ciey* et le curey doit retenir le chan-cel du *Moustier de Ciey* et ledit abbez doit donner chescun au curey qui que le soit xl sol de Mets.

VII. Monseigneur l'abbé de Gorze doit retenir le *Moustier de Saint-Quentin* dou toit jusques en la cleif.

VIII. Monseigneur l'abbé de Gorze doit encore le jour de Pasques communal a meut de vin à *Ciey* et demi meut à *Chazelle* et demi meut à *Longeville* et demi meut à *Moulin* et 1 meut à *Lexy*, vin boin et souffixant.

IX. Ont encore le curé et les eschevins sur les dixmes de Haix et de Preille iij pals, c'est à savoir ij pals en Haix et ij pals en Preyel c'est à savoir pour chescun pal ij setiers de vin de telle valeur comme il vaut quant on leve les dixmes et ne peuvent ni ne doivent les dixmeurs qui lieivent ou lieveront lesdits dixmes lever nuls desdits deymes tant qu'ils aient chescun fait fauley en la main des Eschevins et encore paier pour chescun pal ij setiers de vin ou fournir bonne xureteit en la main du curey et des eschevins dou paais.

X. Ont encore li cureis et les eschevins sur li deyme de Gorze

qu'ils ait à *Ciey* chescun demi meut de vin en vendange quant on leve les deymes de vin et sur les menus deymes ij bon setiers; ont à savoir ij setiers à *Ciey*, ij setiers à *Longeville*, auquel bon setiers et un demi meut de vin le cureis ait et doit avoir la mite et les eschevins l'autre meite.

ANNEXE 3

Extrait de la délibération du 26 germinal de l'an XI (Mars 1802)

« Concernant le presbytère, étant donné que celui-ci a été vendu, il semble plus difficile pour ne pas dire impossible de trouver dans la commune un autre local pour y établir le servant de l'église. Toutes les maisons qui composent le village ne sont que des maisons de vigneron qui ne peuvent convenir qu'à cette situation ou bien ce sont des habitations de Maîtres dont les propriétaires viennent pendant la belle saison et surtout pendant les vendanges et la fabrication du vin.

Étant donné que le servant de l'église est déjà à Scy depuis dix mois, il a été une nécessité de lui trouver provisoirement un asile. À cet effet, le maire a été invité par le conseil à faire le nécessaire pour déterminer le propriétaire actuel de l'ancien presbytère, à le louer en tout ou partie à la commune pour y loger ledit desservant.

Le maire a obtenu dudit acquéreur, un bail de trois ans au prix de cinquante cens par mois, pour une partie de la maison seulement avec le jardin. Le propriétaire s'étant réservé la plus grande partie de la maison avec le logement d'un vigneron et toutes les commodités comme la cuverie et le grenier nécessaires à un homme de ce métier.

La maison se trouve en assez mauvais état, n'ayant été faite aucune réparation depuis la révolution, néanmoins, le propriétaire charge par le bail, le preneur de toutes celles à faire.

Il est à craindre que si on en faisait qui fussent un peu conséquentes, ce ne fut un motif pour mettre fin au bail à la fin des trois ans, ce qui mettrait la commune dans le plus grand embarras, car elle ne possède de local propre à bâtir un presbytère que sur la place de l'Orme à côté de l'église et ses moyens sont bien loin d'être suffisants pour une pareille entreprise attendu surtout qu'il est infiniment plus dispendieux de bâtir à Scy que partout ailleurs à cause de sa situation élevée.

Le propriétaire actuel est disposé de rétrocéder ce bâtiment avec le jardin contigu qui est petit mais agréable et bien situé, pour une somme de 3500 f. ce qui peut paraître un peu cher, relativement à l'état de réparation où il se trouve, cependant le conseil est informé qu'un propriétaire voisin en donnerait volontiers un prix bien supérieur, vu la situation et la cherté des bâtisses à Scy.

Les moyens de payer cet immeuble consiste à vendre le cimetière et l'église de Chazelles qui tombe en ruine et que le conseil croit appartenir à la fabrique de Chazelles aujourd'hui incorporée à celle de Scy. La vente de 5 ou 6 mouées de vignes qui appartiennent à la fabrique et qui sont tombées en déchéance.

Le conseil délibère que :

1 - Étant donné l'impossibilité absolue de se procurer à Scy un logement pour le desservant de l'église et de l'inconvénient qu'il y aurait de s'exposer à ne pas voir renouveler le bail quand il sera à sa fin, si on faisait les réparations nécessaires au local loué, ce qui mettrait la commune dans le plus grand embarras, il n'existe pas d'autres moyens que d'engager le propriétaire à rétrocéder son acquisition à la commune, s'il voulait se borner à un prix convenable tel que 2100, 2700, 3000 ou même 3600 ce qui serait avantageux vu l'état de dégradation où se trouve cette maison. Le conseil ne doute nullement que la commune étant autorisée à une pareille acquisition, ne trouve à emprunter à un intérêt modique annuel de 5%, la somme qui lui serait nécessaire...

2 - Comme il ne suffit pas de posséder une église bien réparée, et tout le nécessaire pour y célébrer dignement le service, ni d'avoir un local soit en propriété, soit en location, pour y loger le desservant, mais qu'il faut encore indépendamment de son traitement qui est de la plus grande précarité, lui attribuer des honoraires qui le mettent dans le cas de satisfaire aux besoins les plus urgents, sans quoi l'on serait exposé à avoir une église sans aucun prêtre pour la desservir, à en juger la lettre suivante qui a été communiquée au conseil par l'évêque.

3 - Il délibère encore que si le gouvernement voulait bien réunir la commune de Chazelles à celle de Scy, il en résulterait annuellement une suppression d'une dépense d'environ 150 livres qui pour cet événement se trouverait augmenter d'autant le revenu des deux communes conjointes.

Qu'alors, il serait peut-être possible d'obtenir du gouvernement la permission et la faculté de vendre environ 5 mouées de vignes qui dépendaient de la fabrique de Chazelles et qui sont tombées en déchéance pour n'avoir pas été acquittées en temps et lieu par l'acquéreur. Ces 5 mouées de vignes peuvent procurer une somme de sept à huit cent francs qui contribuerait d'autant au prix d'acquisition de la maison presbytérale.

L'on pourrait mettre aussi en vente l'église de Chazelles avec tout le terrain en dépendant dont le produit serait employé de la même manière que celui des vignes. Cette église est non seulement inutile à la commune, mais lui est à charge dans l'état actuel des choses et concourrait à faire payer le prix d'un immeuble qui est absolument nécessaire aux deux communes.

4 - Que le prêtre doit vivre de l'autel comme l'ouvrier de son travail, qu'en conséquence, si le gouvernement ne salarie pas le desservant de l'église, c'est aux habitants paroissiaux à le faire sans chercher si ces desservants obtiendraient ou n'obtiendraient pas de pension.

Le conseil estime que l'on ne peut porter ces honoraires à moins de 360 francs par an, vu l'énorme travail qu'il y a à Scy pour un curé qui est pendant le temps de Pâques, exposé à confesser jusqu'à plus de 10 heures du soir. Ceci prouve que l'on est disposé dans la commune de Scy et de Chazelles à revenir à la pratique de la morale chrétienne et qu'il faut bien se garder de ne pas la favoriser par tous les moyens.

Annexe 4

Extrait de la délibération du 29 floréal de l'an XIII (Avril 1804)

L'ancien presbytère actuel a été bâti, agrandi et réparé dispendieusement en 1732 aux frais des trois communes de Scy, Chazelles et Longeville. Ayant été aliéné pendant la Révolution sans que l'agent d'alors y eût mis obstacle, parce qu'il était lui-même soumissionnaire, son intérêt particulier se trouvant opposé à celui de la commune.

Il est très utile puisque l'église est érigée en succursale, d'avoir dans le village une maison propre à y loger le succursalier, cela est même indispensable à raison de l'extrême difficulté d'en trouver une à louer.

L'acquéreur par voie de soumission du presbytère qui possède dans le village, deux autres petites maisons dont l'une est propre seulement à loger un vigneron, et l'autre est un petit pied-à-terre pour un propriétaire aisé. Se trouvant sur le point de vendre ces deux maisons pour s'établir avec un vigneron dans celle de la cure, la commune se serait trouvée très embarrassée de loger son prêtre, si monsieur Cherrier, membre du conseil et propriétaire à Scy, n'eût pris sur lui, en accord avec le maire, d'acheter ce presbytère, ce que toutefois il n'aurait fait que par acte sous seing privé, pour avoir le temps d'obtenir l'autorisation du gouvernement et d'économiser à la commune la moitié des doubles frais de mutation que sans cela, il lui en aurait coûté.

Au pis aller, en cas de non autorisation, est de lui louer au prix de 230 f et sous la condition en outre d'augmenter le loyer de 6% pour toute les réparations et améliorations dont l'immeuble pourra avoir besoin et qu'il effectuera à ses frais.

Par le bail actuel, la commune est chargée des réparations tant foncières que locatives ainsi que de toutes contributions de toute la maison et quoiqu'elle ne jouisse pour son prêtre que d'une partie de celle-ci, elle paye un loyer annuel de 150 fr. sans avoir ni cave, ni écurie, ni grenier qui sont loués à un tonnelier vigneron, lequel en paye 6 f par mois, jusqu'à la St Martin prochaine, de sorte que l'ancien propriétaire en a tiré jusqu'à présent, 222 f. par an sans être tenu, ni à contribution, ni à réparations.

Et comme un prêtre de campagne a le plus grand besoin de cave, d'écurie, de grenier parce qu'il bénéficie de quelques vaches pour avoir du lait, du beurre et de la crème pour sa consommation, de brebis pour la laine ... et deux porcs pour une provision de lard à l'année et qu'il faut absolument une cave pour protéger le vin de messe, les légumes à l'abri de la gelée.

Il aurait bien fallu pour l'année prochaine se procurer la jouissance de toute la maison et payer en conséquence 222 f. d'une part et 14,18 f. d'autre part pour contribution soit 236,18 f. dont un quart à la charge de Chazelles.

Les conditions de monsieur Cherrier pour rétrocéder cet immeuble, qu'il n'a véritablement acquis que pour l'avantage de la commune, sont d'être entièrement remboursé de toutes ses avances, pour le modique intérêt de 5% en faisant remonter cet intérêt au 1^{er} nivose dernier pour une somme de 1784 f. qu'il l'avait conservé dans l'intention de faire face aux premiers paiements et qu'il a réellement déboursé sans aucune espèce de jouissance puisque sa venderesse jouit du loyer jusqu'au 20 floréal...

Son prix de rétrocession est de 3209 f. pour lequel la commune lui payera annuellement une rente de 161 f. qui diminueront proportionnellement à mesure des remboursements partiels qui lui seront faits.

Comme en exécution de l'arrêté de la préfecture, le sieur Cherrier doit nommer un expert qui estimera l'objet à vendre, qui en fera le levé de plan et en dressera le procès verbal descriptif et estimatif. Il prie le sieur Jannez ingénieur de la ville et propriétaire à Scy des deux bâtiments entre lesquels se trouve le presbytère de vouloir bien se charger de cette opération.

D'un autre côté, le maire nomme pour l'intérêt de la commune, monsieur Mouzin, architecte à Metz, aussi propriétaire à Scy, pour procéder à la même opération conjointement avec Mr Jannez.

Point de doute que cette acquisition ne convienne à sa destination puisque c'est l'ancien presbytère.

Point de doute non plus qu'elle ne soit avantageuse pour la commune, puisque sans cela, elle ne pouvait éviter de payer annuellement 230 f. au moins de loyer sans que jamais ses biens augmentent en nombre ou en valeur. En acquérant, il ne lui coûtera qu'un intérêt de 161 f. par an et qu'au moyen de cette acquisition, la commune sans aucune gêne pour le curé, s'y réserve une chambre pour le dépôt de ses archives et la tenue de son conseil. Cette chambre n'a point à la vérité de cheminée, il y a moyen de faire passer un tuyau de fourneau dans la cheminée de la chambre voisine.

Pour faire face à ses dépenses, la commune propose d'interrompre le partage des récoltes entre habitants et de vendre le produit de leurs prés ce qui lui procurerait environ 1200 f. par an. De même, la commune mettra en adjudication la culture des terres sur la côte pour près de 500 f. ... et cela suffirait pour payer cette acquisition en deux ans sans le concours des deux autres communes...

Annexe 5

Le 26 mai 1794, la commune met en location pour trois ans consécutifs, la partie de la maison curiale de Scy alors occupée par l'instituteur, indivise entre les trois communes (Longeville, Chazelles et Scy) à leur profit chacune pour telle part qui lui avait au plus offrants baillistes et aux conditions suivantes :

Que cette partie de maison sera partagée en deux logements dont le premier sera composé des deux chambres devant, l'une prenant jour sur le jardin et l'autre sur la cour avec le grenier au-dessus de l'écurie dans lesquels le passage et réserve communiquera aux autres greniers...

La cuisine est commune à tous les locataires qui auront droit de cuire et de lessiver. Le second logement sera composé des deux chambres basses, l'une prenant jour sur le jardin et l'autre sur la cour, d'un petit cabinet au dessous de la cuisine, de la moitié de la cave, divisée en deux parties par un lattis au frais des dites communes. L'une des caves appartiendra à l'instituteur. Les baillistes auront droit de fréquentation au puits du jardin.

Annexe 6

Délibération de Juillet 1804 :

L'église a une capacité de contenir 800 personnes dont environs 500 places assises en se serrant, et le surplus dans le reste de l'église. Cette église est en bon état grâce aux réparations qui ont été faites et qui ont coûté au moins 1000 f. Cependant le couvreur qui a recouvert à neuf l'église et le clocher, ayant fait cette réparation avec peu d'attention, il existe des gouttières considérables au clocher qui feraient pourrir les bois si on n'y remédiait pas promptement. Ceci est d'autant plus urgent que lors des averses, l'eau tombe sur les personnes qui sont dans l'église. Il serait aussi nécessaire de changer la pièce de bois qui soutient la cloche pour en substituer une plus forte en état de supporter le poids de la cloche qui est de 28 à 29 quintaux. Il faudrait de plus faire blanchir l'intérieur de l'église qui ne l'a pas été depuis longtemps. Elle est noire et tachée à plusieurs endroits. Enfin, il conviendrait de pratiquer une ouverture dans le mur du bas coté, à gauche en entrant pour y établir le confessionnal...